

L'ARMÉE ROMAINE EN LORRAINE : ESSAI DE BILAN

PAR JEAN-PIERRE LEGENDRE
Conservateur en Chef du Patrimoine
DRAC Lorraine / Service Régional de l'Archéologie

Mots-clés : Auxiliaires, bénéficiaire, casque, centurion, *cingulum*, enceinte urbaine, éperon barré, épée, fer de lance, fort, *gladius*, hache, *Laeti*, légion, *lorica squamata*, *militaria*, *oppidum*, plaque-boucle, *pugio*, *spatha*, *Tierkopfschnalle*, tombe à armes, torqué.

Résumé : Le rôle joué par l'armée romaine sur le territoire de la Lorraine actuelle a été longtemps sous-estimé. De nombreuses sources historiques, épigraphiques et surtout archéologiques témoignent pourtant de la présence des légions et de leurs auxiliaires depuis la guerre des Gaules jusqu'à la première moitié du V^e siècle ap. J.-C.

Schlüsselwörter: *Auxiliartruppen*, *Beneficiarii*, *Maskenhelm*, *Zenturion*, *Cingulum*, *befestigte Stadt*, *Höhensiedlung*, *Kurtzschwert*, *Schwert*, *Lanzespitze*, *Kastell*, *Axt*, *Laeti*, *Legion*, *Lorica Squamata*, *militärische Ausrüstung*, *Oppidum*, *Gürtelschnalle*, *Pugio*, *Spatha*, *Tierkopfschnalle*, *Waffengrab*, *Halsring*.

Zusammenfassung: Die Rolle, die der römischen Armee auf dem Territorium des heutigen-Lothringen spielte war lange Zeit unterschätzt, obwohl viele historische, epigraphische und archäologische Quellen die Präsenz der Legionen und ihre Hilfstruppen seit dem Gallischen Krieg bis in der ersten Hälfte des fünften Jahrhunderts nach Christus bezeugen.

Les travaux de Jeannot Metzler sur le site de l'*oppidum* du Titelberg (Metzler 1995) ainsi que ceux de Jean Krier et François Reinert à propos de la tombe d'Hellingen/Hellange (Krier, Reinert 1993) ont fortement contribué à mettre en évidence la présence de l'armée romaine et de ses vétérans au Luxembourg et plus largement dans la cité des Trévires, entre la fin de l'Indépendance et le milieu du I^{er} siècle ap. J.-C. Jusqu'à une période récente la Lorraine, pourtant toute proche, ne semblait pas offrir un aussi riche terrain d'étude. Le travail récent de Thierry Dechezleprêtre a contribué à revenir sur cette première impression, mettant en évidence l'existence de *militaria* romains sur certains *oppida* lorrains dans les décennies suivant la Conquête (Dechezleprêtre 2008). Partant de ce constat, il nous a paru utile de le compléter et d'entreprendre un inventaire régional des principaux indices témoignant du passage des légions et de leurs auxiliaires en Lorraine, avec un champ chronologique compris entre la Conquête et le milieu du V^e siècle ap. J.-C. Ce travail ne constitue bien entendu qu'une approche préliminaire ; il sera notamment nécessaire dans l'avenir de traiter de manière plus systématique le mobilier conservé dans les réserves des musées et des dépôts de fouille. Un premier survol permet toutefois de constater la richesse et la diversité des témoins laissés par les militaires romains dans notre région : la signification de cet ensemble en termes tant stratégiques que socio-économiques devra sans doute être reconsidérée dans les prochaines années.

1. Les sources et leurs limites

Les sources disponibles sont très variées, mais les écueils inhérents à leur interprétation n'en sont pas moins nombreux. Si les textes antiques (voir § 2) sont souvent peu précis et concernent surtout les IV^e et V^e siècles ap. J.-C., l'épigraphie apporte en revanche un éclairage parfois inattendu, qui ne concerne malheureusement qu'un petit nombre de sites. Le fait que certaines de ces inscriptions soient issues de contextes peu sûrs complique toutefois la recherche (voir § 3). Comme c'est généralement le cas, une partie importante des indices est constituée d'armes et de pièces d'équipement, découvertes en contexte funéraire (voir § 6) ou en habitat (voir § 5). Certaines des pièces les plus significatives sont issues de découvertes fortuites anciennes et ne possèdent malheureusement pas de contexte bien défini (voir § 7). La question de l'identification des *militaria* peut, par ailleurs, se révéler parfois complexe, notamment dans le cas des petits objets ayant trait à l'habillement et à l'équipement qui peuvent en partie être identiques à ceux utilisés par les civils. En dehors d'un contexte clairement militaire, l'interprétation de beaucoup de trouvailles devient donc particulièrement délicate, ainsi que l'a montré le colloque de Vindonissa à Windisch en Suisse (Deschler-Erb 2001). Par conséquent, il convient d'être très prudent lorsque l'on a affaire à une pièce peu typique, notamment en ce qui concerne les accessoires vestimentaires ou bien les éléments de harnachement de cheval (Feugère 1993, pp. 180-181 ; 2002, p. 61). Certaines armes (pointes de flèche, fers de lance ou de javelot) doivent être également considérées avec circonspection car il peut s'agir de matériel de chasse (Junkelmann 2001). Nous n'avons donc retenu ici que les trouvailles dont l'origine militaire nous paraît la mieux assurée.

2. Les textes antiques

Dans son ouvrage *De Bello Gallico*, César fait brièvement mention des principaux peuples de la Lorraine au moment de la Conquête : les Leuques lui sont favorables et lui fournissent du blé¹ (*BG* I, 40, 11) tandis que les Médiomatriques se rangent dans le camp adverse, fournissant 5000 hommes pour l'armée chargée de secourir Vercingétorix à Alésia (*BG* VII, 75, 2-3). Les Trévires, qui n'occupent qu'une petite partie du nord du territoire lorrain (fig. 1), sont, en revanche, mieux renseignés par le texte césarien : ils fournissent d'abord des cavaliers au général romain (*BG* II, 24) avant de se retourner contre lui sous les ordres de leur chef Indiutiomaros (*BG* V, 26). À aucun moment, César ne fait mention de combats s'étant déroulés dans la région ; il est cependant possible que son armée y soit passée pour rejoindre l'un ou l'autre des théâtres d'opérations du conflit. De fait, du point de vue archéologique, les indices contemporains de la guerre des Gaules sont pratiquement inexistantes en Lorraine. Si les sites lorrains fortifiés de hauteur de Boviolles et d'Essey-les-Nancy (tous deux *oppida* des Leuques) semblent effectivement occupés par une garnison romaine dans la seconde moitié du I^{er} siècle av. J.-C., ces installations sont clairement postérieures au conflit (voir § 4.1). Quant au site fortifié de hauteur de Metz (*oppidum* des Médiomatriques), il n'a pour l'instant livré aucun objet militaire contemporain de cette époque. Il est vrai que les conditions très particulières de la fouille urbaine ainsi que l'occupation continue du site jusqu'à nos jours ne facilitent pas ce type de recherche. Remarquons toutefois que l'étude dendrochronologique des poutres en bois du rempart gaulois découvert rue Taison à Metz en 1987 a mis en évidence une phase de réfection de cette fortification en 55 av. J.-C. – travaux défensifs qu'il est tentant de relier à la présence de César en Gaule à ce moment (Faye *et al.* 1990).

Après la Conquête, le territoire de la Lorraine actuelle est intégré à la province de Gaule Belgique, dont la capitale est fixée à Reims. On ignore si les troubles qui agitent le territoire gaulois pendant les années 40-20 av. J.-C., mentionnés chez Tite-Live, Appien et Cicéron ont eu un impact sur la région. Ils pourraient cependant expliquer la présence des garnisons romaines de Boviolles et Essey-les-Nancy évoquées plus haut, mais aussi de celle de l'*oppidum* du Titelberg au Luxembourg (Goudineau 1990, pp. 213-216 et 335-351 ; Metzler 1995, pp. 606-607 ; voir § 4.1). En revanche, la révolte qui se déroule dans l'Est de



Fig. 1 - Carte des limites supposées des cités des Leuques, des Médiomatriques et des Trévires (en jaune) par rapport aux limites administratives actuelles de la Lorraine (en gris).
DAO Ch. Lajournade, d'après un document de M. Leroy.

la Gaule en 21 ap. J.-C. se situe en partie chez les Trévires alors menés par Julius Florus (Tacite, *Annales*, III, 40-46). Si la Lorraine n'a sans doute pas été alors directement touchée par les combats, sa proximité immédiate avec les zones de sédition lui a peut-être valu de servir de base arrière ou de zone de transit aux troupes romaines. C'est précisément ce qui arrive en 69-70 ap. J.-C., lors des soulèvements menés chez leurs peuples respectifs par le Batave Gaius Julius Civilis, le Lingon Julius Sabinus et les Trévires Julius Classicus et Julius Tutor (Tacite, *Histoires*, IV-V). C'est en effet chez les Médiomatriques, "cité alliée" fidèle à Rome, que se retirent les débris de deux légions vaincues par les rebelles, dont la XVI^e *Gallica* venant de Neuss (Tacite, *Histoires*, IV, 70, 5). Les faits historiques se font plus précis lors du passage en Lorraine en 69 ap. J.-C. de l'armée de Vitellius, en route vers l'Italie et commandée par Fabius Valens. Les légionnaires massacrent environ 4000 habitants de la ville de Metz, à la suite de ce qui semble être un coup de folie inexplicable (Tacite, *Histoires*, I, 63, 1). La cause de ce carnage est certainement plus prosaïque, Vitellius ayant probablement souhaité faire un exemple et châtier une cité qui soutenait son rival Galba² (Frézouls 1982, p. 343). Valens poursuit ensuite sa route sur le territoire des Leuques, où lui parvient la nouvelle de la mort de Galba et de l'élévation d'Othon à la pourpre impériale (Tacite, *Histoires*, I, 64, 1-4).

Après ces tragiques événements, la Lorraine disparaît pendant près de deux siècles des textes antiques – preuve de l’installation durable de la *pax romana*. On ignore si les troubles de la seconde moitié du II^e siècle ap. J.-C. (*bellum desertorum*, insurrection de Maternus) ont touché la région. Ce qui est certain, c’est qu’à partir du milieu du III^e siècle, elle est le théâtre nombreuses invasions : les Alamans en 254, en 259-260, en 275-276, en 352-357 et en 365-366 ; les Francs ensuite, de manière marginale en 259-260 puis, plus sérieusement, dans la première moitié du V^e siècle ; les Vandales, les Quades et les Alains en 407 ; les Huns, enfin, en 451 (Burnand 1990 ; Demarolle 2005). Plusieurs batailles et sièges ayant lieu sur le territoire lorrain sont alors mentionnés par les auteurs antiques : c’est le cas de la victoire de Julien sur les Alamans près de Tarquimpol en 356 (Ammien Marcellin, *Histoires*, XVI, 2, 9-13), du possible siège de Senon la même année³ (*ibid.*, XVI, 3), de la victoire de Jovin sur les Alamans près de Dieulouard en 366 (*ibid.*, XXVII, 2, 1) ainsi que du siège infructueux de Dieulouard et de la prise de Metz par les Huns en 451 (Grégoires de Tour, *Histoire des Francs*, II, 6-7). La Lorraine sert également de base arrière à l’armée romaine : c’est ainsi que Julien fait envoyer à Metz le butin et les prisonniers capturés sur les Alamans lors de la bataille de Strasbourg en 357 (Ammien Marcellin, *Histoires*, XVII, 1, 2). Les nouvelles menaces aux frontières sont probablement une des raisons qui amènent l’empereur Dioclétien à entreprendre à la fin du III^e siècle une réorganisation territoriale qui voit la province de Belgique scindée en deux parties. Les cités des Leuques, des Médiomatriques et des Trévires se trouvent alors intégrées dans la province de Belgique Première, avec Trèves comme capitale. Une nouvelle cité, celle des Verdunois, est par ailleurs créée sous Dioclétien ou Constantin autour de la ville de Verdun, en redécoupant le territoire des Médiomatriques qui avait déjà été amputé par César au bénéfice des Triboques. Malheureusement, les textes antiques sont très lacunaires en ce qui concerne l’organisation militaire de la région à cette époque. La source principale, la *Notitia Dignitatum*, rédigée à l’extrême fin du IV^e ou au début du V^e siècle, ne signale aucune garnison de l’armée romaine qui y soit stationnée en permanence, à l’exception des auxiliaires germaniques (*Laeti*). On a, en effet, longtemps cru que la mention par la *Notitia* d’une légion dénommée *Prima Flavia Metis* attestait d’une unité casernée à Metz (Chastagnol 1976, p. 148) ; mais il semble qu’il faille revoir cette hypothèse et lire *Martis* et non *Metis* (Frézouls 1982, p. 347). La présence, en Belgique première, d’auxiliaires germaniques est, en revanche, indiquée par la mention dans la *Notitia* de deux préfets chargés de gérer ces troupes, l’un ayant son siège dans la région de Langres et contrôlant des détachements dispersés dans l’ensemble de la province (*praefectus laetorum Lingonensium per diversa dispersorum Belgicae primae*) et l’autre à Epuso – aujourd’hui Carignan dans les Ardennes (*praefectus laetorum Actorum Epuso Belgicae primae* ; Chastagnol 1976, p. 150). Si rien dans le texte antique n’indique explicitement le cantonnement de *Laeti* sur le territoire de la Lorraine actuelle, celui-ci n’en est pas moins très probable. En ce qui concerne l’existence d’un commandant militaire provincial (*Dux*) en Belgique Première, une inscription découverte à Trèves mentionne un *Dux* du nom de Valerius Concordius sous Constance César, entre 293 et 305. Toutefois, la majorité des chercheurs semble considérer que sa charge disparaît dès l’époque de Constantin⁴ (Nesselhauf 1938, pp. 56-60 ; Kolbe 1962, pp. 43-45 ; Meyers 1964, p. 26). Le principal argument en faveur de cette hypothèse est qu’aucun *Dux Belgicae Primae* ne figure ensuite dans la *Notitia* ; cependant, le fait qu’on ne possède de celle-ci que des copies lacunaires relativise cette affirmation, tout autant que le fait que la *Notitia* ne concerne au mieux que l’extrême fin du IV^e siècle. Cette prétendue faiblesse de l’organisation militaire de la province au Bas-Empire semble d’ailleurs aberrante quand on considère le rôle stratégique de la vallée de la Moselle, axe naturel de communication et itinéraire évident pour une invasion de la Gaule une fois le limes rhénan franchi. L’importance politique de Trèves, à la fois capitale du diocèse des Gaules et séjour des empereurs pendant tout le IV^e siècle, justifiait à elle seule l’existence d’un système de défense très organisé et bien doté en troupes régulières. Il est donc admis que Trèves ait pu abriter des détachements de l’armée de campagne (*comitatenses* ; Brulet 1996, p. 260). La *Notitia* indique de plus la présence dans cette ville d’une *fabrica* impériale, dont un atelier produisait des boucliers (*scutaria*) et un autre, des pièces d’artillerie (*balistaria*). Dans un tel contexte, la Lorraine a pu jouer un rôle non négligeable : glacis naturel face aux invasions venant de l’Est, elle est, en effet, traversée par la grande voie Lyon-Trèves-Cologne, passant par Toul et Metz (fig. 2). Véritable artère nord-sud de

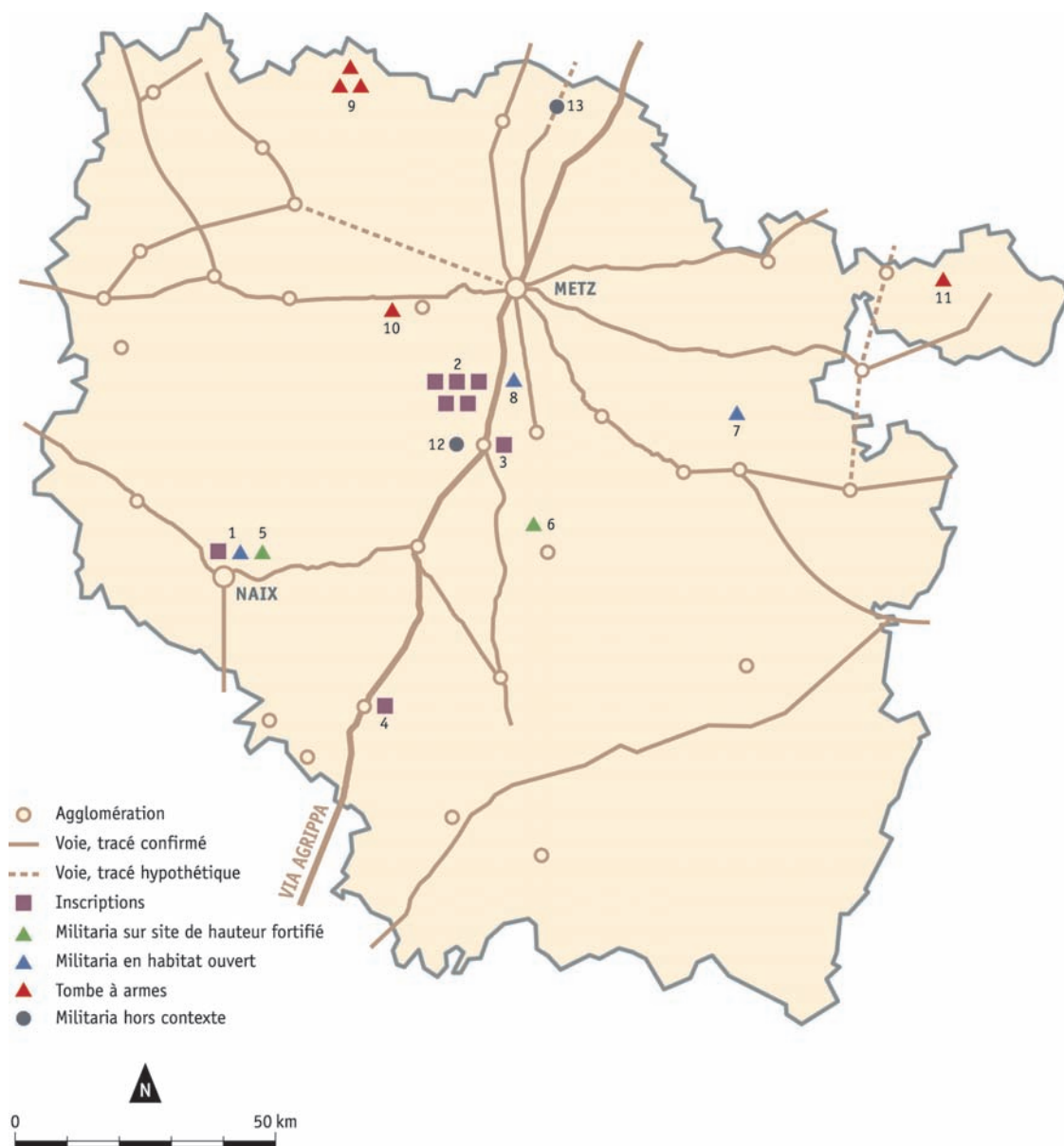


Fig. 2 : Carte de répartition des indices de présence de l'armée romaine en Lorraine au Haut-Empire, par rapport aux principales voies et aux agglomérations. Inscriptions (hors vétérans et cas douteux) : 1. Naix-aux-Forges ; 2. Norroy-les-Pont-à-Mousson ; 3. Dieulouard ; 4. Toul. Militaria en contexte d'habitat fortifié : 5. Baviolles ; 6. Essey-les-Nancy. Militaria en contexte d'habitat ouvert : 7. Basing ; 8. Lesménils. Tombe(s) avec arme(s) : 9. Cutry ; 10. Conflans ; 11. Epping. Découverte hors contexte : 12. Griscourt, 13. Malling. DAO Ch. Lajournade.

la Gaule, cette voie faisant partie du réseau de la *Via Agrippa* possédait une importance vitale du point de vue logistique et stratégique et se devait d'être protégée en conséquence. On verra plus loin (§ 4.2 et 6.2) que les indices archéologiques ne manquent d'ailleurs pas quant à la présence de l'armée dans la région au Bas-Empire et qu'ils suppléent en partie au silence ou à l'imprécision des textes antiques.

3. L'épigraphie

3.1. Les inscriptions votives de Norroy-lès-Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle)

L'un des témoins les plus spectaculaires de la présence de l'armée romaine en Lorraine au Haut-Empire est constitué par un ensemble de cinq inscriptions, l'une rupestre et les quatre autres gravées sur des autels votifs. Découvertes à l'emplacement des anciennes carrières de calcaire de Norroy-lès-Pont-à-Mousson, elles ont été dédiées à Hercule *Saxsanus* ou *Saxsetanus* par des vexillaires, soldats appartenant à un détachement (*vexillatio*) venu travailler dans ces carrières. Le premier autel a été mis au jour en 1721, les autres successivement en 1749, 1916 et 1994 ; l'inscription rupestre a été découverte en 1827 en même temps qu'un cinquième autel, malheureusement anépigraphie (*CIL* XIII 4623, 4624 et 4625 ; Toussaint 1947 ; Demarolle 1999 ; 2010 ; Georges-Leroy 2011 - fig. 3 à 5). L'ensemble de ces inscriptions peut être attribué au dernier tiers du I^{er} siècle ap. J.-C., ainsi que l'indique notamment la mention de l'empereur Vespasien et de ses fils Titus et Domitien sur l'autel découvert en 1749 (fig. 5). Le principal intérêt de ce corpus est de témoigner de la présence temporaire dans la région de détachements appartenant à quatre légions différentes : la VIII^e *Augusta* (cantonnée à Mirebeau entre 70 et 90 ap. J.-C. environ, puis à Strasbourg), la X^e *Gemina* (cantonnée à Nimègue - fig. 5), la XIV^e *Gemina Martia Victrix* et la XXI^e *Rapax* (cantonnées toutes les deux à Mayence - fig. 3 et 4). La datation proposée ci-dessus est confirmée par les destins qu'ont connu ces unités : la XXI^e *Rapax* disparaît, en effet, vers 89-92 ap. J.-C. (Bévard 2000, p. 59 ; Le Bohec 2002, p. 26) tandis que la XIV^e *Gemina Martia Victrix* quitte les bords du Rhin sous Domitien en 92 ap. J.-C. pour être transférée en Pannonie et que la X^e *Gemina* la suit une dizaine d'années plus tard, sous Trajan (Franke 2000b, p. 200 ; Gómez-Pantoja 2000, p. 186 ; Le Bohec 2002, p. 224). Les détachements travaillant dans les carrières de Norroy-lès-Pont-à-Mousson étaient constitués de légionnaires (accompagnés d'auxiliaires de la V^e cohorte dans le cas de la XXI^e *Rapax*) et se trouvaient sous les ordres d'un centurion dont le grade est indiqué dans les dédicaces par un symbole figurant le cep de vigne, insigne de sa dignité. Chaque inscription mentionne le nom de cet officier :



Fig. 3 - Norroy-lès-Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle). Inscription rupestre découverte en 1827, dédiée à Hercule *Saxsanus* par un détachement de légionnaires de la XXI^e légion *Rapax* ainsi que par des auxiliaires la V^e cohorte, sous le commandement du centurion L(ucius) Pompeius Secundus.

© Musée Lorrain, Nancy.



Fig. 4 - Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle). Autel découvert en 1994, dédié à Jupiter et à Hercule Saxsetanus par un détachement de légionnaires de la XIV^e légion Gemina Martia Victrix, sous le commandement du centurion G(aius) Appius Capito. © G. Coing, DRAC Lorraine, SRA.

- P(ublius) Talpidius Clemens (VIII^e *Augusta*),
- M(arcus) Vibius Martialis (X^e *Gemina*),
- G(aius) Appius Capito (XIV^e *Gemina Martia Victrix*),
- L(ucius) Pompeius Secundus (XXI^e *Rapax*).

La présence de ces unités signifie également celle de toute une infrastructure : outre les installations du chantier lui-même, elles devaient posséder à proximité de ce dernier un cantonnement, peut-être permanent et permettant d'accueillir tour à tour des détachements successifs. Ce système de roulement par équipes semble d'ailleurs confirmé par les inscriptions découvertes en 1916 et 1994, réalisées par deux détachements de la XIV^e *Gemina Martia Victrix* sous l'autorité du même Gaius Appius Capito, ce qui suggère que cet officier a commandé sur ce chantier deux groupes de vexillaires à la suite (Georges-Leroy 2011, p. 156).

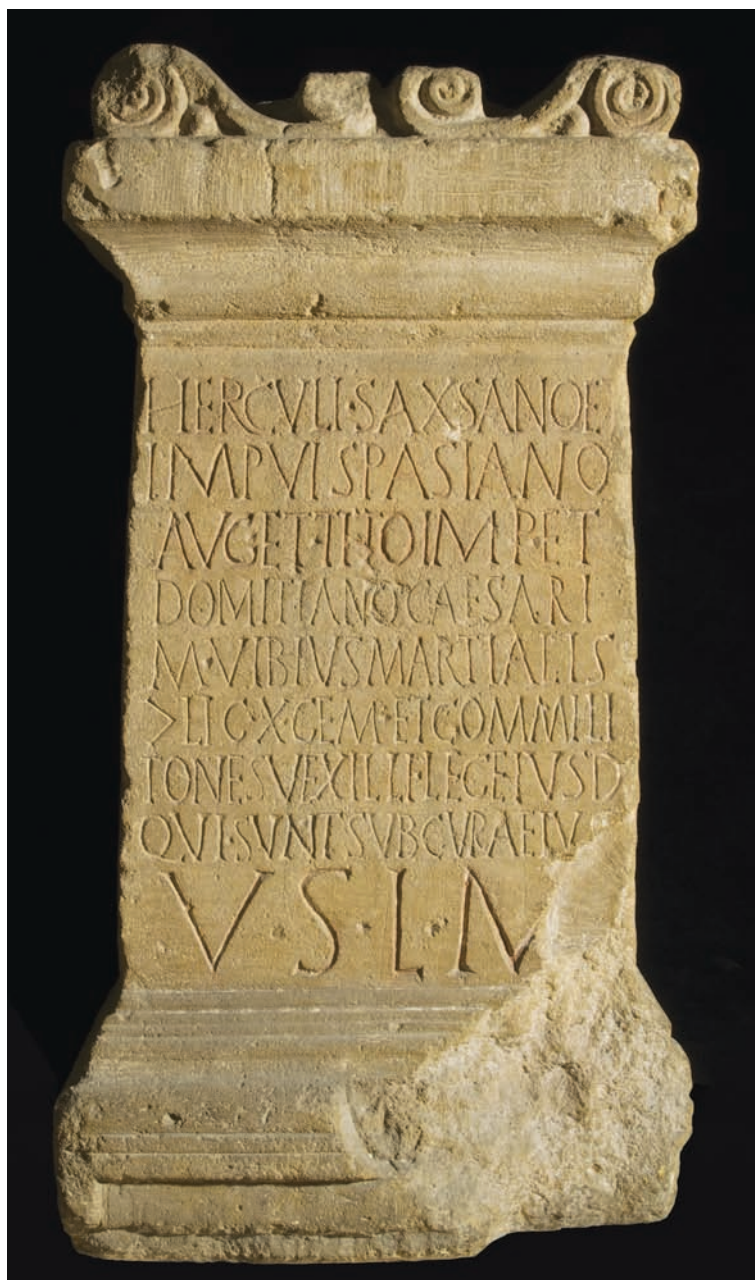


Fig. 5 - Norroy-les-Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle). Autel découvert en 1749, dédié à Hercule Saxsanus et à l'empereur Vespasien ainsi qu'aux fils de ce dernier, Titus et Domitien, par un détachement de légionnaires de la X^e légion Gemina sous le commandement du centurion M(arcus) Vibius Martialis. © Musées royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles.

3.2. L'autel votif de Naix-aux-Forges (Meuse)

Un autel votif proche de ceux découverts à Norroy-les-Pont-à-Mousson a été mis au jour en deux parties en 1834 et 1838 sur le site de l'agglomération antique de *Nasium*, aujourd'hui Naix-aux-Forges. Il est dédié à la déesse Épona et au Génie des Leuques par Tiberius Iustinus Titianus, de la XXII^e légion *Primigenia Antoninia*, cantonnée à Mayence (*CIL* XIII, 4630 et 6741). C'est d'ailleurs à Mayence que ce même personnage a offert en 210 ap. J.-C. un autre autel, dédié cette fois à Mercure (*CIL* XIII, 6741) dont la

dédicace mentionne sa qualité de *beneficiarius*, c'est-à-dire, dans ce cas précis, de gradé subalterne, chargé de mission au sein du commandement de la légion sous l'autorité d'un tribun ou d'un préfet (Walser 1993, p. 202 ; Le Bohec 2002, p. 49). L'inscription de Naix-aux-Forges indiquerait une datation postérieure à celle de Mayence, puisque c'est sous l'empereur Caracalla (212-217 ap. J.-C.) que la XXII^e légion prendrait le surnom d'*Antoniniana* (Mourot 2004, p. 227). Les raisons de la présence de T. Titianus à *Nasium* sont moins claires ; il pourrait cependant s'agir d'une mission de ravitaillement, hypothèse déjà évoquée par E. Huber à la fin du XIX^e siècle (Huber 1895). Une autre hypothèse serait que T. Titianus, toujours en tant que *beneficiarius*, ait fait partie d'un détachement chargé de surveiller un relais de la poste impériale (*statio*) situé sur la voie Reims-Toul, important axe de communication passant par *Nasium*.

3.3. Les inscriptions de Metz

C'est à Metz, chef-lieu de la cité des Médiomatriques, que se rencontre la majeure partie des inscriptions funéraires romaines de Lorraine ; il n'est donc pas étonnant de constater que l'on y trouve également toutes celles appartenant à des soldats. Quatre de ces inscriptions sont celles de vétérans, dont deux ont appartenu à la XXII^e légion *Primigenia Pia Fidelis* (CIL XIII 4329, 4330 et 4331 ; Schlemmer 1972, n° 18, D23 et L38 ; Frézouls 1982, pp. 268-269). Trois autres inscriptions semblent concerner des militaires décédés alors qu'ils étaient encore en service ; elles sont cependant mal documentées et leur validité est sujette à caution. Une seule de ces trois épitaphes est d'ailleurs conservée, attribuée à Tiberius Turus ou Turos, de la VI^e légion *Victrix*. La qualité de vétéran n'y étant pas mentionnée, ce dernier pourrait donc être un légionnaire appartenant à un détachement de passage ou bien travaillant dans la région de Metz, à l'instar de ceux qui sont attestés à Norroy-les-Pont-à-Mousson (Grapin 2003). Cependant, le fait que cette épitaphe soit en fait issue de la collection Clervant, riche en faux, contribue à poser la question de son authenticité⁵. Le second monument funéraire de ce type est celui d'Apollinaris, soldat originaire de Thrace : il aurait été élevé par ses compagnons d'armes (*commilitiones*) du *numerus misiacus* (CIL XIII, 4328 ; Frézouls 1982, p. 268). On ignore cependant dans quelles circonstances cette unité aurait pu être stationnée à Metz. L'origine du défunt et le nom de *numerus misiacus* ont amené plusieurs auteurs à rapprocher cette inscription d'un texte d'Ammien Marcellin (*Histoires*, XX, 1, 3) relatant le passage en Belgique, en 360, d'un corps de troupe venant de Mésie et se rendant en Grande-Bretagne (Robert, Cagnat 1883, p. 88 ; Vigneron 1986, p. 176 ; Flotté 2005, p. 245). Il va sans dire qu'il s'agit là d'une pure conjecture⁶. Une troisième stèle du même genre, mais sans indication d'unité, a été dédiée à la mémoire de Niger, fils d'Uratharus (?) par ses camarades de chambrée (*contubernali suo*) (CIL XIII, 4407). Une fois de plus, le contexte très flou de cette découverte nous incite à la considérer avec prudence⁷. Outre cette série funéraire, il convient de mentionner une dédicace en l'honneur d'un *praefectus statorum* de la Cité des Médiomatriques (CIL XIII, 4291 ; Demarolle 2005, p. 69). Elle est parfois interprétée comme l'indice de l'existence à Metz d'une milice urbaine (Brulet 1996, p. 248). Il faut cependant relativiser cette affirmation par le fait que le terme *statores* désigne ici des employés municipaux qui peuvent aussi bien être chargé de la police que de tâches administratives (Lamoine 2009) ; les capacités guerrières de cette troupe devaient donc être très limitées. Bien qu'assez étoffé en apparence, le corpus des inscriptions messines à caractère militaire s'avère donc globalement décevant.

3.4. Les tuiles légionnaires estampillées

Contrairement à d'autres régions limitrophes dont la Bourgogne et l'Alsace (Delencre, Garcia 2011), la Lorraine n'a livré qu'un nombre extrêmement réduit de tuiles légionnaires estampillées. Ce fait peut s'expliquer par l'absence dans la région d'un grand camp permanent du type de ceux de Mirebeau ou Strasbourg. Un fragment de *tegula* provenant de Dieulouard-Scarpone, conservé au Musée Lorrain de Nancy (inv. 2006.0.7877) porte la marque de la XXI^e légion *Rapax*, cantonnée à Mayence et dont on a



Fig. 6 - Dieulouard (Meurthe-et-Moselle). Tuile estampillée de la XXI^e légion Rapax.
© Musée Lorrain, Nancy.

vu plus haut qu'elle disparaît vers 89-92 ap. J.-C. (fig. 6). Une seconde *tegula*, découverte à Toul lors de dragages dans le lit de la Moselle, présente une estampille de la XV^e légion *Primigenia*, cantonnée à Xanten (Billoret 1974, p. 339). La fabrication de cette tuile est datable avec précision puisque la XV^e *Primigenia* est créée en 39 ap. J.-C. et anéantie trente ans plus tard lors de la révolte de Civilis (Le Bohec 2000, p. 69 ; 2002, p. 26). Le caractère isolé de ces découvertes pose bien évidemment la question de leur représentativité. La présence bien attestée de soldats de la XXI^e *Rapax* dans les carrières de Norroy-les-Pont-à-Mousson, situées à seulement 12 km de Dieulouard (voir § 3.1) permet cependant d'étayer l'hypothèse de l'existence d'une tuilerie légionnaire dans ce secteur. Cette tuilerie pourrait être liée à la présence d'un détachement militaire (*vexillatio*) travaillant peut-être à la fois à l'extraction de pierre et à la production de tuiles.

4. Les fortifications

4.1. L'occupation militaire des *oppida* à la période tardo-républicaine et au début de l'Empire

La question des *militaria* romains en contexte tardo-républicain sur les *oppida* de Lorraine ayant fait l'objet d'une excellente synthèse récente (Dechezleprêtre 2008), nous ne reviendrons pas sur le sujet de façon détaillée. Il faut noter que trois sites fortifiés de hauteur d'époque gauloise ont livré du matériel pouvant se rattacher à cette thématique : il s'agit de la Pierre d'Appel à Étival-Clairefontaine (Vosges), de la Butte Sainte-Geneviève à Essey-lès-Nancy (Meurthe-et-Moselle) et du mont Châtel à Boviollles (Meuse) ; tous ces sites sont localisés sur le territoire des Leuques. Les découvertes d'Étival sont cependant sujettes à caution : beaucoup sont mal datées et le "trait de catapulte" mis au jour dans un contexte du milieu du I^{er} siècle av. J.-C. (Deyber 1984, pl. 26, n° 11) pourrait être également une pointe de lance ou de javelot, d'un modèle pour lequel l'attribution à l'armée romaine fait débat (Sievers 2001, p. 167 ; Poux 2008, pp. 358-359). Seule une pendeloque ajourée en bronze émaillé pourrait appartenir à un harnachement militaire (Deyber 1984, p. 188 ; Poux 2008, p. 385) ; on a vu cependant plus haut (§ 1) à quel point ce

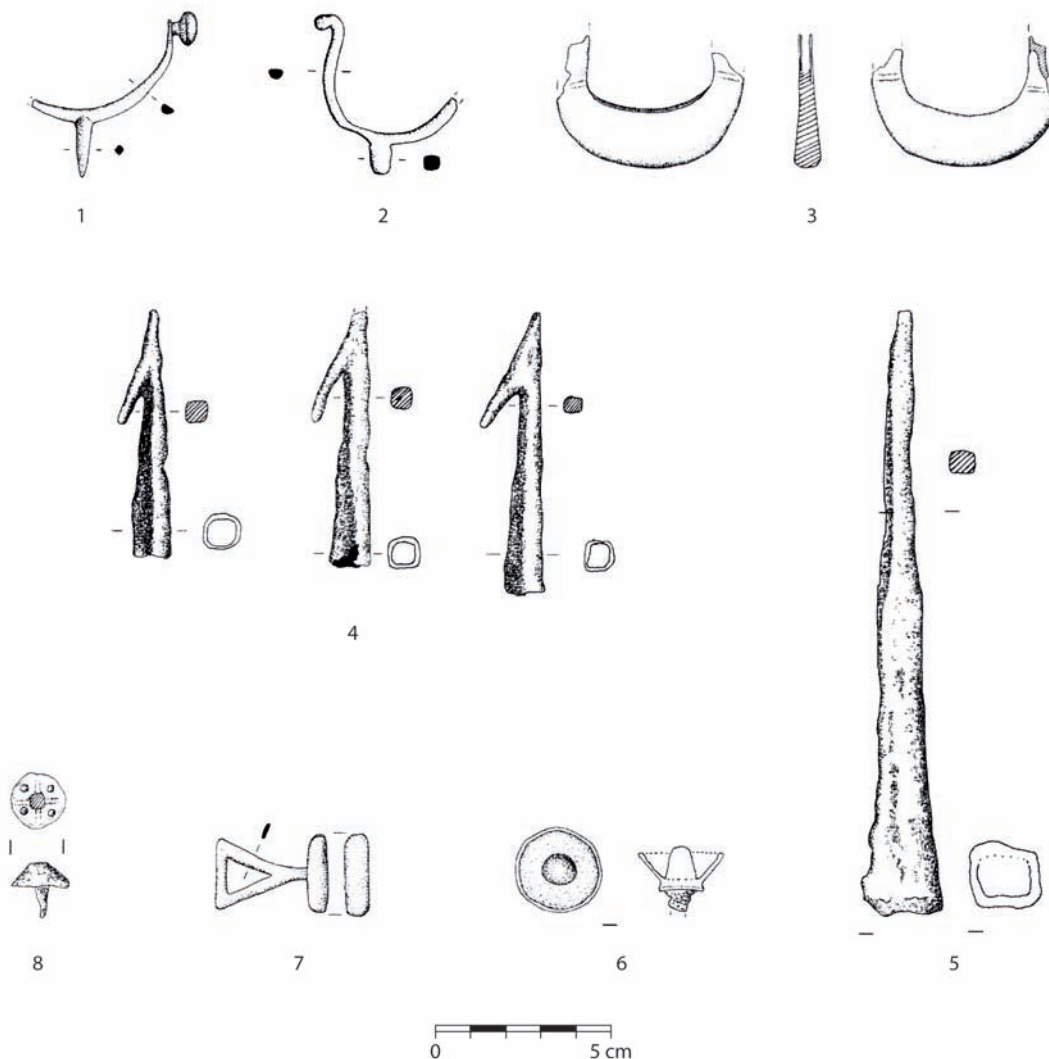


Fig. 7 - Essey-lès-Nancy "La Butte Sainte-Geneviève" (Meurthe-et-Moselle).
 Mobilier métallique à caractère militaire d'époque tardo-républicaine.
 Dessin T. Dechezleprêtre, d'après Dechezleprêtre 2008, p. 100.

type de mobilier doit être abordé avec prudence⁸. Les trouvailles d'Essey-lès-Nancy sont mieux assurées : outre deux rares exemplaires d'éperon (fig. 7, n° 1 et 2) et une bouterolle de fourreau d'épée gauloise proche du type Ludwigshafen (fig. 7, n° 3), on y remarque notamment la présence d'un clou de chaussure à décor interne, du type de ceux qui équipaient les sandales de l'armée romaine (*caligae*) à l'époque tardo-républicaine et augustéenne (Poux 2008, pp. 376-381 ; fig. 7, n° 8). Le site d'Essey-lès-Nancy a également livré un bouton à boucle triangulaire, considéré comme typique du dispositif de fermeture du baudrier de fixation du poignard légionnaire (fig. 7, n° 7 ; Dechezleprêtre 2008, pp. 100-101).

L'ensemble le plus remarquable provient de Boviolles. Le sommet de cet *oppidum* d'une cinquantaine d'hectares a en effet fourni un abondant mobilier de la Tène D2 et des décennies suivantes, parmi lequel se remarquent notamment des pendeloques et des boucles caractéristiques du petit équipement découvert sur les sites précoces du limes (Dechezleprêtre 2004 ; 2008). Plus surprenant, les sondages réalisés en 2010-2012 au pied de l'*oppidum*, sur la commune de Saint-Amand-sur-Ornain, ont également livré

un ensemble conséquent de *militaria*, dont un poignard de type *pugio* et une extrémité de fourreau de glaive. Le *pugio* de Boviolles présente une lame courte (entre 17 et 18 cm de long) que l'on retrouve sur les modèles de l'époque tardo-républicaine et du début du Haut-Empire (Bishop, Coulston 2006, p. 57 et 84). Un exemplaire comparable a été découvert à Dangstetten (Saliola, Casprini 2012, p. 109, n° 66). Ces découvertes sont d'autant plus intéressantes qu'elles se situent dans un contexte légèrement plus tardif que celles de l'*oppidum*, soit entre la fin de la Tène D2 et le milieu de l'époque augustéenne (Bonaventure, Pieters 2010 ; 2011 ; 2012). L'élément le plus significatif est constitué par une quantité inhabituelle de clous de chaussure à décor interne (fig. 8). L'existence de ceux-ci à l'intérieur de l'*oppidum* est connue depuis le XIX^e siècle et a été confirmée par les recherches récentes menées entre 2001 et 2009 au même endroit (Dechezleprêtre 2008, p. 97). De manière plus étonnante, ils sont également bien attestés à l'extérieur de la fortification, comme l'a montré le sondage de 2010 qui en a livré pas moins de 237 exemplaires sur une surface d'un peu plus de 500 m². Cette opération a également permis de découvrir une ébauche de clou qui pourrait prouver l'existence d'une production locale, peut-être au sein d'une *fabrica* militaire (Bonaventure, Pieters 2010, p. 68). Quelques indices semblent également indiquer une présence de l'armée romaine à la même époque à l'emplacement de l'agglomération antique de *Nasium* (aujourd'hui Naix-aux-Forges), située elle aussi au pied de l'*oppidum* (Dechezleprêtre 2008, p. 97).

Il est possible de rechercher l'origine de ces installations militaires précoces dans la mise en place par le pouvoir romain d'un véritable système d'occupation du territoire gaulois, avec notamment un contrôle des grandes agglomérations et des voies de communication. La nécessité de maintenir, pendant des décennies, de telles garnisons trouve notamment sa justification dans les troubles qui agitent la Gaule pendant les années 40-20 (voir § 2 ; Poux 2008, p. 424). Dans ce dispositif, les sites d'Essey-lès-Nancy et de Boviolles possèdent sans doute une grande importance stratégique. Essey-lès-Nancy est en effet l'un des principaux

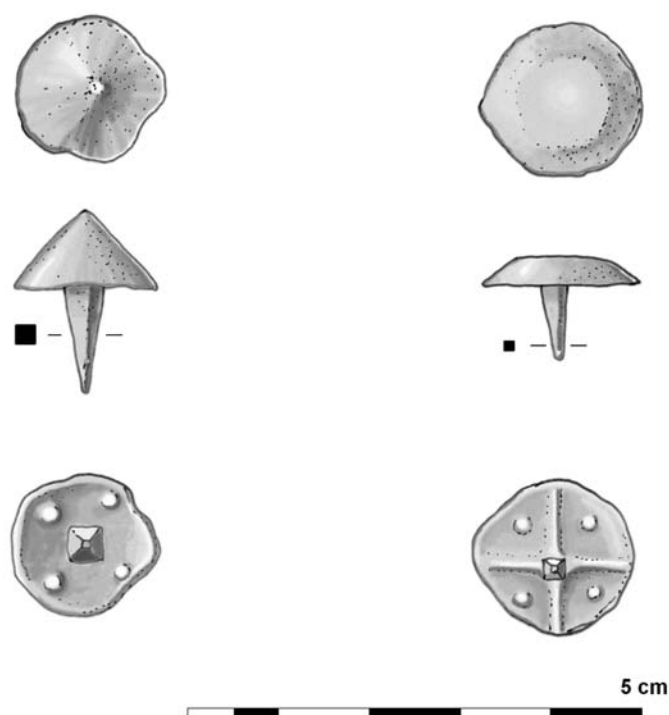


Fig. 8 - Boviolles (Meuse). Clous à tête conique et à décor interne découvertes anciennement sur l'*oppidum* ; l'exemplaire de droite présente une usure attestant de son utilisation.
Dessin L. Olivier, Musée d'Archéologie Nationale.

oppida des Leuques et se situe sur un très ancien itinéraire nord-sud, passant par les vallées du Madon et de la Moselle ; ce dernier est également contrôlé par l'*oppidum* de Sion (Legendre, Olivier 2003). Quant au site de Boviollles, il constitue de loin le plus grand site fortifié sur le territoire des Leuques et joue certainement, à l'époque de l'Indépendance, un rôle politique majeur ; aussi n'est-il pas étonnant de voir se développer au pied de la fortification gauloise la ville de *Nasium*, fondée à l'époque augustéenne et élevée au rang de chef-lieu de cité⁹. La présence militaire sur le site de Boviollles et ses environs semble être d'une certaine importance et s'inscrire dans la durée ; le nombre considérable de clous de chaussures à décor interne ne trouve ainsi de comparaisons que sur le champ de bataille d'Alésia¹⁰ (Brouquier-Reddé, Deyber 2001, pp. 303-305). Le site a donc pu abriter plus qu'une petite garnison locale, même si l'existence d'un camp n'est pour l'instant pas démontrée.

4.2. Les fortifications du Bas-Empire

Face à la menace grandissante des raids germaniques à partir du milieu du III^e siècle ap. J.-C., la Lorraine se couvre progressivement, comme les autres régions de Gaule septentrionale, de fortifications protégeant les principaux centres urbains et les axes routiers. Il ne s'agit pas là d'un mouvement de construction désordonné, mais d'un véritable système de défense organisé en profondeur, s'insérant dans un schéma plus vaste visant à protéger l'arrière-pays du limes. Ce système ne résulte pas d'un acte unique, mais plutôt de stratégies successives, ce qui en complique la compréhension. La chronologie de ces fortifications, souvent attribuées sans preuves à la fin du III^e ou au début du IV^e siècle, est donc sans doute plus complexe qu'il n'y paraît (Johnson 1983 ; Brulet 1990 ; 1993 ; 1996 ; 2006a et b).

4.2.1. Les enceintes urbaines

Quatre agglomérations lorraines au moins se voient dotées d'une enceinte durant l'Antiquité tardive. Il s'agit des trois villes qui sont alors capitales de cité (fig. 9 et 10) : Metz (*Divodurum*), Toul (*Tullum*), Verdun (*Virodunum*) et de l'agglomération secondaire de Tarquimpol (*Decempagi*). Ce choix s'explique aisément car, pour les trois premiers, il s'agit de centres politiques majeurs qu'il convenait de protéger en priorité. D'autre part, ces enceintes sont toutes situées sur des axes routiers d'importance stratégique : la voie Lyon-Trèves (Metz, Toul) la voie Reims-Strasbourg (Verdun, Metz, Tarquimpol) et la voie Reims-Mayence (Verdun, Metz). Ces sites n'ont livré que peu ou pas d'éléments militaires du Bas-Empire, mais ceci n'est guère significatif quand on connaît les conditions particulières de l'archéologie urbaine et surtout la mauvaise conservation des niveaux de cette période. Il est donc possible que ces fortifications aient abrité des troupes de manière temporaire ou permanente, lors d'opérations militaires de l'armée de campagne ou bien dans le cadre de la stratégie de défense en profondeur évoquée plus haut. Dans ce dernier cas, c'est du moins ce que laisse supposer le texte de Zosime mentionnant que Constantin a établi une partie de l'armée des frontières dans les villes (Zosime, *Histoire romaine*, II, 34).

L'enceinte de Metz, d'une superficie de 55 ha environ (et non 60 à 70 comme on peut le lire parfois) est de loin la plus vaste des trois. D'une longueur de 3 à 3,5 km, son tracé est connu globalement, mais il comporte encore de nombreuses imprécisions. L'existence de tours est peu documentée car essentiellement fondée sur l'étude du cadastre ; il est par ailleurs bien attesté par l'archéologie que de longues portions de courtine n'en comportent pas (Flotté 2005, p. 104). La date de la construction de ce rempart est mal fixée mais il semble qu'il ait été précédé par la transformation du grand amphithéâtre du quartier péri-urbain du Sablon en forteresse au milieu du III^e siècle ap. J.-C., grâce au creusement d'un vaste fossé périphérique large de 8 m et profond de 4 m, découvert lors de fouilles préventives en 2006-2007 (Gama 2014). Cet aménagement, que l'on peut mettre en relation avec les invasions alamanes décrites par les textes antiques, répondait probablement à une logique d'urgence et offrait à la fois un point fortifié stratégique à l'armée et un refuge à la population. Le fossé a été comblé avant la fin du III^e siècle, peut-être

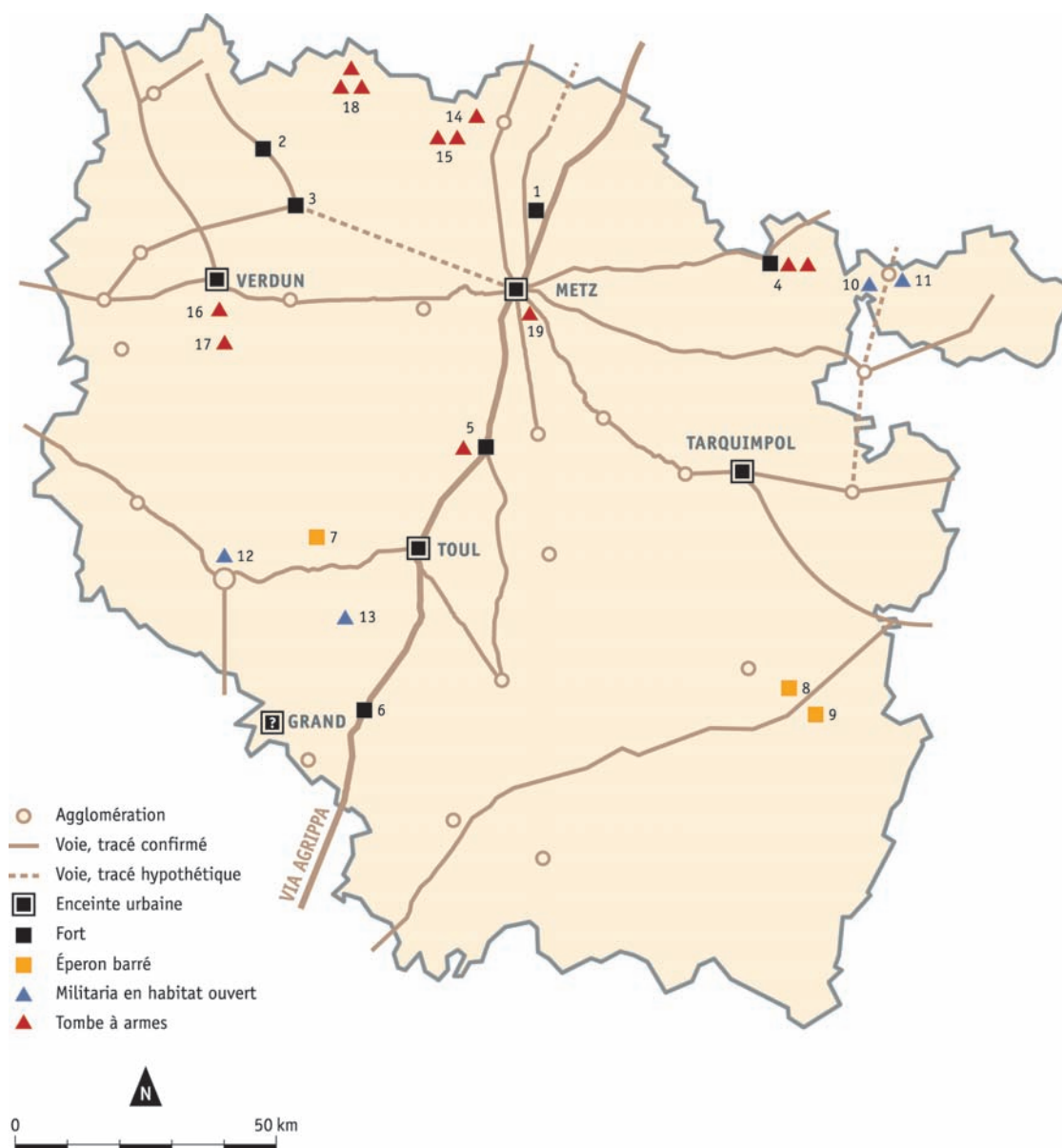


Fig. 9 - Carte de répartition des indices de présence de l'armée romaine en Lorraine au Bas-Empire, par rapport aux principales voies et aux agglomérations (l'enceinte de Grand est figurée à titre hypothétique). Forts : 1. Ennery ; 2. Saint-Laurent-sur-Othain ; 3. Senon ; 4. Cocheren ; 5. Dieulouard Scarpone ; 6. Soulosse-sous-Saint-Élophé. Éperons barrés : 7. Sorcy-Saint-Martin ; 8. Étival-Clairefontaine ; 9. Saint-Dié. Militaria en contexte d'habitat ouvert : 10. Sarreinsming ; 11. Bliesbruck ; 12. Naix-aux-Forges ; 13. Rigny-la-Salle. Tombe(s) avec arme(s) : 4. Cocheren ; 5. Dieulouard-Scarpone 14. Molvange ; 15. Fontoy ; 16. Belleray (probable) ; 17. Dieue-sur-Meuse ; 18. Cutry ; 19. Metz-Sablons. DAO Ch. Lajournade.

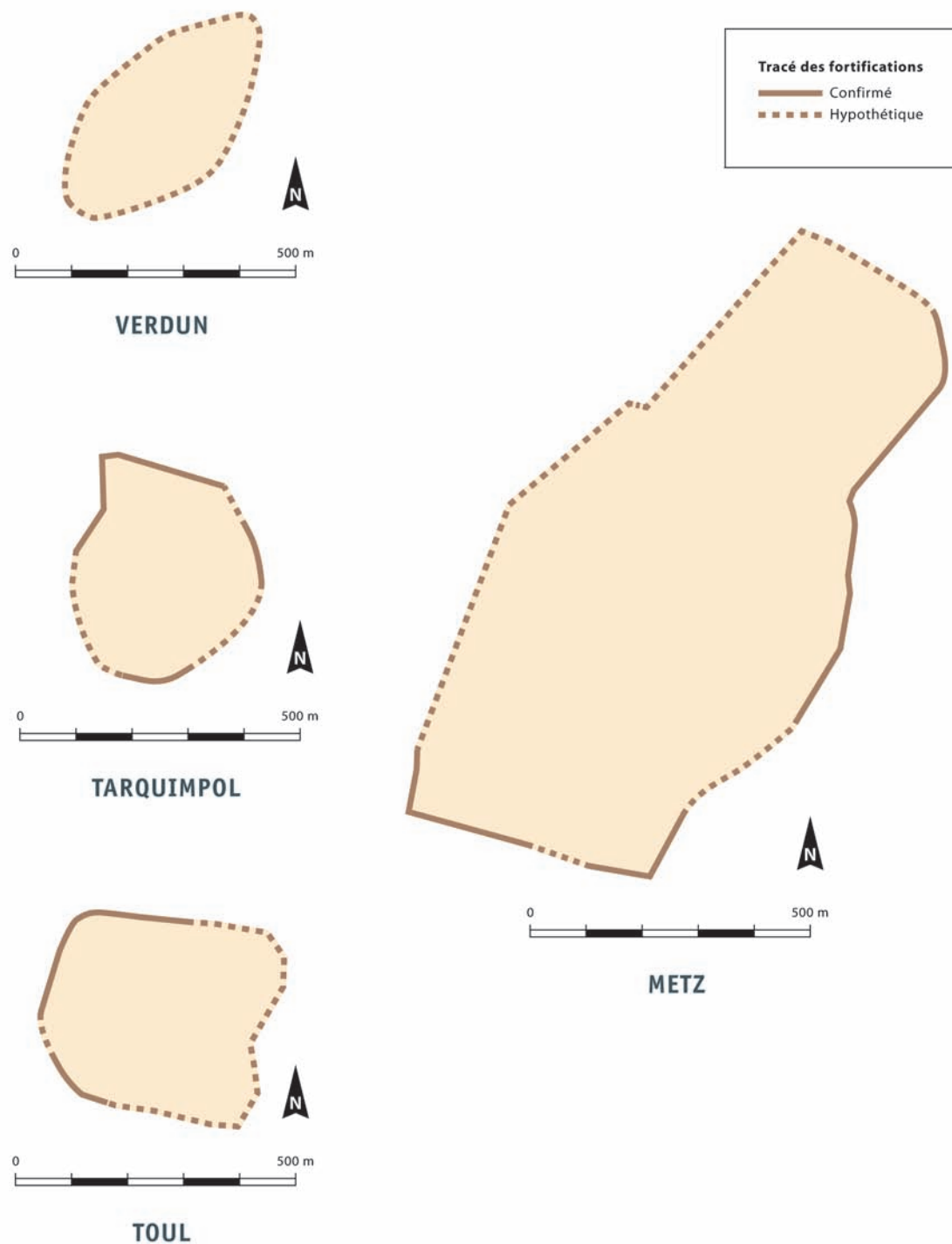


Fig. 10 - Plans schématiques comparés des enceintes de Metz, Toul, Verdun et Tarquimpol.
DAO Ch. Lajournade, d'après Flotté 2005 ; Hamm 2004 ; Mourot 2001 ; Berton, Petit 1997.

lorsque la menace de nouvelles invasions semblait écartée ; la construction de la muraille urbaine a donc pu intervenir bien plus tard.

L'enceinte de Toul, quant à elle, est beaucoup plus réduite que celle de Metz (12 ha environ suivant les calculs les plus récents). La maçonnerie en est de belle qualité, en petit appareil avec chaînages de briques. Des tours de plan semi-circulaire ou circulaire y ont été observées ; l'estimation de leur nombre varie entre 28 et 35 mais seules six à huit d'entre elles – du fait de l'imprécision de certaines données anciennes – sont attestées pour l'instant par l'archéologie. La date avancée pour la construction de cet ouvrage (fin du III^e ou début du IV^e siècle) doit être considérée avec prudence, car elle est uniquement fondée sur la découverte dans les fondations de deux monnaies d'Aurélien et de Carin qui fournissent un terminus post quem de 270/285 (Liéger, Choux 1949, pp. 90-95 ; Humbert 1974 ; Hamm 2004, pp. 366-368).

Avec une surface enclose de 7 ha environ, Verdun constitue enfin la plus petite des enceintes des chefs-lieux de cité de Lorraine. Son tracé est cependant en grande partie hypothétique et on ignore si elle a pu comporter des tours (Mourot 2001, p. 576).

À part ces trois villes, seule l'agglomération secondaire de Tarquimpol présente une véritable enceinte attribuable au Bas-Empire, enserrant une surface de 8 ha environ. L'existence de tours (dont une au moins serait de plan circulaire sur une base carrée) est indiquée par K. Wichmann qui a fouillé le site entre 1891 et 1895 ; les données fournies par ce dernier sont cependant peu claires (Berton, Petit 1997, p. 322). Les prospections géophysiques effectuées entre 2008 et 2010 ainsi que les sondages réalisés entre 2008 et 2011 ont renouvelé nos connaissances sur cette fortification, en grande partie constituée de murs maçonnés mais dont certaines sections pourraient avoir été bâties en bois et en terre. La présence d'un double fossé défensif a également été mise en évidence en avant de l'enceinte ; des sondages réalisés à l'intérieur de cette dernière ont livré les indices d'une importante occupation située entre le milieu du IV^e et le milieu du V^e siècle ap. J.-C. La présence de nombreux clous de chaussures dans les niveaux de cette époque est interprétée comme témoignant de l'existence d'une garnison militaire (Petit *et al.* 2011 ; Henning *et al.*, à paraître).

La petite agglomération de hauteur située sur la colline du Hérappel à Cocheren (Moselle) a par ailleurs longtemps été considérée comme possédant, au Bas-Empire, une enceinte d'une douzaine d'hectares (Georges-Leroy, Massy 1993 ; Georges-Leroy 1997), ce qui en ferait l'équivalent de celle d'un chef-lieu de cité comme Toul. Cependant, il se peut que la surface réellement enclose soit beaucoup plus réduite, ce qui serait plus en rapport avec la taille de cette bourgade antique. Les fouilles réalisées sur le Hérappel entre 1881 et 1904 par Émile Huber ont mis au jour dans la partie septentrionale du site l'angle d'un système défensif barrant l'éperon sur lequel se développe la zone d'habitat (Huber 1907). Ce rempart, épais de 2,25 m et réalisé en petit appareil de pierre calcaire assez soigné, était renforcé de tours de formes variées (carrée, ronde, semi-circulaire) et percé d'une porte s'ouvrant à l'est (fig. 11, A). La découverte d'un tronçon de mur longeant la rupture de pente à 200 m au sud-ouest a fait supposer l'existence d'une vaste fortification périphérique englobant tout l'éperon (fig. 11, B). Rien ne vient cependant confirmer avec certitude cette hypothèse, le tronçon de mur en question pouvant n'être qu'une simple terrasse. La cartographie des constructions antiques et la topographie laissent penser que les vestiges dégagés par Huber pourraient en fait appartenir à un fort dont la surface peut être estimée à 1,5 ha environ. Une telle installation trouverait d'ailleurs un excellent parallèle dans le *castrum* urbain de Kaiseraugst, de morphologie et de dimensions tout à fait comparables (Brulet 2006b, p. 159). Quoi qu'il en soit, le Hérappel est le seul site fortifié du Bas-Empire de Lorraine qui ait livré une quantité appréciable de *militaria*. Émile Huber y a découvert une série de fers de lances, javelots ou flèches (Huber 1907, pl. XV), mais aussi plusieurs éléments de ceinturon, dont une boucle et deux appliques en alliage cuivreux (Huber 1907, pl. XXII, n° 243 et pl. XXV, n° 359 ; fig. 12a). Ces dernières appartiennent à un type dit "en hélice" (*Propellerbeschlag*) caractéristique du Bas-Empire et généralement considéré comme militaire (Feugère 1993, p. 251 ; Bishop, Coulston 2006, p. 218). Des appliques semblables se rencontrent notamment dans la tombe à armes de Vert-la-Gravelle (Böhme 1974, pl. 143) ainsi que sur plusieurs sites de hauteur du Hunsrück-Eifel,

où elles sont datées du milieu ou de la seconde moitié du IV^e siècle ap. J.-C. (Gilles 1985, p. 49). Les fouilles de sauvetage réalisées en plusieurs points de l'habitat du Hérapel en 1992 ont confirmé cette première impression en mettant au jour quatre nouveaux fers de lances ou de javelots ainsi qu'un fer de trait de catapulte dans les zones 7 et 8 (fig. 12b), le tout se situant également dans un contexte du IV^e siècle ap. J.-C.¹¹ (Feller 1992). Le fer de trait de catapulte, muni d'une soie d'emmanchement (fig. 12b, n° 5) trouve de nombreux parallèles dans les camps du limes, comme par exemple Vindonissa (Unz, Deschler-Erb 1997, pl. 22), Augst (Deschler-Erb 1999, pl. 3) ou Xanten (Lenz 2006, pl. 11). Notons enfin la présence de tombes à caractère militaire de la même époque dans la nécropole proche de la fortification, fouillée entre 1827 et 1829 par Heinrich Böcking (voir § 6. 2).

Un autre cas est lui aussi sujet à débat : celui de l'agglomération-sanctuaire antique de Grand (Vosges), qui comporte une enceinte de plan hexagonal irrégulier, d'une surface de 18 ha environ. Les courtines, larges de 2,80 m à leur base, sont réalisées en petit appareil et renforcées de tours circulaires de 6 m de diamètre ; cette dimension étant portée à 10 m pour les tours d'angle (Bertaux *et alii* 2000, pp. 13-15). Cette construction monumentale, qui semble érigée à la fin du I^{er} ou au début du II^e siècle ap. J.-C.,



Fig. 11 - Plan schématique du site du Hérapel à Cocheren (Moselle) : 1. ensemble de constructions dégage par E. Huber entre 1881 et 1904 ; 2. construction localisée ponctuellement ; 3. zone où des constructions denses ont été repérées ; 4. tracé supposé de la voie d'accès ; A. fortification du Bas-Empire fouillée par E. Huber ; B. portion de mur de l'enceinte périphérique supposée (ou mur de terrasse?) ; C : sanctuaire. DAO Ch. Lajournade, d'après Leroy 1997 avec compléments.

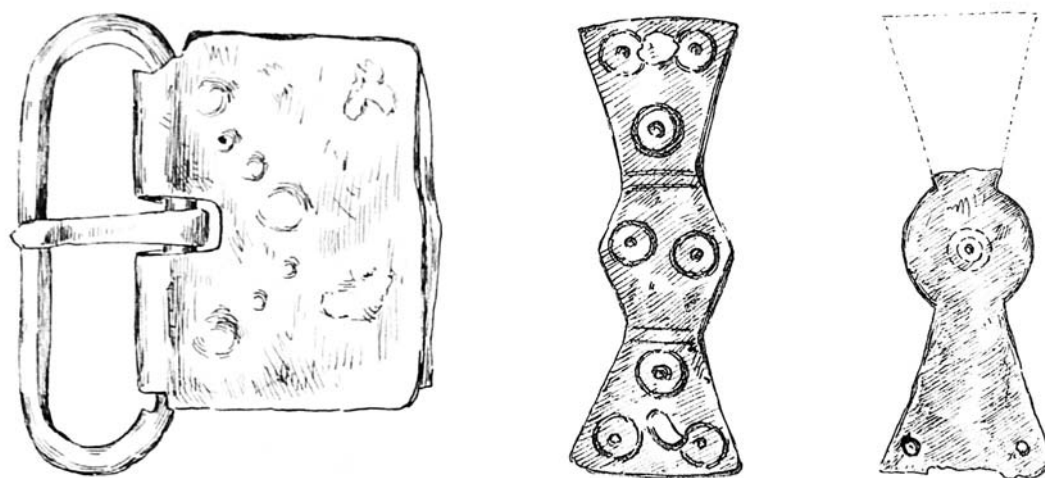


Fig. 12a - Éléments de ceinturons du Bas-Empire de type militaire découverts lors des fouilles de la fortification du Hérapel à Cocheren (Moselle) entre 1881 et 1904 (d'après Huber 1907, sans échelle).

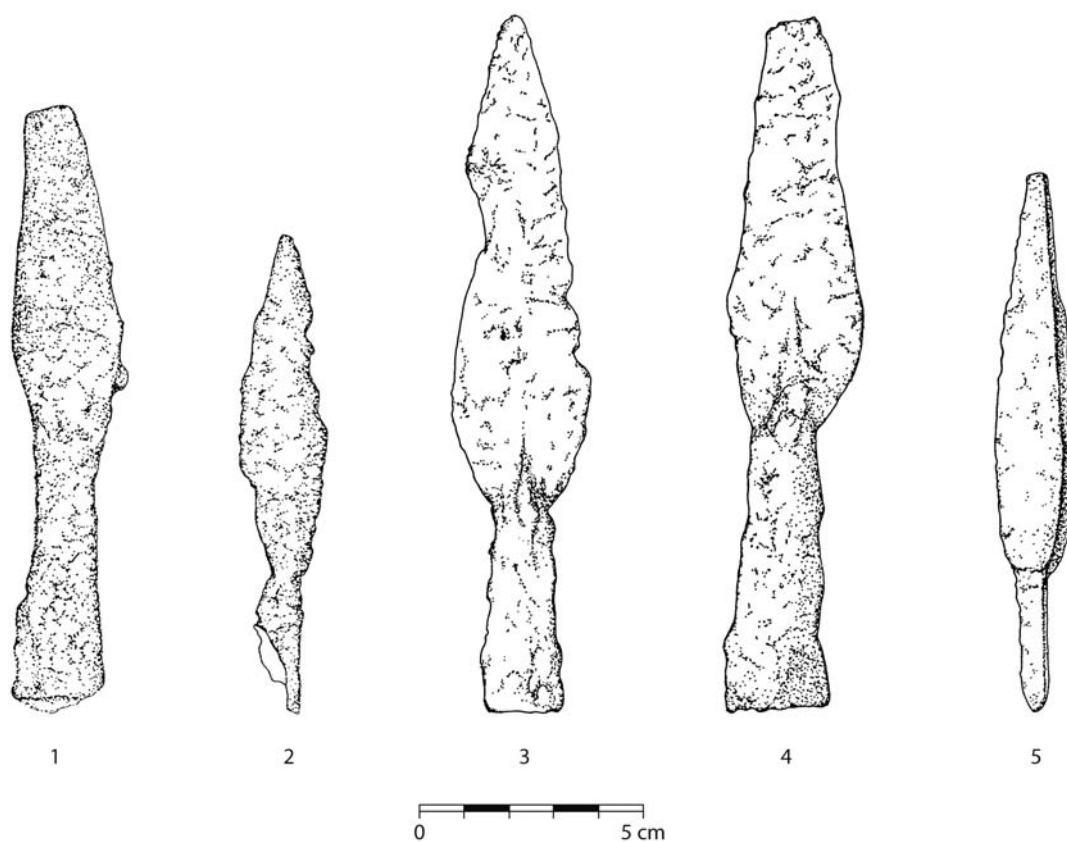


Fig. 12b - Fers de lances ou de javelots (n° 1 à 4) et de trait de catapulte (n° 5) découverts en contexte du Bas-Empire lors des fouilles de sauvetage sur le site du Hérapel à Cocheren (Moselle) en 1992 (d'après Feller 1992).

aurait possédé à l'origine une fonction symbolique en rapport avec le culte pratiqué à cet endroit. Ce rôle a-t-il pu évoluer vers une mise en défense du site au Bas-Empire ? Il faut noter la découverte en 2010 et 2011, dans les fouilles de la rue du Ruisseau, de deux paires d'écailles de cuirasses de type *lorica squamata*, réalisées en alliage cuivreux et appartenant à deux cuirasses différentes (Dechezleprêtre 2010, p. 106 ; 2011a, p. 138 ; Leclerc 2012, n° 334 et 335 - fig. 13). Une écaille supplémentaire a été mise au jour au même endroit en 2013 (information Th. Dechezleprêtre). Le premier de ces fragments correspond au type le plus classique, muni de perforations sur trois côtés (fig. 13, à gauche) ; il provient d'un niveau postérieur à la fin du III^e siècle ap. J.-C. (Dechezleprêtre 2010, p. 62). Le second, malheureusement hors contexte, appartient à un modèle moins courant, présentant des perforations sur ses quatre côtés et dit "semi-rigide", qui semble apparaître vers le milieu du II^e siècle ap. J.-C. (fig. 13, à droite ; Bishop, Coulston 2006, p. 139). Remarquons que des éléments de cuirasses et de cottes de mailles sont bien attestés dans les dépôts rituels de plusieurs sanctuaires proches de la Lorraine, comme Baâlons-Bouvellemont ou Mouzon dans les Ardennes (Caumont 2011). Cependant, la chronologie des exemplaires de Grand semble peu compatible avec cette interprétation culturelle, car ces dépôts votifs d'armes réelles ou miniatures sont, en effet, bien plus précoces, ne dépassant pas le I^{er} siècle ap. J.-C. (Caumont 2011, p. 34-38). Le même phénomène s'observe ailleurs, par exemple chez les Bataves (Nicolay 2007, p. 258). Les découvertes de Grand semblent en outre issues de niveaux de voirie, rien dans le mobilier associé n'indiquant un quelconque contexte religieux. L'hypothèse de la présence d'une unité militaire sur le site au Bas-Empire doit donc être envisagée, de même que le possible rôle défensif de l'enceinte à cette époque. La date de la construction de cette dernière est par ailleurs incertaine car uniquement fondée sur des suppositions ; il n'est donc pas impossible que cette muraille soit plus tardive qu'on le pensait jusqu'ici.

Il n'est pas facile de définir les rôles respectifs de l'édilité, du pouvoir impérial et de l'armée dans la construction des fortifications urbaines du Bas-Empire. Une autorisation impériale était nécessaire pour édifier un rempart et les considérations stratégiques étaient sans doute primordiales dans l'octroi de ce droit ; il est toutefois évident que les finances municipales n'étaient généralement pas suffisantes pour supporter le coût énorme de la construction d'une enceinte. C'est pourquoi une part des impôts des cités leur était reversée à cet effet, d'abord le quart en 358 sous Constance II, puis le tiers en 374 sous Valentinien I (Johnson 1983, p. 64 ; Brulet 2006, p. 66). Le rôle de l'empereur était également déterminant car il pouvait octroyer des subsides complémentaires ou bien l'aide de l'armée afin de fournir de la main-d'œuvre (Johnson 1983, p. 63). En Lorraine, il est ainsi vraisemblable que la ville de Toul ait obtenu l'aide impériale afin d'ériger ses fortifications : *Tullum* semble, en effet, une agglomération modeste au Haut-Empire, ainsi que l'illustrent sa faible surface et la pauvreté de sa parure monumentale. Lorsqu'elle

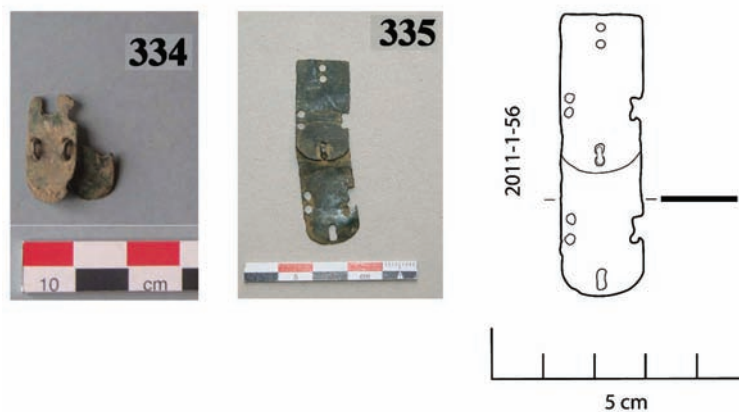


Fig. 13 - Grand (Vosges). Écailles de cuirasse de type *lorica squamata* (fouilles T. Dechezleprêtre). D'après Leclerc 2012.

devient chef-lieu de cité, probablement au Bas-Empire, sa taille n'évolue pas et les finances municipales sont, sans doute, largement insuffisantes pour ériger une enceinte qui compte parmi les mieux construites mais aussi les plus coûteuses de la région, ce qui contraste singulièrement avec la modestie apparente du reste du cadre urbain¹². Cette intervention impériale pourrait se justifier par des raisons politiques et stratégiques, à savoir la nécessité de défendre le chef-lieu de cité nouvellement créé à Toul ainsi que de protéger l'axe de communication vital constitué par la voie Lyon-Trèves.

A contrario, les décisions du pouvoir central ont sans doute été décisives dans le fait de n'établir dans certaines agglomérations secondaires que des fortifications de faible taille à vocation essentiellement militaire (voir § 4. 2. 2) et de laisser d'autres localités sans protection. Ce dernier cas se vérifie par exemple à Bliesbruck, Hettange-Grande ou Sarrebourg, sites qui ne possédaient visiblement pas les moyens d'édifier leurs propres remparts et ne remplissaient sans doute pas non plus les critères stratégiques nécessaires pour justifier l'aide impériale ou leur fortification par l'armée. Il se peut, cependant, qu'à proximité de certaines de ces agglomérations ouvertes du Bas-Empire ait existé un petit fortin abritant une garnison, comme semblent le suggérer les découvertes de Bliesbruck (Petit 2004a, p. 175 ; voir § 5. 2).

4.2.2. *Les forts*

Désignés souvent dans la littérature archéologique par des dénominations latines telles que *castrum*, *castellum* ou *burgus*, les forts diffèrent des enceintes urbaines par leur petite taille et le fait qu'ils résultent d'initiatives purement militaires. Lorsqu'ils sont liés à une agglomération antique, il n'est cependant pas facile de les différencier d'une enceinte urbaine de dimensions réduites ; on considère généralement la faible taille de la superficie enclose (2 ha ou moins) comme un argument en faveur de leur appartenance au domaine de l'armée (Brulet 2006a, p. 65). Il n'en reste pas moins que ces fortifications ont pu servir de refuge à la population des environs et qu'il est possible que des civils y aient cohabité de manière plus ou moins permanente avec les soldats. Raymond Brulet a mis en évidence l'existence de trois modules de forts, le premier autour de 1,8 à 2,8 ha, le second autour de 25 à 40 ares et le troisième autour de 2 à 10 ares (Brulet 2006b, p.157).

En Lorraine, trois fortifications au moins s'inscrivent dans la fourchette basse de la première catégorie définie par R. Brulet : il s'agit de Dieulouard (Meurthe-et-Moselle), de Soulosse-sous-Saint-Éloph (Vosges) et d'Ennery (Moselle). Comme on l'a vu plus haut, le site du Hérapel à Cocheren pourrait peut-être également appartenir à cette série. La surface de ces installations est modeste (aux alentours d'un hectare) et elles ont en commun de posséder un plan régulier, se rapprochant suivant les cas du parallélogramme, du trapèze ou du carré. Toutes trois se situent également sur ou à proximité immédiate d'un axe de communication et deux d'entre elles sécurisent de plus le franchissement d'un cours d'eau.

La fortification de Dieulouard contrôlait le passage sur la Moselle de la voie Lyon-Trèves au niveau de l'agglomération antique de *Scarponna* ; à son emplacement se trouve aujourd'hui l'écart de Scarponne (fig. 9, n° 5). L'enceinte, en forme de parallélogramme, présente une maçonnerie soignée, alternant petit appareil de moellons et rangs de briques. La présence de tours, notamment aux angles, est déduite essentiellement d'informations anciennes et mériterait d'être vérifiée. De même, la datation proposée pour la construction (fin IV^e ou début du V^e siècle ap. J.-C.) ne repose que sur la découverte vers 1869, dans un contexte peu sûr, de deux monnaies de Valentinien II et Arcadius (Georges-Leroy, Massy 1993, p. 151 ; Massy 1997a, p. 125). Si la proposition de plan de J.-L. Massy se révélait exacte, on serait ici en présence d'un fort du type de celui découvert à Yverdon en Suisse (Brulet 2006b, fig. 146, n° 3). L'existence d'une garnison à Dieulouard expliquerait notamment l'échec du siège mené par les Huns en 451 (voir § 2). La tombe à armes découverte dans la nécropole du Bas-Empire (voir § 6. 2) ainsi que deux éléments de ceinturon de type militaire, malheureusement hors contexte (voir § 7), pourraient par ailleurs témoigner de la présence de l'armée à cet endroit.

La fortification de Soulosse-sous-Saint-Éloph, avec son enceinte trapézoïdale enserrant une surface de 1,2 ha environ, est assez semblable à celle de Dieulouard. Comme cette dernière elle est liée à une agglomération antique (*Solicia* ou *Solimariaca*) localisée sur la voie Lyon-Trèves et elle contrôle également le franchissement d'un cours d'eau, en l'occurrence le Vair, affluent de la Meuse (fig. 9, n° 6). Les fouilles réalisées à Soulosse au XIX^e siècle ont permis de dégager un rempart épais de 2,50 m englobant de nombreux remplois (Bertaux 1997, p. 306). Une étude d'archives a récemment démontré que les recherches conduites successivement par Jean-Claude Cherrier (1818-1822), Jean-Baptiste Prosper Jollois (1822-1824) et Félix Voulot (1889-1890) avaient mis en évidence l'existence de six tours, situées aux quatre angles ainsi qu'au milieu de deux des côtés (Dechezleprêtre 2011b, p. 24). La découverte, en 1966, de deux bornes milliaires portant les noms des empereurs Crispus (vers 305-326) et Constantin II (314-340), utilisées en remploi dans un massif de maçonnerie a amené à dater la construction de l'enceinte de Soulosse au plus tôt dans la seconde moitié du IV^e siècle ap. J.-C. (Michler 2004, p. 347). Cependant, rien dans l'aspect ou dans la localisation de cette trouvaille n'indique qu'elle correspond bien à la fondation du rempart ou même qu'elle lui est simplement liée.

Le fort d'Ennery, bien que comparable en surface à ceux de Dieulouard et de Soulosse, est d'un modèle bien différent, puisqu'il n'est pas lié à une agglomération antique et que la pierre n'intervient pas dans sa construction. De plan carré (101 m de côté), il est principalement constitué d'un fossé large de 2 à 4 m et profond de 2 m. Ce dernier semble doublé d'une palissade, située curieusement à l'extérieur sur les côtés sud et ouest et à l'intérieur sur le côté est – mais peut-être s'agit-il là de deux phases distinctes d'aménagement. L'existence d'un rempart en terre, formé à partir des déblais du fossé, est probable, mais n'est pas prouvée. La partie enclose a livré de nombreuses traces d'occupation sous la forme de trous de poteau, de fosses et de structures de combustion, ainsi que du mobilier de la première moitié du IV^e siècle ap. J.-C. (monnaies de Licinius, Constantin I et Constantin II). Fait remarquable, cette fortification était desservie à l'ouest par une route large de 11 m bordée de fossés, qui indique clairement qu'il ne s'agit pas là d'une installation temporaire (Flotté, Fuchs 2004, p. 193 - fig. 14). Cette route de desserte, qui s'arrête net au fort, semble mener à une voie secondaire parallèle à la grande voie Lyon-Trèves, dont le tracé passe à 500 m à l'est du site (fig. 9, n° 1). La typologie de cet ensemble se rapproche de celle des forts liés au

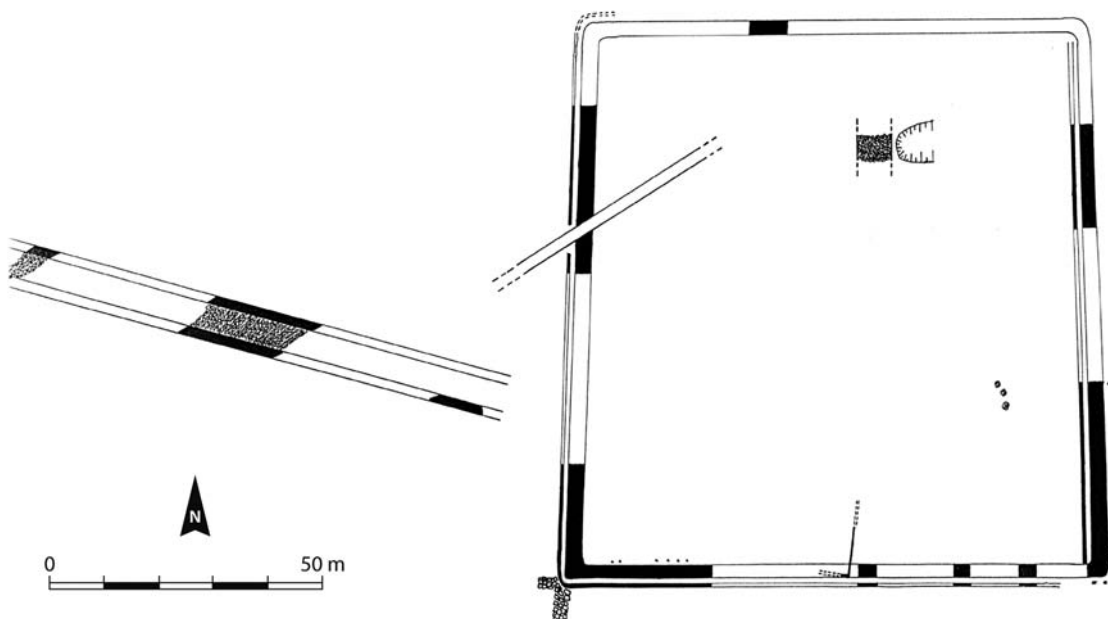


Fig. 14 - Plan du fort d'Ennery (Moselle). D'après Flotté, Fuchs 2004, p. 193.

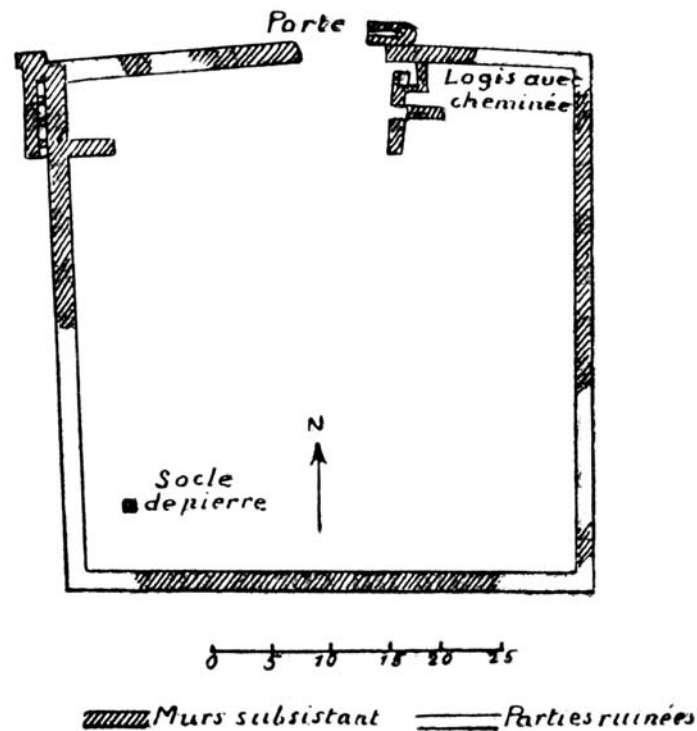


Fig. 15 - Plan du fort de Senon (Meuse). D'après Grenier 1931.

réseau routier ; il faut cependant noter que ces derniers sont généralement beaucoup plus petits (autour de 25 ares en moyenne ; Brulet 2006b, p. 157). La taille de cette fortification laisse donc penser qu'elle constituait plus qu'un simple poste de contrôle d'une voie ; peut-être s'agit-il là du cantonnement d'un détachement militaire mobile destiné à protéger la ville de Metz des incursions empruntant la vallée de la Moselle.

Deux autres sites appartiennent à la seconde des classes définie par Raymond Brulet (surface comprise entre 25 et 40 ares) : il s'agit des forts de Senon et de Saint-Laurent-sur-Othain (Meuse). Tous deux sont situés dans des agglomérations secondaires et liés à des axes de circulation. Connue depuis le XIX^e siècle, la fortification de Senon, dite "Bourge", a fait l'objet de fouilles partielles par F. Drexel en 1917 (Grenier 1931, p. 448 ; Feller, Georges-Leroy 1997, pp. 291-292). Il s'agit d'une enceinte de plan presque carré de 50 m de côté environ, dont les murs larges de 1,20 m sont soigneusement réalisés en petit appareil (fig. 15). La présence d'une entrée située au nord ainsi que celle de tours est supposée sans être certaine ; il faut également remarquer que Drexel a mis en évidence l'existence d'au moins deux états de construction dans les murs bordant la porte, ce qui vient compliquer la compréhension du plan partiel dont on dispose. La mise au jour en 1917 d'une dizaine d'*antoniniani* datant des années 270 ap. J.-C. a été complétée par l'observation des déblais de la fouille en 1921 par Georges Chenet ; celui-ci y a découvert un *antoninianus* de Victorin ainsi que de la céramique sigillée du IV^e siècle (Mouroit 2001, pp. 481-482). Rappelons aussi que ce sont les remparts de Senon (plutôt que ceux de Sens) qui sont susceptibles d'avoir protégés, en 356, Julien et son armée assiégés par les Alamans¹³ (voir § 2).

Le fort de Saint-Laurent-sur-Othain, fouillé en 1930-1931, est en forme de polygone irrégulier et possède comme celui de Senon une surface de 2500 m² (fig. 16). La courtine, construite en petit appareil et épaisse de 1,55 m, semble avoir été précédée d'un double fossé (Massy 1997b, p. 367 ; Mouroit 2001, p. 492).

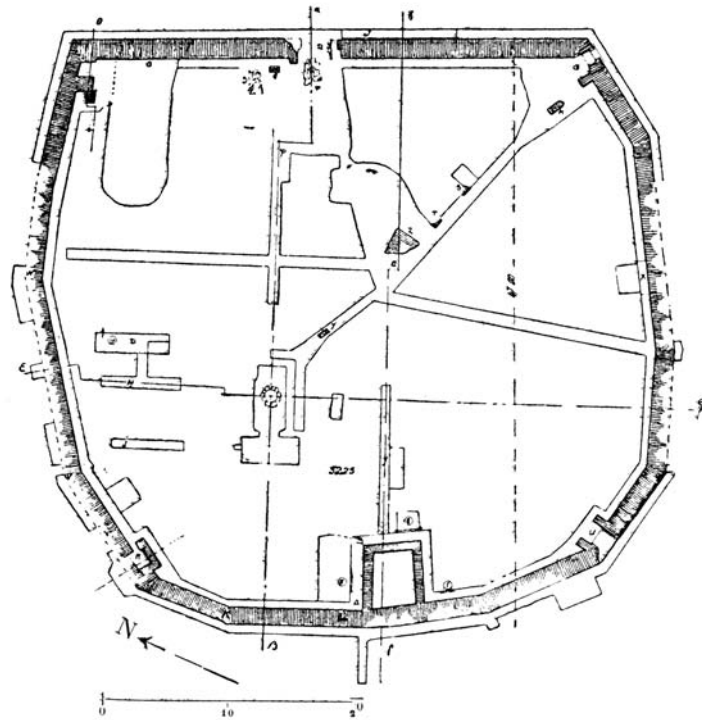


Fig. 16 - Plan du fort de Saint-Laurent-sur-Othain (Meuse). D'après Grenier 1931.

Une entrée principale est aménagée au milieu de la face la plus rectiligne et paraît complétée par deux poternes, dont l'une munie d'une possible chicane. Les niveaux d'occupation mis en évidence à l'intérieur de la fortification ont livré un abondant mobilier céramique du III^e siècle ap. J.-C., ainsi que des monnaies d'Aurélien, Victorin, Gallien, Claude II le Gothique et surtout Tétricus, ce qui a fait supposer que le site n'était plus utilisé au IV^e siècle (Grenier 1931, p. 450).

La présence d'une fortification du Bas-Empire dans ou à proximité de l'agglomération antique de Naix-aux-Forges (Meuse) fait toujours l'objet de débats. Si un *castrum* est attesté en 612 par la *Chronique de Frégedaire*, rien ne permet d'affirmer qu'il existe déjà à la fin de l'époque gallo-romaine (Guillaume 2004). Le seul indice en faveur de cette hypothèse est constitué par deux éléments de ceinturons de type militaire découverts anciennement sur le site de *Nasium*. Ils sont susceptibles de témoigner de l'existence d'une garnison et peut-être d'un fort, que la nécessité de protéger la voie reliant Reims à Toul pourrait par ailleurs justifier (fig. 17).

Il convient enfin de mentionner le cas douteux de Deneuvre (Meurthe-et-Moselle), site surtout connu pour son sanctuaire qui a livré la plus vaste série de représentations d'Hercule en Gaule (Moitrieux 1992). Le fait que cette bourgade antique soit située sur un important itinéraire menant vers l'Alsace par le col du Donon a amené à supposer l'existence, à cet endroit, d'une garnison, occupant un fort qui serait l'édifice gallo-romain dont les ruines sont connues sous le nom de "Tour du Bacha" (Moitrieux 1997, p. 102). Outre le fait que cette construction n'est pas datée avec précision, l'observation des élévations actuellement visibles ne permet pas de confirmer sa nature défensive. On remarquera également, parmi les offrandes du sanctuaire d'Hercule situé à proximité, la présence de quelques objets pouvant évoquer la sphère militaire : une statuette représentant un soldat ou le dieu Mars (Moitrieux 1992, p. 97 et 253).



Fig. 17 - Naix-aux-Forges (Meuse). Éléments de ceinturons du Bas-Empire de type militaire.
© J. Guillaume.

et cinq petits médaillons en plomb argenté munis d'éléments de suspension, dont le diamètre varie de 3,1 à 3,5 cm et qui sont datés des III^e et IV^e siècles ap. J.-C. (Moitrieux 1992, p. 95 et 253). L'un de ces médaillons étant orné d'une Victoire, leur interprétation en tant que *militaria* est envisageable, sans certitude cependant. Les fouilles du sanctuaire de Deneuvre ont également mis au jour un fer de lance de forme atypique, long d'une trentaine de centimètres : sa pointe, creuse et munie de deux branches à sa base, est séparée de la douille par une excroissance. Cet objet est interprété comme un possible emblème de bénéficiaire (Moitrieux 1992, p. 97 et 253). Toutefois, certaines découvertes de ce type sont considérées ailleurs comme des enseignes de procession. Ainsi, même s'il est possible de supposer une présence de l'armée romaine à Deneuvre du fait de la situation stratégique de cette agglomération, les faibles indices archéologiques disponibles ne permettent pas d'être affirmatif sur ce point.

4.2.3. Les sites fortifiés de hauteur au Bas-Empire : garnisons ou refuges ?

La question de la réutilisation à partir du III^e siècle ap. J.-C. de certains sites fortifiés de hauteur, souvent d'origine protohistorique, n'est pas facile à appréhender en ce qui concerne la Lorraine. Les informations sur le sujet restent extrêmement limitées et se réduisent souvent à quelques monnaies découvertes anciennement. Une première synthèse a ainsi répertorié 27 cas possibles pour l'ensemble de la région, mais sur ce total pas moins de 24 sont jugés à juste titre incertains (Georges 1988, p. 14). Un travail plus récent (Royère 2013) permet de dresser un bilan comparable. Pour l'ensemble de notre territoire d'étude, si l'on excepte le cas particulier du Hérappel à Cocheren (voir § 4.2.1), seuls trois sites de ce type sont susceptibles d'avoir accueilli une garnison de l'armée romaine. Outre leur position stratégique, ils présentent en effet des traces de travaux de fortification et/ou des *militaria* : il s'agit de la Côte Châtel à Sorcy-Saint-Martin (Meuse), de la Bure à Saint-Dié et de la Pierre d'Appel à Étival-Clairefontaine (Vosges). Rien ne permet par contre de dire si les autres sites sont de même nature ou bien s'ils ont pu simplement servir de refuges

temporaires pour la population civile, comme cela semble être le cas en Belgique (Brulet 2008) et dans le Hunsrück-Eifel (Gilles 1985 ; 2008).

L'éperon barré de Sorcy-Saint-Martin domine la vallée de la Meuse ainsi que la voie secondaire reliant les agglomérations antiques de Naix-aux-Forges (*Nasium*) et Dieulouard (*Scarponna*). D'une surface d'une douzaine d'hectares, il est protégé par un rempart de type *murus gallicus*, datant probablement de La Tène finale mais qui semble avoir été modifié postérieurement, peut-être à l'époque gallo-romaine (Delestre 1997). C'est en tout cas à cette dernière période que se rattachent de nombreux vestiges, parmi lesquels un sanctuaire mais aussi des structures d'habitat (cave, puits). De nombreuses monnaies ainsi que de la céramique sigillée du IV^e siècle attestent l'occupation du site au Bas-Empire (Mourot 2001, p. 524). On y remarque plus particulièrement la présence d'une contre-plaque et d'une boucle de ceinture en alliage cuivreux ; la contre-plaque présente une extrémité triangulaire et un décor en relief qui permettent de la rattacher au type B des modèles dits *Kerbschnittverzierte Gürtelgarnituren* (fig. 18). Des exemplaires comparables ont été découverts dans la tombe D de Tournai "rue Despars" (Böhme 1974, pl. 109, 1 et 2) ainsi que dans les environs d'Étampes (Böhme 1974, pl. 121, 13-14). Ils sont datés par W. Böhme de son niveau I, soit vers 350-400 ap. J.-C. (Böhme 1974, p. 155) et leur origine militaire semble probable. Même s'ils semblent avoir été portés par des civils ou des membres de milices privées, les ceinturons du Bas-Empire sont en effet considérés comme faisant plus fréquemment partie du costume de l'armée romaine, ce que semble confirmer leur répartition axée sur les frontières rhénane et danubienne (Sommer 1984, p. 87-103 ; Kazansky 1995, p. 40 ; Bishop, Coulston 2006, p. 222).

Le site de la Bure à Saint-Dié est le mieux connu de tous, ayant fait l'objet de fouilles entre 1964 et 1992 (Troncart 1986 ; Michler 2004, pp. 297-314). D'une surface de trois hectares, il contrôle la vallée de la Meurthe ainsi que les accès menant vers la plaine d'Alsace et passant par les cols de Saales, de Sainte-Marie et du Bonhomme. Ce petit *oppidum* de La Tène finale est profondément remanié au IV^e siècle ap. J.-C. par l'édification en avant du rempart gaulois d'une importante levée de terre servant de soubassement à un mur, dont seule subsiste la fondation réalisée en gros blocs de grès. Cet ouvrage barrant l'éperon est



Fig. 18 - Sorcy-Saint-Martin (Meuse). Éléments de ceinturons du Bas-Empire de type militaire.
© DRAC Lorraine, SRA.

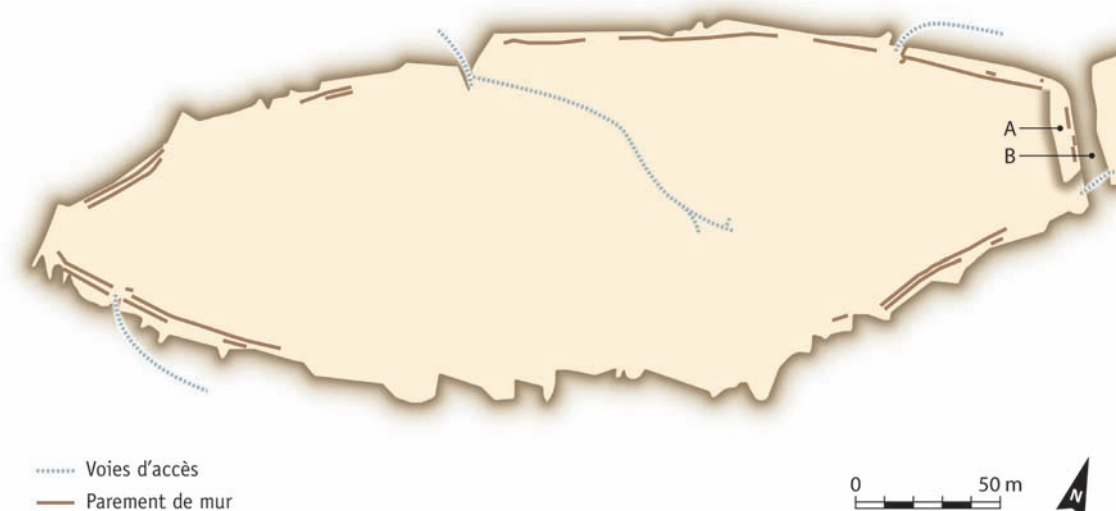


Fig. 19 - Plan du site fortifié de Saint-Dié "La Bure" (Vosges). A : levée de terre supportant le rempart du Bas-Empire barrant l'éperon, B : fossé. DAO Ch. Lajournade, d'après Troncart 1986 ; Michler 2004.

complété par une enceinte périphérique partiellement repérée, constituée de deux parements en pierre sèche entourant un comblement de moellons irréguliers (fig. 19). Le mobilier recueilli sur le site n'étant malheureusement pas en contexte, l'attribution à l'Antiquité tardive de certaines pièces d'armement reste problématique ; c'est notamment le cas de deux fers de lance à forte nervure centrale ainsi que d'une possible pointe de trait de catapulte, présentant un emmanchement à douille et une pointe de section carrée. L'objet le plus caractéristique paraît être un fer d'épieu à double crochet présentant un décor d'écailles sur la douille (fig. 20). Au départ arme de chasse, ce type d'épieu est en effet employé aux IV^e-V^e siècles ap. J.-C. pour le combat (Kazanski 1995, p. 38).

Proche du précédent, le site de "La Pierre d'Appel" à Étival-Clairefontaine (Vosges) est lui aussi un petit *oppidum* de La Tène Finale dominant la vallée de la Meurthe. Si la présence à cet endroit de l'armée romaine à l'époque tardo-républicaine et au début du Haut-Empire peut faire débat (voir § 4. 1), la fortification gauloise semble incontestablement réaménagée à la fin du II^e et au début du III^e siècle ap. J.-C.



Fig. 20 - Saint-Dié "La Bure" (Vosges). Fer d'épieu à double crochet présentant un décor d'écailles sur la douille. Musée de Saint-Dié, cliché G. Coing, DRAC Lorraine, SRA.

À cette époque, le rempart protohistorique qui barre l'éperon et délimite une surface de 2,5 ha est, en effet, remis en état de défense (Deyber 1983). Ces travaux sont peut-être liés à l'installation d'une petite garnison suite aux troubles de la seconde moitié du II^e siècle (raids des Chattes en Germanie supérieure vers 162-170, *bellum desertorum*, insurrection de Maternus) ; on ignore cependant la durée de cette occupation. L'absence d'indices postérieurs au III^e siècle peut laisser penser que le rôle joué par le site d'Étival-Clairefontaine a ensuite été dévolu à la fortification de Saint-Dié.

5. Les *militaria* en contexte d'habitat civil

Les habitats civils ne semblent pas, a priori, les endroits renfermant le plus de matériel lié à l'armée. Les découvertes de ce type ne sont, cependant, pas rares et peuvent avoir plusieurs origines, qu'il n'est pas facile de déterminer avec certitude :

- 1) perte ou abandon par des militaires de passage, éventuellement lors d'un cantonnement installé sur place ou à proximité. La présence importante de l'armée en milieu civil a bien été mise en évidence dans plusieurs régions de l'Empire, en particulier en Grande-Bretagne (Bishop 2001, p. 11). Ce phénomène est également bien perceptible en Gaule (Feugère, Poux 2001). Le site de Eysses à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-garonne) en constitue un bon exemple, mettant par ailleurs en évidence les difficultés liées à l'interprétation des *militaria* en l'absence d'un contexte de camp bien avéré (Reddé 2010) ;
- 2) achats privés ramenés par des vétérans à titre de souvenir à la fin de leur service militaire. Cette pratique, fréquente au I^{er} siècle ap. J.-C., semble décliner nettement par la suite (Nicolay 2001, p. 64) ;
- 3) présence d'un atelier civil travaillant pour l'armée (Feugère 1993, pp. 141-144 ; Fischer 2001, p. 15) ;
- 4) récupération et recyclage de matériel militaire pour un usage civil (Fischer 2001, p. 15) ;
- 5) détention d'armes par des civils dans un but d'autodéfense. Le cas semble particulièrement fréquent au Bas-Empire ; cette période de troubles et d'insécurité voit notamment la formation de milices privées, dont l'armement semble toléré par le pouvoir (Zosime, *Histoire nouvelle*, III, 7, 1). Une certaine militarisation de la population civile rurale semble par ailleurs être confirmée par la présence fréquente d'armement dans les *villae* (MacMullen 1967, p. 129 ; Kazanski 1995, p. 42 ; Van Ossel 1995, p. 33 ; Nicolay 2007, p. 254). Même si la Lorraine n'a pour l'instant livré que peu d'indices de ce type, les exemples de Rigny-la-Salle (Meuse), de Sarreinsming et de Bliesbruck (Moselle) montrent l'intérêt de considérer cette question au niveau régional.

5. 1. Les *militaria* dans les habitats civils en milieu rural

Le mobilier militaire le plus précoce livré par un habitat rural a été mis au jour récemment lors des fouilles préventives réalisées sur le tracé du futur TGV Est. Le site de Basing (Moselle), occupé entre La Tène D1 et le haut Moyen Âge, a en effet livré dans un contexte centré sur l'époque augustéenne un petit lot de *militaria*, parmi lequel on remarque deux clous de chaussure à décor interne ainsi qu'un poignard de type *pugio*. Ce dernier se caractérise par une lame étroite typique des productions du début du Haut-Empire et trouve d'excellents parallèles dans des exemplaires provenant de Mayence (Coulston, Bishop 2006, pl. 84, n° 5), de Hodd Hill (Saliola, Casprini 2012, p. 105, n° 32) et surtout de Vindonissa (Unz, Deschler-Erb 1997, pl. 10). Cet ensemble est interprété comme témoignant de l'enrôlement d'un ou plusieurs occupants des lieux comme auxiliaires (Guihard *et al.* 2013). Il est également possible d'y voir les traces du passage d'une unité de l'armée romaine, peut-être à l'occasion des troubles qui agitent l'Est de la Gaule à cette époque.



Fig. 21 - Lesménils (Meurthe-et-Moselle). Applique de ceinturon militaire (cingulum).
D'après Schembri 2011.

Une autre découverte de ce type est issue de la fouille préventive en 2002 d'un relais routier situé sur le tracé de la voie Lyon-Trèves, sur la commune de Lesménils (Meurthe-et-Moselle). Parmi l'abondant mobilier métallique se distingue une plaque rectangulaire en alliage cuivreux, présentant quatre trous de rivets aux angles ainsi qu'un décor géométrique (fig. 21), qui provient du remplissage du fossé bordant la voie (Schembri 2011, p. 94). Il s'agit d'une applique de ceinturon militaire (*cingulum*) d'un type bien attesté au Haut-Empire dans les camps du limes, comme par exemple à Kaiseraugst (Deschler-Erb *et alii* 1991, pp. 63-65) ou à Vindonissa (Unz, Deschler-Erb 1997, pl. 38-40). Sa présence ici n'a rien d'étonnant, puisque la voie Lyon-Trèves constitue l'une des artères stratégiques de l'Empire romain ; cet objet témoigne donc du passage à cet endroit de légionnaires ou d'auxiliaires, transitant peut-être vers une garnison du limes ou bien au contraire en revenant.

Plusieurs indices, enfin, concernent le Bas-Empire : le premier a été mis au jour dans la villa de Rigny-la-Salle (Meuse). Les sondages menés en 1970 y ont mis en évidence une occupation du début de l'Antiquité tardive (monnaies de Maxence, Maximin, Licinius, Crispus et principalement de Constantin) à laquelle était associée une épée de type *spatha* (Génot 1970 ; Billoret 1972, p. 358 ; Mourot 2001, p. 482). La lame, longue de 57 cm et large de 4,3 cm, était prolongée par une soie de 12 cm qui avait gardé les traces de sa fusée et de sa garde en bois (fig. 22, 1a et 1b). Des tranchants durs avaient été rapportés à partir d'une vingtaine de centimètres en dessous de la garde jusqu'à la pointe¹⁴. Une seconde découverte du même type provient des fouilles réalisées en 1968 sur la villa de Sarreinsming (Moselle) où ont été mis au jour des niveaux des II^e et III^e siècles ap. J.-C. qui ont livré une *spatha* dont l'extrémité avait été brisée anciennement. L'arme mesure encore 65 cm, mais on peut estimer qu'à l'origine sa longueur totale était d'environ 70 à 75 cm (Uhl 1968 ; Billoret 1968, pp. 388-389 ; Flotté, Fuchs 2004, p. 723). La lame, large de 4,5 cm, est corroyée et damassée sur chaque face et sur toute sa longueur de trois bandes longitudinales, qui semblent rapportées superficiellement et constituées de fer plus doux¹⁵. À l'embase de la lame se trouve une marque circulaire poinçonnée : I O F (ou P?) N (?) (fig. 22, 2a et 2b). Les dimensions de ces deux armes, notamment la faible largeur de leur lame, les rattachent aux *spathae* du type Straubing-Nydam, caractéristiques du III^e siècle ap. J.-C. et sur lesquelles les estampilles de fabricant ne sont effectivement pas rares (Ulbert 1974 ; Feugère 1993, pp. 148-150 ; Bishop, Coulston 2006, p. 155). Ces armes peuvent avoir appartenu à des vétérans ; cependant, leur contexte chronologique autorise une interprétation différente. Comme nous l'avons vu plus haut, la présence d'armes dans les sites ruraux est effectivement bien attestée sur les zones frontalières à partir des II^e et III^e siècles ap. J.-C. ; c'est notamment le cas en Hollande ou dans les Champs Décumates, entre le Rhin supérieur et le Danube. L'épée est de loin la pièce la plus représentée et semble avoir été largement utilisée par les civils pour leur défense (Nicolay 2007, p. 213).

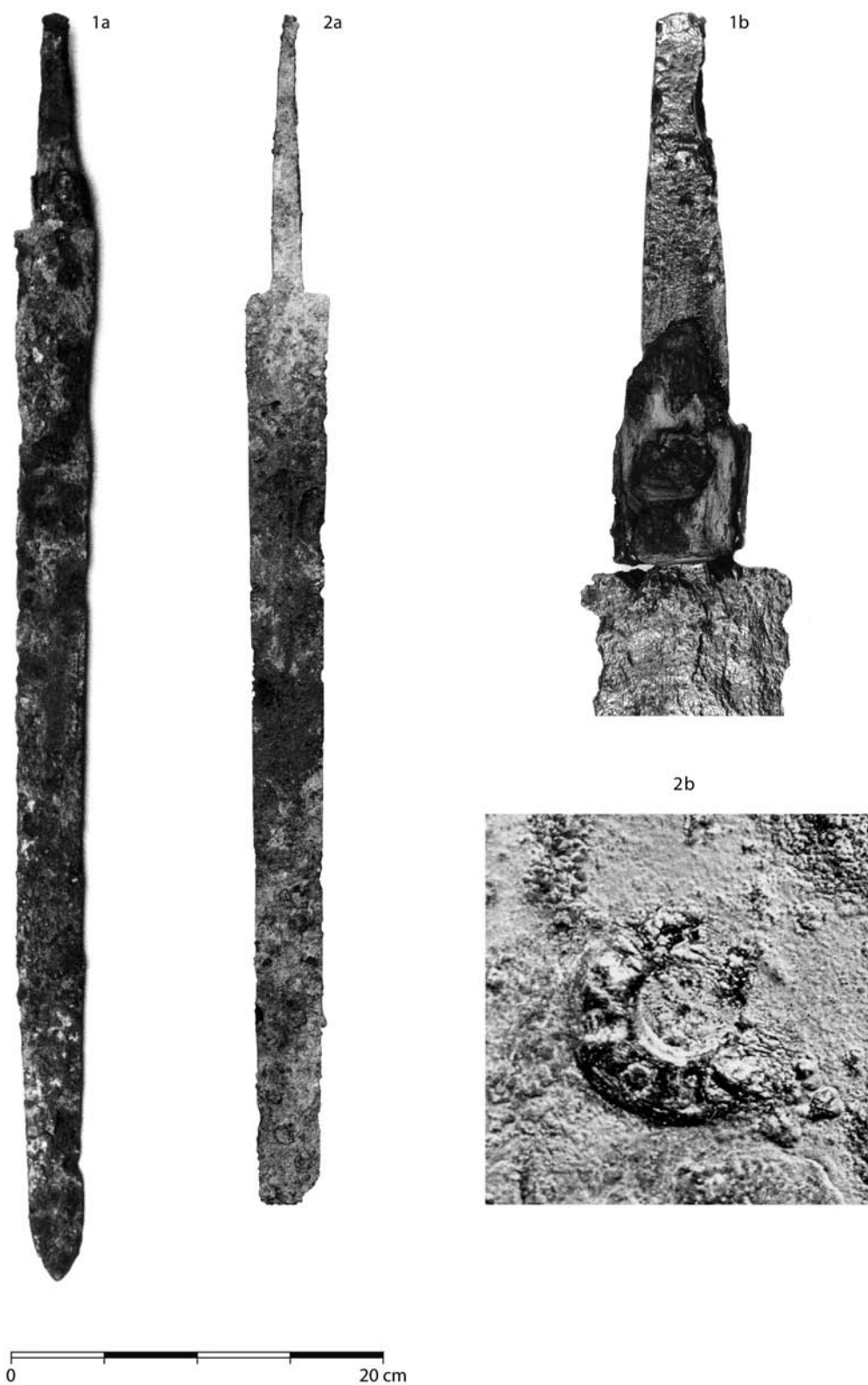


Fig. 22 - 1a et 1b : spatha de Rigny-la-Salle (Meuse) et détail de la soie présentant des restes de la fusée et de la garde en bois. 2a et 2b : spatha de Sarreinsming (Moselle) et détail de la marque circulaire poinçonnée à l'embase de la lame. © Laboratoire d'archéologie des métaux, Jarville.

D'autres découvertes semblent plus délicates à interpréter. Ainsi, la présence dans les niveaux du Bas-Empire de la grande villa de Liéhon (Moselle) d'un fer de lance et d'un ferret de passant de ceinturon n'est-elle pas forcément significative (Laffitte 2005, p. 61, n° 46 et p. 74, n° 5). Il pourrait s'agir là d'indices d'une fréquentation militaire ou bien d'une mise en défense du domaine par ses propriétaires ; cependant, le fer de lance peut être également une arme de chasse et le ferret seul ne nous paraît pas suffisant pour confirmer une telle hypothèse.

5. 2. Les *militaria* dans les agglomérations ouvertes

Nous avons déjà évoqué la difficulté de mettre évidence la présence militaire en milieu urbain, du fait des faibles surfaces généralement fouillées. Les éléments découverts sur le site de Naix-aux-Forges constituent un cas particulier, du fait de la localisation de la ville antique de *Nasium* au pied de l'*oppidum* de Boviollas (voir § 4. 1) et de l'existence possible, à cet endroit, d'un *castrum* du Bas-Empire (voir § 4. 2. 2). Cet exemple mis à part, c'est l'agglomération de Bliesbruck (Moselle) qui a fourni l'ensemble de *militaria* le plus significatif ; l'importance des fouilles qui y sont réalisées explique sans doute en partie ce fait. On y remarque deux pointes de lances qui peuvent être aussi des épieux de chasse (Petit 2004b, p. 310) et surtout deux fragments appartenant à des épées. Le premier, issu d'un contexte daté des années 200-260, est un morceau de garde en os travaillé provenant d'un glaive ou plus probablement d'une *spatha* (Bour 2000, p. 24 et pl. 1, 2 - fig. 23, n°1) ; il s'agit d'un objet fréquent sur les camps militaires (Bishop, Coulston 2006, p. 157 ; Unz, Deschler-Erb 1997, pl. 2). Le second est une agrafe de suspension de fourreau de *spatha* en fer (Petit 2000, p. 346, n° 286) d'un modèle qui semble fabriqué dans les régions situées autour du Rhin et du Danube à partir du III^e siècle ap. J.-C. (Ulbert 1974 ; Feugère 1993, pp. 154-155 ; Bishop, Coulston 2006, p. 158 - fig. 23, n°3). Comme pour les *spathae* de Rigney-la-Salle et Sarreinsming, il faut peut-être rechercher l'origine de ces pièces d'armement dans les phénomènes d'autodéfense cités plus haut ; il peut s'agir également d'objets perdus par des soldats de passage. Le site de Bliesbruck a, en outre, livré un petit ensemble d'éléments de ceinturon de l'Antiquité tardive, parmi lesquels

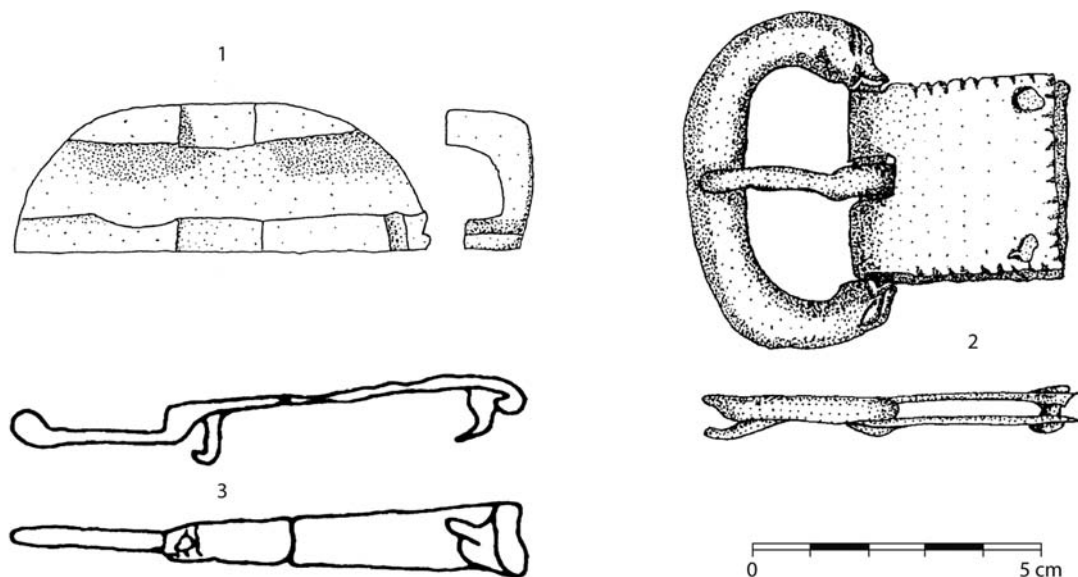


Fig. 23 - Bliesbruck (Moselle) : *militaria* découverts dans l'agglomération gallo-romaine : 1. morceau de garde en os travaillé appartenant à un glaive ou plus probablement à une *spatha* (d'après Bour 2000) ; 2. plaque-boucle de type Tierkopfschnalle en alliage cuivreux (d'après Petit 2004b) ; 3. agrafe de suspension de fourreau de *spatha* en fer (d'après Petit 2000).

une plaque-boucle de type *Tierkopfschnalle* en alliage cuivreux, dont la boucle figure des têtes d'animaux stylisées (fig. 23, n° 2), ainsi que deux ferrets, une languette et une applique (Petit 2004b, p. 310, fig. 161). Les *Tierkopfschnallen* connaissent de nombreuses variantes qui s'échelonnent entre le milieu du IV^e et le milieu du V^e siècle ap. J.-C. (Böhme 1974). Tout comme le modèle de Sorcy-Saint-Martin dont il a été question plus haut (voir § 4. 2. 3), les ceinturons auxquels ces plaques-boucles appartiennent semblent le plus souvent d'origine militaire, même s'ils peuvent avoir été portés par des civils ou des membres de milices privées (Kazansky 1995, p. 40). Ces trouvailles ont amené Jean-Paul Petit à supposer l'existence d'une garnison dans le secteur, une petite fortification étant peut-être établie à proximité de l'agglomération¹⁶ (Petit 2004a, p. 175 ; Petit 2004b, p. 312). En revanche, il convient d'être très circonspect quant à l'interprétation d'une pointe de flèche en fer, à trois ailerons, découverte dans un niveau d'occupation de l'Antiquité tardive et considérée par Joachim Henning comme étant l'indice du passage des Huns à Bliesbruck (Henning 2013). Cet objet est, en effet, moins typique que l'affirme J. Henning ; des pointes proches de ce type sont connues dans l'armée romaine dès l'époque républicaine (Bishop, Couston 2006, p. 58) et sont bien représentées dans les camps du limes, comme par exemple à Vindonissa (Unz, Deschler-Erb 1997, pl. 20)¹⁷. Si l'origine orientale de ce projectile reste possible, la similitude existant entre les flèches employées par les Huns et celles des Sarmato-Alains (Lebedynsky 2001, p. 178) rend l'interprétation "hunnique" très aléatoire : il pourrait s'agir d'un témoin de l'intrusion des Alains en 407 (voir § 2) aussi bien que de la présence d'une unité d'auxiliaires sarmates au service de Rome. Plusieurs préfectures de Sarmates sont en effet mentionnées en Gaule par la *Notitia Dignitatum* : l'une d'elle avait son siège à Langres et ses troupes ont parfaitement pu opérer en Lorraine.

À quelques centaines de mètres de l'agglomération gallo-romaine de Bliesbruck se trouve la grande *villa* de Reinheim, qui lui est liée mais se situe sur l'actuel territoire allemand. Les fouilles menées récemment y ont amené la découverte d'un masque en bronze appartenant à un de ces casques "à visage" qui constituent un équipement typique de la cavalerie romaine, utilisé lors des exercices équestres dits *hippika gymnasia*, décrits avec précision au début du II^e siècle ap. J.-C. par Arrien (*Ars Tactica*, 34 ; Dixon, Southern 1997, p. 57). L'exemplaire de Reinheim appartient à la variante Nijmegen-Kops Plateau de la catégorie I de Born et Junkelmann (*Maskenhelme mit niedrigem Stirnscharnier*), datable du I^{er} siècle ap. J.-C. (Born, Junkelmann 1997 ; Hanel *et al.* 2000). Il provient toutefois d'une couche d'abandon du III^e siècle ap. J.-C. Rien ne permet d'expliquer ce décalage chronologique ; il s'agit peut-être là d'un bien familial conservé par plusieurs générations successives de propriétaires de la *villa* (Petit 2004b, p. 322 ; Sarateanu-Müller 2007, p. 204).

Les découvertes dans l'agglomération antique de Sarrebourg (Moselle) sont beaucoup plus sujettes à caution. Les "baraquements" en bois de "La place des Cordeliers" et du "77, Grand' rue", interprétés par Marcel Lutz comme de possibles bâtiments militaires, n'ont livré aucun indice allant dans ce sens et ne sont sans doute que des constructions civiles (Heckenbenner 1997, p. 280). Par ailleurs, trois objets en fer interprétés comme des fragments d'armes et découverts lors des fouilles de "La rue de la Paix" en 1959 (Lutz 1961) se sont révélés après examen n'avoir aucun rapport certain avec le domaine militaire¹⁸.

6. Les tombes à armes

La Lorraine a livré au moins une quinzaine de tombes à armes d'époque gallo-romaine dont l'origine militaire peut être envisagée. Comme nous l'avons mentionné en introduction, nous avons écarté de cette étude les tombes ne présentant qu'une pointe de lance ou de javelot, qui pourrait être une arme de chasse. C'est notamment le cas de la sépulture 31 de la nécropole de la "Croix-Guillaume" à Saint-Quirin (musée du Pays de Sarrebourg, inv. n° 99.3.28 ; Boulanger *et alii* 2008b). De nombreuses découvertes anciennes étant mal documentées, nous n'avons également pas pris en compte les trouvailles de Florange-Daspich et Soetrich en Moselle (Hebbert *et al.* 2000, p. 417), de Baslieux (Lemant 1985, p. 85, note 42) et de

Longuyon en Meurthe-et-Moselle (Hamm 2004, p. 273) ainsi que de Bousse, Morsbach, Rettel et Zilling en Moselle (Flotté, Fuchs 2004, pp. 333, 616, 664 et 818).

6.1.1. Les tombes à armes de la période tardo-républicaine et du début du Haut-Empire

Deux sites lorrains au moins ont révélé la présence de sépultures de la période tardo-républicaine ou du début du Haut-Empire renfermant des armes gauloises. Trois d'entre elles ont été découvertes dans la nécropole de Cutry (Meurthe-et-Moselle) lors des fouilles réalisées entre 1973 et 1986 sous la direction d'Abel Liéger (2000). Il s'agit des tombes 180 (La Tène D2), 233 (La Tène D2b) et 326 (Auguste-Tibère) qui ont chacune livré un umbo de bouclier en fer à l'exclusion de tout autre armement¹⁹. L'umbo de la tombe 180 est rattachable au type 4 de la nécropole de Lamadelaine, tandis que les umbos des tombes 233 et 326 (fig. 24) sont proches du type 5 du même site (Metzler-Zens *et alii* 1999, p. 301). L'umbo de la tombe 180, à pointe centrale, correspond à un modèle considéré généralement comme d'origine germanique, puisque répandu majoritairement en Europe centrale et septentrionale (Sievers 1996 ; 2001 ; Bochniak 2007). Cependant, sa présence récurrente sur les sites trévires (Metzler-Zens *et alii* 1999, p. 304) amène plutôt à considérer que le nord de la Lorraine appartient, comme le Luxembourg et la Rhénanie-Palatinat, à la frange occidentale de l'aire de répartition de ce type d'objet, sans qu'il faille y voir une quelconque connotation ethnique²⁰. Une quatrième tombe à armes gauloises a été découverte en 1998 à Epping (Moselle) lors des fouilles préalables à l'aménagement de la RN 62 (Soupert, Le Goff 2009). La structure 148 de ce site, localisée dans un enclos fossoyé de forme quadrangulaire a, en effet, livré les restes incinérés de deux sujets (un immature et un adulte) accompagnés d'un fer de lance, de fragments

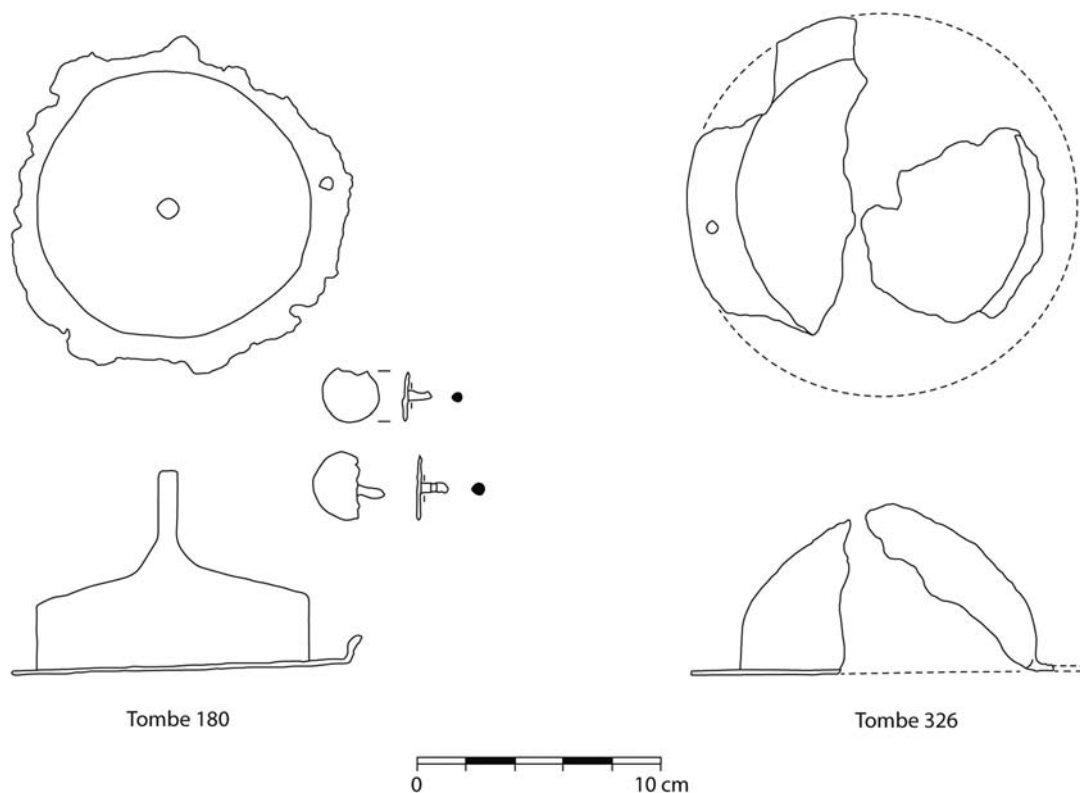


Fig. 24 - Cutry (Meurthe-et-Moselle). Umbos de boucliers de la tombe 180 (La Tène D2) et de la tombe 326 (Auguste-Tibère). DAO Ch. Lajournade, d'après un dessin de l'original conservé au dépôt de fouille de Cutry (tombe 180) et d'après Liéger 2000 (tombe 326).

d'un umbo circulaire ainsi que de six vases en céramique, ces derniers permettant de dater l'ensemble de l'époque augustéenne²¹. Pour les tombes de Cutry comme pour celle d'Epping, la question se pose de savoir si nous sommes en présence de sépultures d'auxiliaires gaulois au service de l'armée romaine – ce qui semble être actuellement l'opinion la plus répandue (Pernet 2010, p. 164). En fait, même s'il est difficile de trancher de manière absolue, il est possible également de voir plus simplement dans ces dépôts d'armes les ultimes manifestations d'une tradition funéraire celtique dont on sait par ailleurs qu'elle est largement répandue chez les Trévires avant la Conquête (Kaurin 2009). Cette hypothèse n'est pas nouvelle, puisqu'elle est déjà proposée par Harald Koethe dans les années 1930 (Pernet 2010, p. 163), mais elle mérite d'être reconsidérée. Outre le fait que trois tombes sur les cinq répertoriées pour la Lorraine se trouvent à Cutry et donc en territoire trévire, on constate en effet qu'aucune n'est postérieure à l'époque augusto-tibérienne, ce qui pourrait confirmer qu'il s'agit là des derniers témoins d'un rituel plus ancien (voir § 6. 1. 2).

Nous considérerons donc, à la suite de Jean Krier et François Reinert que seule la présence d'une pièce d'armement typiquement romaine permet d'identifier avec quelque certitude une sépulture d'auxiliaire (Krier, Reinert 1993, p. 65). Suivant ce critère, l'unique découverte de ce type en Lorraine est celle du masque de Conflans (Meurthe-et-Moselle) appartenant à un casque de cavalerie de type "à visage", analogue à celui découvert dans la *villa* de Reinheim (voir § 5. 2). En octobre 1908, des travaux de construction le long de la route de Conflans à Jarny mirent au jour deux vases en terre cuite (dont une cruche intacte de type Gose 365), des clous, un couteau ainsi qu'un masque en alliage cuivreux et des "restes de fer" (fig. 25). Cet ensemble de mobilier indique probablement l'existence d'une sépulture à incinération, les "restes de bois" signalés par ailleurs, pouvant être les charbons provenant du bûcher crématoire. Quant aux "restes de fer", ils correspondent sans doute à la calotte du casque, comme le confirment les traces d'oxyde qui subsistaient en haut à droite du masque (Perdrizet 1911). Même si l'exemplaire de Conflans n'est pas complet, le fait que ce masque ne représente que la partie inférieure du front incite à le classer comme celui de Reinheim parmi la catégorie I de Born et Junkelmann (*Maskenhelme mit*



Fig. 25 - Conflans (Meurthe-et-Moselle). Masque appartenant à un casque de cavalier et cruche de type Gose 365 découverts fortuitement en 1908. © MAN, Saint-Germain-en-Laye.

niedrigem Stirnscharnier) datable du I^{er} siècle ap. J.-C. (Born, Junkelmann 1997 ; Hanel *et al.* 2000). La cruche de type Gose 365 retrouvée dans la tombe permet d'envisager une datation centrée sur l'époque augusto-tibérienne (Metzler 1995) ; quoi qu'il en soit le casque de Conflans est un exemplaire précoce, puisque ce type d'équipement semble apparaître au tout début de notre ère (Feugère 1993, p. 192). Il faut sans doute voir dans cet ensemble la sépulture d'un autochtone engagé en tant qu'auxiliaire dans la cavalerie romaine²². Remarquons par ailleurs que le "masque de bronze" mentionné comme provenant d'une sépulture gallo-romaine découverte sur la commune lorraine de Zoufftgen (Flotté, Fuchs 2004, p. 818) correspond en fait à la célèbre tombe de Hellange, limitrophe de celle de Zoufftgen, mais située sur le territoire actuel du Grand-Duché de Luxembourg (Krier, Reinert 1993).

6.1.2. Rites funéraires, société et recrutement militaire à la période tardo-républicaine et du début du Haut-Empire

Si l'on dépasse les limites administratives de la Lorraine actuelle et qu'on élargit le champ de recherche à l'ensemble du territoire des cités antiques des Trévires, des Leuques et des Médiomatriques, il est intéressant de constater que la répartition des tombes du début de l'époque romaine attribuables à des auxiliaires recoupe parfaitement les sources épigraphiques en terme de recrutement géographique. Chez les Trévires, quatre tombes à casque de datation précoce sont ainsi attestées, dont deux contiennent un casque à visage (Krier, Reinert 1993, p. 55). Si la tombe de Conflans est la seule de ce type connue en territoire médiomatrique, les Leuques n'en fournissent par contre aucun exemple. Cette disproportion géographique est encore plus forte lorsqu'on considère les tombes de cette période renfermant des glaives romains, dont pas moins de neuf exemplaires sont connus chez les Trévires, contre trois chez les Médiomatriques (mais toutefois dans la partie nord de la cité se situant en dehors de la Lorraine – et donc non comprise dans notre étude)²³ et toujours aucune chez les Leuques (Krier, Reinert 1993, p. 54). Les inscriptions funéraires de légionnaires et d'auxiliaires (majoritairement des I^{er} et II^e siècles ap. J.-C.) mentionnant l'origine du défunt et découvertes dans l'ensemble de l'empire donnent exactement la même proportion, les Trévires (20 cas) dominant largement les Médiomatriques (5 cas) et encore plus les Leuques (1 cas) (Tassaux 1996, p. 157). Il faut souligner par ailleurs que les Trévires sont le seul des trois peuples à avoir formé des unités constituées au sein de l'armée romaine, soit deux cohortes d'infanteries et une aile de cavalerie, l'*Ala Treverorum*. La Lorraine n'a donc visiblement joué qu'un rôle marginal dans le recrutement des légions et de leurs unités auxiliaires au Haut-Empire, les Médiomatriques et surtout les Leuques semblant éprouver beaucoup moins d'attrait que leurs voisins trévires pour le métier des armes.

Il faut sans doute voir dans ces disparités des zones de recrutement de l'armée les conséquences d'une situation remontant à la période de l'Indépendance. Si l'aristocratie combattante des *equites* est présente dans toute la Gaule, les Trévires semblent avoir possédé des élites se définissant plus que d'autres à travers leur rôle guerrier (Kaurin 2009). Ceci est particulièrement perceptible dans la répartition des tombes renfermant des épées, laquelle montre dans le territoire trévire et plus largement dans les régions situées autour de la confluence du Rhin et de la Moselle une concentration beaucoup plus importante que dans le reste de la Gaule septentrionale (Lejars 1996). Après la Conquête, le rôle guerrier de l'aristocratie autochtone va perdurer à travers l'engagement dans les unités d'auxiliaires de l'armée romaine, seul moyen de perpétuer cette tradition martiale (Tassaux 1996). Le fait que les soldats de ces unités soient recrutés suivant leur origine tribale et commandés par des membres de leur propres élites a sans doute contribué à entretenir ce phénomène (Nicolay 2007). Du point de vue archéologique, la prolongation du rite de dépôt d'armement dans les tombes à la période tardo-républicaine et au tout début du Haut-Empire semble bien illustrer cette situation. Toutefois, à partir du milieu du I^{er} siècle ap. J.-C., les anciennes valeurs guerrières entrent en régression et le service militaire devient plutôt une profession lucrative et le moyen d'acquérir la citoyenneté romaine – le prestige de cette dernière supplantant celui d'appartenir à une élite combattante (Nicolay 2007, p. 252). Ce phénomène est probablement accéléré, dans les régions proches du Rhin, par la répression de la révolte de 69, qui a durement touché la vieille aristocratie guer-

rière autochtone et amené la suppression de certaines unités auxiliaires (dont l'*Ala Treverorum*), ou leur déplacement vers des provinces éloignées (Alföldy 1968).

Les recherches récentes menées par Jenny Kaurin sur les nécropoles trévires illustrent bien cet état de fait. Le nombre significatif de tombes à armes de la Tène D1 (8 % du total) marque bien la présence d'une caste militaire dominante, qui apparaît sans surprise comme étant la plus valorisée dans les rites funéraires : "jusqu'à la fin de La Tène D, seuls les guerriers sont associés à d'autres fonctions sociales évidentes, comme la référence aux pratiques de consommation collective" (Kaurin 2009, p. 224). La guerre des Gaules semble cependant provoquer un élargissement du recrutement de cette classe sociale, les tombes à armes représentant 20 % du total à La Tène D2, pour retomber à 6 % à l'époque augustéenne. Ce dernier chiffre, considérable par rapport à ce qu'on observe à cette période dans la majeure partie de la Gaule, trouve son origine au moins partiellement dans un engagement massif dans les unités auxiliaires de l'armée romaine, confirmé, comme on l'a vu, par la présence dans certaines sépultures trévires d'armement caractéristique (casques, glaives). La coutume de déposer des armes dans les sépultures semble disparaître en Gaule à partir du milieu du I^{er} siècle ap. J.-C. (Feugère 1996, p. 175). Chez les Trévires, elle ne perdure qu'une vingtaine d'années de plus et ne dépasse guère le règne de Vespasien, vers 70-80 ap. J.-C. (Krier, Reinert 1993, p. 89). Il faut voir, là encore, dans le déclin de ce rite funéraire, l'évolution des mentalités et la disparition de la vieille notion d'élite guerrière, sans doute couplées aux conséquences de la répression de la révolte de 69. En ce qui concerne la Lorraine, le faible nombre de nécropoles fouillées ne permet pas de disposer de chiffres aussi précis, mais les données citées en début de chapitre permettent toutefois de mieux replacer les trouvailles dans leur contexte. Il n'est ainsi pas étonnant de constater que l'ensemble de tombes à armes le plus important se trouve à Cutry, en territoire trévire où prédomine précisément l'idéologie guerrière. La rareté des sépultures de ce type chez les Médiomatriques et leur absence totale chez les Leuques montre bien que la Lorraine se trouve sur les marges de ce "phénomène guerrier" centré sur la moyenne vallée du Rhin et qu'elle en marque en quelque sorte les limites ; il n'est donc pas étonnant de constater par la suite les mêmes tendances en ce qui concerne le nombre d'engagements dans l'armée romaine.

Cependant, le rôle des armes en tant que symbole d'un statut social élevé vient compliquer l'interprétation de beaucoup de trouvailles. Il n'est ainsi pas impossible que certaines tombes postérieures à la Conquête ne soient pas forcément celles d'auxiliaires, en particulier lorsqu'elles ne contiennent pas d'armement typiquement romain. L'arme pourrait alors avoir été déposée dans la tombe dans le seul but de refléter le rang du défunt et son appartenance à une lignée de guerriers – ce qui viendrait renforcer l'hypothèse émise plus haut en ce qui concerne la survivance de coutumes funéraires antérieures à la Conquête, notamment dans le cas des sépultures de Cutry (voir § 6.1.1). Le récent travail de Lionel Pernet sur les auxiliaires gaulois fait l'impasse sur cette possibilité (Pernet 2010) ; aussi, la liste de tombes qu'il présente doit-elle être considérée avec précaution. De plus, L. Pernet a exclu de son inventaire les territoires de la Belgique et de la Hollande actuelle, où les tombes à armes postérieures à la Conquête sont nombreuses et où l'on sait par ailleurs que l'enrôlement dans l'armée romaine a été particulièrement développé. Ceci fausse considérablement sa cartographie à laquelle on préférera celle établie par Michel Feugère, plus ancienne mais beaucoup plus représentative (Feugère 1996, p. 166).

6.2. Les tombes à armes du Bas-Empire

Contrairement à ce qu'on observe pour le Haut-Empire, les tombes à armes sont relativement bien représentées en Lorraine au Bas-Empire. L'insécurité qui règne dans la région à partir du milieu du III^e siècle ap. J.-C. a amené des stationnements de troupes qui sont de toute évidence à l'origine de ce phénomène. La majeure partie de ces sépultures a été découverte dans la partie septentrionale de la région, ce qui n'est nullement étonnant puisque la densité de l'occupation militaire était sans doute liée à la proximité plus ou moins grande du limes. D'autres tombes de cette époque, si elles ne comportent pas d'armement,

présentent des éléments de ceinturons de type militaire qui permettent de supposer que le défunt servait (ou avait servi) dans l'armée romaine ; nous les avons donc incluses dans cette étude.

L'ensemble le plus exceptionnel est une découverte ancienne pour laquelle la documentation reste heureusement en partie exploitable. C'est en effet entre 1827 et 1829 que Heinrich Böcking explore la nécropole du site de hauteur fortifié du Hérapel à Cocheren (Moselle), mettant au jour pas moins de 600 tombes. La plus remarquable du point de vue de notre étude contenait deux inhumations superposées, numérotées 23.1 et 23.2. L'inhumation supérieure 23.1 était accompagnée de deux épées en fer²⁴, longues respectivement de 0,87 m et 0,75 m, d'un couteau en fer, d'une garniture de ceinture en cinq parties en alliage cuivreux, d'un bracelet du même métal ainsi que d'un vase en céramique et d'une bouteille en verre de type Isings 101 (Hoffmann 1995, pp. 52-53 ; 1999, pp. 91-93). L'ensemble de ce mobilier a disparu pendant la Seconde Guerre mondiale, mais les dessins conservés dans les archives des musées de Berlin permettent de constater que la garniture de ceinture possédait une plaque-boucle appartenant au type *Tierkopfschnalle*, ornée de cercles estampés et associée avec des gouttières terminales à astragales présentant un décor similaire (fig. 26a). La boucle appartient à une variante où les têtes d'animaux

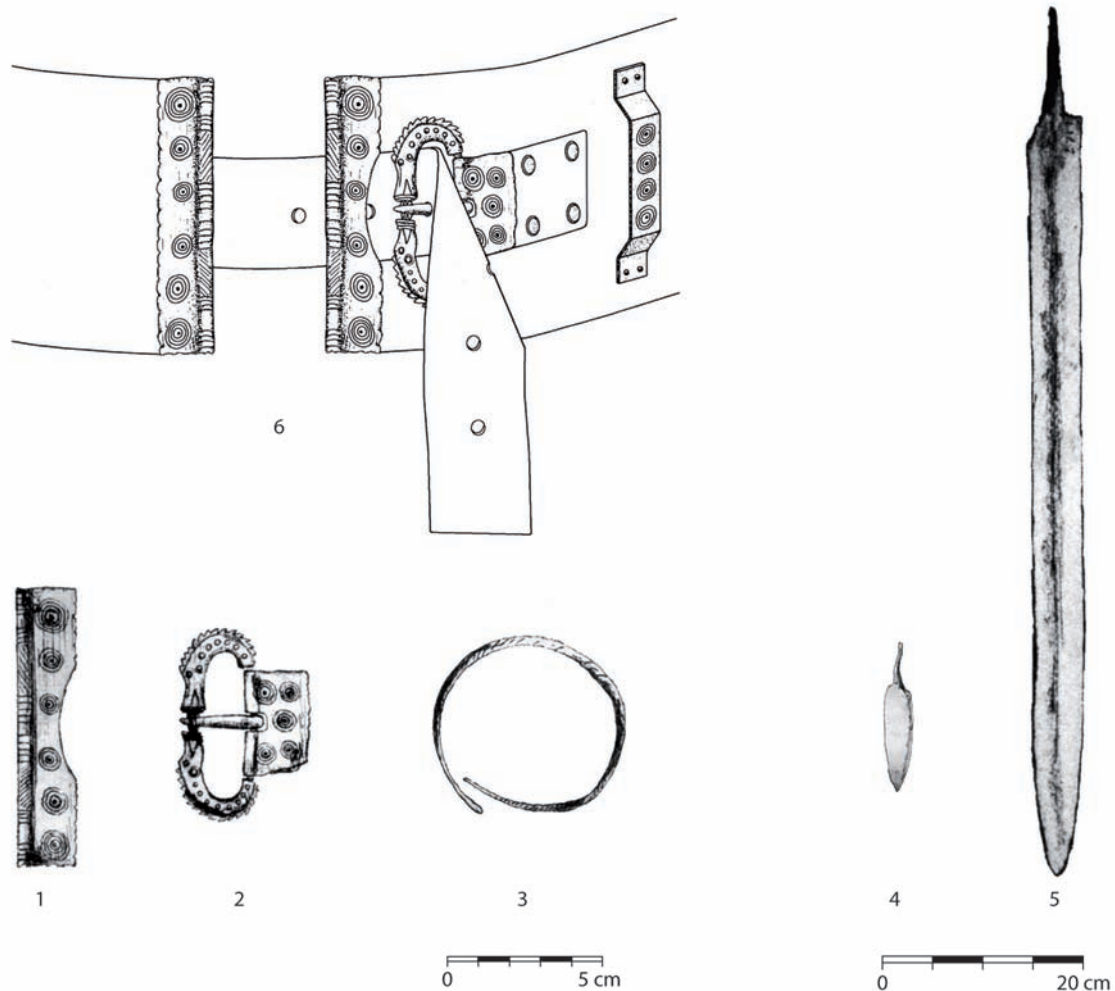


Fig. 26a - Nécropole du Hérapel à Cocheren (Moselle), mobilier de la tombe 23.1 : 1 et 2. gouttière terminale et plaque-boucle de type *Tierkopfschnalle* provenant du ceinturon ; 3. bracelet torsadé ; 4. petit couteau ; 5. épée ; 6. essai de reconstitution du ceinturon. D'après Hoffmann 1995.

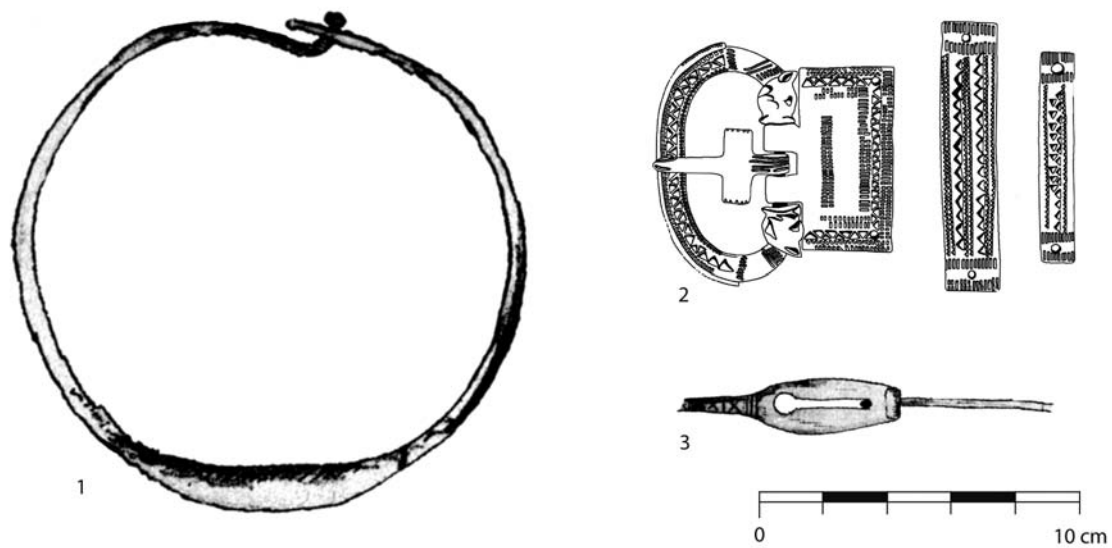


Fig. 26b - Nécropole du Hérappel à Cocheren (Moselle) : 1. torque en alliage cuivreux de la tombe 6.16 ; 2. plaque-boucle de type Tierkopfschnalle et appliques en forme de barrette provenant du ceinturon de la tombe 1.1a ; 3. détail du système de fermeture du torque de la tombe 1.1a (n° 1 et 3 d'après le catalogue de la Vorgeschichtliche Abteilung de l'ancien Völkerkundemuseum de Berlin ; n° 2 dessin R. Hoffmann d'après une photographie ancienne, d'après Hoffmann 1995).

sont affrontées et donc à l'envers des modèles les plus fréquents ; elle trouve un parallèle dans la tombe 1330 de Krefeld-Gellep, datée de la fin du IV^e ou de la première moitié du V^e siècle ap. J.-C. (Pirling 1974, p. 155). La nécropole du Hérappel a livré une autre inhumation de la même période qui pourrait également avoir renfermé des armes. Il s'agit de la tombe 6.16, où ont été découverts une seconde boucle de type *Tierkopfschnalle* en alliage cuivreux, un torque du même métal à renflement à fermeture à œillet²⁵ (fig. 26b, 1), une coupe en céramique, un "couteau en fer à douille" à pointe brisée qui pourrait être en fait les restes d'un fer de lance ou de javelot ainsi qu'une "hache avec marteau" (Hoffmann 1995, p. 50 ; 1999 p. 89). Cette dernière pourrait correspondre à une hache de combat du type de celle de Vieuxville (Böhme 1974, pl. 111, n° 13). Remarquons enfin la présence sur le même site, dans la tombe 1.1a, d'un second torque dont la fermeture à œillet est en forme de languette allongée (*Halsring mit birnenförmiger Öse* - fig. 26b, 3), ainsi que d'une troisième plaque-boucle de type *Tierkopfschnalle* présentant un décor de hachures et de triangles incisés (fig. 26b, 2). Cette dernière appartient à la variante dite *Punzverzierte Tierkopfschnalle* du type Verigenstadt, datée par H.-W. Böhme de son niveau I, soit vers 350-400 ap. J.-C. (Böhme 1974, p. 367, n° 81). Elle fait partie d'une riche garniture de ceinture comprenant un ferret, deux gouttières terminales et des appliques en forme de barrette (Hoffmann 1995, pp. 47-48 ; 1999, pp. 86-87). Six autres tombes de la nécropole fouillée par Heinrich Böcking ont également livré chacune une boucle ou une plaque-boucles de ceinture en alliage cuivreux, dont cinq de type *Tierkopfschnalle*. Elles sont cependant moins spectaculaires que les précédentes, car une seule (tombe 7.18) est accompagnée d'une contre-plaque et d'un ferret (Hoffmann 1999, p. 126). Un ferret supplémentaire provient d'une sépulture du Bas-Empire découverte en 1988 lors de sondages entrepris dans un secteur déjà exploré par Böcking (Hofmann 1995, p. 34). En l'absence d'armes associées, le caractère militaire de ces ceinturons n'est pas certain, mais reste toutefois très probable, comme nous l'avons vu plus haut à propos de l'exemplaire découvert à Bliesbruck. En tout, ce sont donc dix tombes à armes et/ou à ceinturons de type militaire qui ont été découvertes sur le site du Hérappel.



Fig. 27a - Mobilier métallique de la sépulture de Molvange (Moselle) : 1. torque en alliage cuivreux à fermeture à œillet en forme languette allongée ; 2. couteau en fer à manche en os ; 3. hache en fer.
© DRAC Lorraine, SRA.

Autre découverte ancienne, celle d'une tombe à épée mise au jour en 1856 à Metz, dans le quartier du Sablon. Outre les fragments de la lame et de la pointe d'une *spatha*, elle contenait deux céramiques : une "assiette en terre rouge" nettement carénée qui pourrait être une coupe en sigillée de type Chenet 304 ainsi qu'un vase de type Gose 549/551 (Simon 1856, pl. I, n° 5, 6, 7). L'ensemble semble dater indiscutablement du Bas-Empire, d'autant plus que le secteur n'a livré que des trouvailles de cette époque, notamment sept sarcophages en plomb dans la parcelle adjacente (Simon 1856, p. 263).

Trois autres tombes à armes (en l'occurrence une hache dans chaque cas) sont connues pour cette période dans le département de la Moselle. La première a été découverte fortuitement en 1981 lors de travaux sur le territoire de Molvange, annexe de la commune d'Escherange (Hebbert *et al.* 2000) et les deux autres ont été mises au jour en 1990 lors des fouilles préventives menées sur le site de Fontoy "Rue de l'Église" (Seilly 1995). L'inhumation de Molvange se distingue par son abondant mobilier : outre un vase en céramique commune de type Gose 549/551, elle contenait en effet deux verreries (un bol Isings 96, une bouteille Isings 101) et surtout un important ensemble d'objets métalliques. Parmi ceux-ci se remarquent un couteau en fer à manche en os ainsi qu'une hache à tranchant peu développé (fig. 27a, n° 2 et 3). Au niveau du bassin du défunt se trouvaient notamment une boucle et sa plaque ou contre-plaque (fig. 27b, n° 1 et 2) ainsi qu'une douzaine d'appliques décoratives, dont six sont en forme de pelta, le tout en alliage cuivreux (fig. 27 b, n° 5 et 6). La boucle appartient à une variante de *Tierkopfschnalle* figurant des têtes animales affrontées, proche du type Chadwick-Hawkes Ia (Chadwick-Hawkes, Dunning 1961, fig. 13, e) et qui trouve un parallèle au Hérappel à Cocheren (Hoffmann 1999, p. 126, n° 59). Les appliques ont été interprétées comme les décorations d'un ceinturon (Hebbert *et al.* 2000, p. 416). Il semble cependant que ces modèles ornent plutôt le harnachement des chevaux (Gilles 1985, p. 52 ; Bishop, Coulston 2006, p. 191, n° 8, 9 et 14 ; Chapman 2005, Tg 15 à 19 et Tg 28). Au même emplacement ont également été découverts trois anneaux, dont deux à crochet articulé (fig. 27b, n° 3) pour lesquels on trouve un unique parallèle dans la tombe 284 de la nécropole de Vermand III dans l'Aisne (Böhme 1974, pl. 141, n° 2). Enfin, il faut remarquer la présence dans cette tombe d'un torc en alliage cuivreux à fermeture à œillet en forme de languette allongée (*Halsring mit birnenförmiger Öse*), rappelant lui aussi les découvertes du



Fig. 27b - Mobilier métallique de la sépulture de Molvange (Moselle) : 1. boucle de type Tierkopfschnalle ; 2. plaque ; 3. trois anneaux, dont deux à crochet ; 4-5-6. Appliques.
© DRAC Lorraine, SRA.

Hérapel (fig. 27a, n° 1)²⁶. La datation proposée pour cet ensemble correspond au niveau II de la chronologie de Böhme, soit vers 380-420 ap. J.-C. (Hebbert *et al.* 2000, p. 416).

Les deux inhumations de Fontoy renferment un mobilier assez similaire. La tombe 143 a livré une plaque-boucle rectangulaire et un ferret en alliage cuivreux ainsi qu'un petit couteau et une hache en fer ; le tout est accompagné de deux bouteilles en verre Isings 101 et de quatre vases en céramique : une assiette Alzey 34, deux bols Chenet 320 et un gobelet Chenet 333. Dans la tombe 151 se trouvaient une plaque-boucle rectangulaire avec une contre-plaque en alliage cuivreux, une hache en fer (fig. 28), un gobelet Isings 109 et un bol Isings 96 en verre, ainsi que trois vases en céramique : un gobelet incomplet, un bol Chenet 320 et une cruche proche du type Krefeld 81. Les deux haches sont de dimensions similaires (longueur respective : 10,2 et 10,4 cm) mais celle de la tombe 151 présente la particularité d'avoir conservé les traces de son manche en bois (fig. 28, 3). Les deux plaques-boucles appartiennent à la même variante à plaque quadrangulaire et boucle cintrée dite *Schnalle mit Rechteckbeschlag und Nierenbügel*, placée par Böhme dans son niveau I, soit vers 350-400 ap. J.-C. (Böhme 1974, p. 82). La recherche récente a confirmé cette datation, car si de rares exemples semblent attestés avant 350, la majorité se situe après cette date et jusqu'au début du V^e siècle ap. J.-C. (Konrad 1997, p. 47).

Dans le département de la Meurthe-et-Moselle, la découverte la plus importante a eu lieu en 2005 à Cutry, lors d'une fouille préventive réalisée au lieu-dit "La Hache". Cette opération a révélé l'existence d'une nécropole située à l'ouest de l'agglomération antique, venant s'ajouter à celle située plus à l'est et

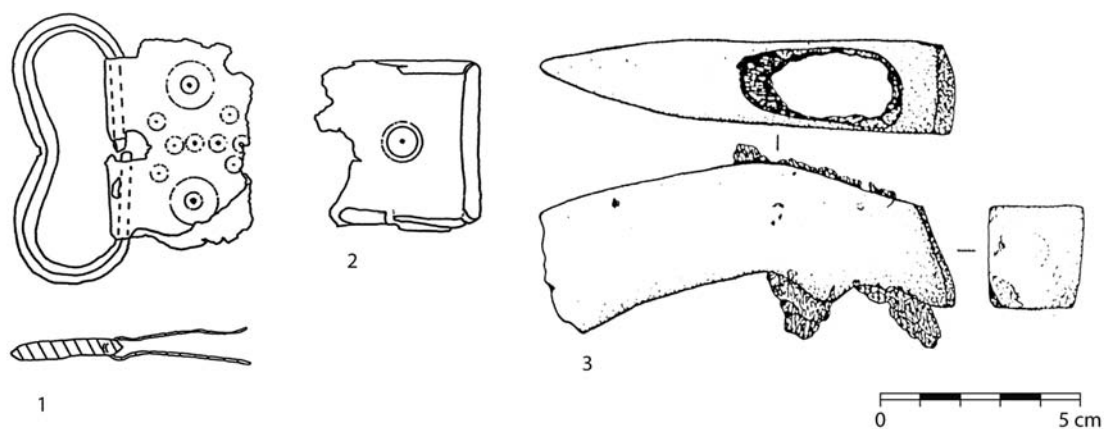


Fig. 28 - Mobilier métallique de la tombe 151 de la nécropole de Fontoy (Moselle).
D'après Seilly 1995. © DRAC Lorraine, SRA.

qui était déjà connue par les fouilles de 1973-1986 (voir § 6. 1. 1.). Dans la zone funéraire fouillée en 2005 ont été mises au jour quatre inhumations renfermant des armes et datables du Bas-Empire, dont trois au moins paraissent d'origine militaire (Boulanger *et alii* 2008a). La sépulture 6009 a ainsi livré une hache longue de 13,5 cm et un fer de lance long de 27,4 cm, accompagnés d'un petit couteau et d'une alène en fer ainsi que d'un ferret et d'une plaque-boucle de ceinturon en alliage cuivreux. Cet ensemble était complété par un bol en verre Isings 96 et par six céramiques, parmi lesquelles un bol en sigillée de type Chenet 320 et un gobelet Chenet 339. La plaque-boucle, identique à celles de Fontoy, permet une datation centrée sur la seconde moitié du IV^e siècle ap. J.-C. Dans la tombe 6026 se trouvaient une hache en fer longue de 13 cm, un couteau en fer, une plaque-boucle en alliage cuivreux ainsi qu'un bol en verre de type Isings 96 et deux vases en céramique, dont un gobelet Chenet 340. La plaque-boucle appartient comme la précédente au type *Schnalle mit Rechteckbeschläg und Nierenbügel*, mais elle présente toutefois la particularité de posséder un double ardillon. Cette caractéristique plutôt rare, que l'on retrouve sur les ceinturons tardifs de type Herbergen (Böhme 1974, p. 67) inciterait à placer cet exemplaire à la fin du IV^e ou au tout début du V^e siècle. La tombe 6012 renfermait une hache en fer longue de 10,5 cm ainsi qu'une cuillère en alliage cuivreux et un gobelet en céramique sigillée Chenet 333, l'ensemble étant attribuable au IV^e siècle sans plus de précision. Une quatrième sépulture mise au jour lors de la fouille de 2005 (n° 8025) appartient peut-être à la même série ; cependant, en l'absence de tout autre mobilier significatif, les deux fers de javelot qu'elle a livré peuvent également constituer des armes de chasse.

Une autre découverte provient de la nécropole antique jouxtant la fortification de Dieulouard dont il a été question plus haut (voir § 4.2.2.). C'est en 1967 que des fouilles clandestines ont mis au jour à cet endroit une vingtaine de sépultures à inhumation ; l'une d'elle (tombe 19) contenait un fer de hache long de 12,9 cm ainsi qu'une petite pointe de javelot (fig. 29) longue de 10 cm (Bertaux, Billoret 1967). Même si aucun autre mobilier n'est associé à cette découverte, sa localisation dans un secteur où se rencontrent uniquement des inhumations comprises entre la fin du III^e et le début du V^e siècle ap. J.-C., ainsi que la forme de la hache, permettent de l'attribuer à cette période avec une bonne probabilité (Schembri 2009, p. 112). Il faut également noter la présence à Dieulouard de deux éléments de ceinturons de type militaire de la même époque, malheureusement hors contexte (voir § 7).

Toujours dans le département de Meurthe-et-Moselle, la fouille préventive en 2011 d'une petite nécropole rurale sur la commune de Saint-Julien-Lès-Gorze a mis au jour deux sépultures du Bas-Empire dans lesquelles l'armement n'est pas représenté mais qui contiennent des éléments de ceinturons de type militaire. La tombe 3004 a fourni un peigne en os de forme triangulaire ainsi qu'un ensemble de 7 objets en alliage



Fig. 29 - Mobilier de la tombe à armes de Dieulouard (Meurthe-et-Moselle).
© DRAC Lorraine, SRA.

cuivreux. Parmi ces derniers se remarquent deux appliques en forme de barrette, longues de 4 cm, deux plaques quadrangulaires ajourées de 4 cm de côté, deux petits anneaux ainsi qu'une pendeloque circulaire ; l'ensemble appartient de toute évidence à une garniture de ceinture, même si la plaque-boucle est absente (Lefebvre, à paraître). La tombe 3004 renfermait quant à elle un petit anneau et une plaque-boucle de type *Tierkopfschnalle* à plaque étroite, associés à deux vases en céramique sigillée (un plat Alzei 9/11 et un bol Chenet 320) et à deux verreries (un gobelet Isings 106 et un bol). La plaque-boucle appartient au modèle dit *Schnalle mit festem Beschläg* du type Haillot ; ce dernier est placé par H.-W. Böhme dans son niveau III, soit vers 400-450 ap. J.-C. (Böhme 1974, p. 83 et p. 368, liste 16, n° 9).

Les deux derniers exemples proviennent du département de la Meuse. La découverte la mieux renseignée provient des fouilles menées en 1968-1969 sur la nécropole de Dieue-sur-Meuse "La Potence". Cet important ensemble funéraire, majoritairement d'époque mérovingienne, a également livré plusieurs inhumations du Bas-Empire (Guillaume 1975). Parmi ces dernières, la tombe 101 se distingue par la présence d'une grande pointe de lance en fer munie de deux fortes arêtes médianes et deux pattes de renfort prolongeant la douille. Le mobilier métallique associé comprend un couteau en fer, une bague à monogramme MAS, une petite boucle de ceinture en alliage cuivreux de type *Rechteckbeschläg und Nierenbügel* analogue à celles découvertes à Fontoy et à Cutry, des clous de chaussure ainsi qu'une cuillère à manche triangulaire en alliage cuivreux (fig. 30). S'y ajoutent deux vases en céramique (un bol Chenet 320 décoré à la molette de motifs chrétiens, une cruche Chenet 348) ainsi qu'un gobelet en verre de type Isings 106. La boucle de ceinture et le gobelet en verre permettent d'attribuer l'ensemble à la seconde moitié du IV^e siècle, voire au début du V^e siècle (Guillaume 1978, p. 93). La pointe de lance pourrait appartenir à une arme de chasse ; il faut toutefois remarquer que ce type à pattes de renfort latérales, bien que rare, est également présent dans la sépulture 818 de Rehnen en association avec un mobilier (ceinturon, hache) qui ne laisse guère de doutes sur le caractère guerrier de l'ensemble (Böhme 1974, pl. 89). Un exemplaire proche, lui aussi en contexte militaire, provient de Catterick dans le Yorkshire (Bishop, Coulston 2006, p. 201). Quant à la cuillère à manche triangulaire, également peu fréquente, elle trouve des parallèles sur le site de hauteur du Bas-Empire de Hambuch "Buchberg" dans le Hunsrück-Eifel (Gilles 1985, pl. 5, n° 4) ainsi que sur celui du Hérapel à Cocheren (Huber 1907, pl. XXIII ; Hoffmann 1999, p. 150).

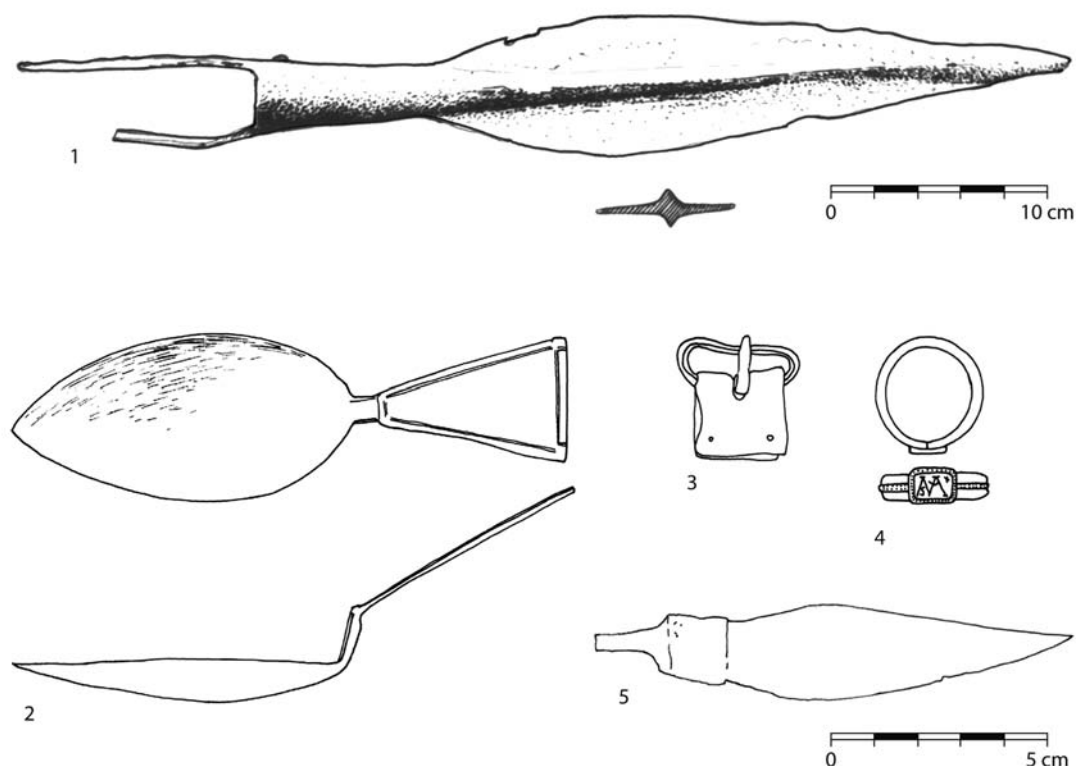


Fig. 30 - Mobilier métallique de la tombe 101 de la nécropole de Dieue-sur-Meuse (Meuse) :
1. fer de lance à pattes de renfort latérales ; 2. cuillère en alliage cuivreux ; 3. petite plaque-boucle ;
4. bague en argent à monogramme MAS ; 5. couteau en fer. DAO Ch. Lajournade,
d'après les dessins originaux de J. Guillaume.

La seconde découverte meusienne est malheureusement moins bien documentée. En 1872, les travaux d'aménagement d'une voie de chemin de fer sur la commune de Belleray ont mis au jour une partie de nécropole qui a livré plusieurs pièces d'armement (umbo de bouclier, haches, épée, angon) ainsi que des éléments de garniture de ceinture en alliage cuivreux, le tout malheureusement hors contexte (Mourot 2001, p. 190-192). Cet ensemble comprend notamment deux gouttières terminales à astragales analogues à celles de la tombe 23.1 du Hérapel (fig. 31, 1 et 2) ainsi qu'une plaque-boucle de type *Tierkopfschnalle* à plaque étroite et trapézoïdale (fig. 31, 3). Tout comme à Saint-Julien-Lès-Gorze, il s'agit là d'une variante du modèle dit *Schnalle mit festem Beschläg* du type Haillot, attribuable aux années 400-450 ap. J.-C. Cette datation est confirmée par la présence d'un ferret de type *Lanzettförmige Riemenzüge mit Punzverzierung* de la variante A de H.-W. Böhme (fig. 31, 6). Ce modèle de ferret appartient en effet au même horizon chronologique que les plaques-boucles de type *Schnalle mit festem Beschläg*, auxquelles il est d'ailleurs fréquemment associé (Böhme 1974, pp. 75-76 et 86). Cette homogénéité laisse penser qu'il s'agit bien là des composants d'un seul ceinturon²⁷, vraisemblablement complétés par deux pendants articulés (fig. 31, 4 et 5). Deux autres éléments présentant des branches se terminant en têtes d'animaux peuvent également s'y rattacher, sans aucune certitude cependant (fig. 31, 7 et 8). Le fait qu'en contexte funéraire ce type de garniture soit accompagné d'armement dans 69 % des cas (Böhme 2008, p. 98) permet de considérer la forte probabilité qu'une ou plusieurs des armes découvertes en 1872 fassent partie de cet ensemble²⁸.

Les pourcentages de types d'armes présents dans les tombes du Bas-Empire de Lorraine ne diffèrent guère de ceux du reste de la Gaule septentrionale. Si l'on élimine les 3 cas les moins avérés²⁹, les haches représentent ainsi la seule pièce d'armement dans 5 cas sur 10, ce qui se rapproche des chiffres relevés

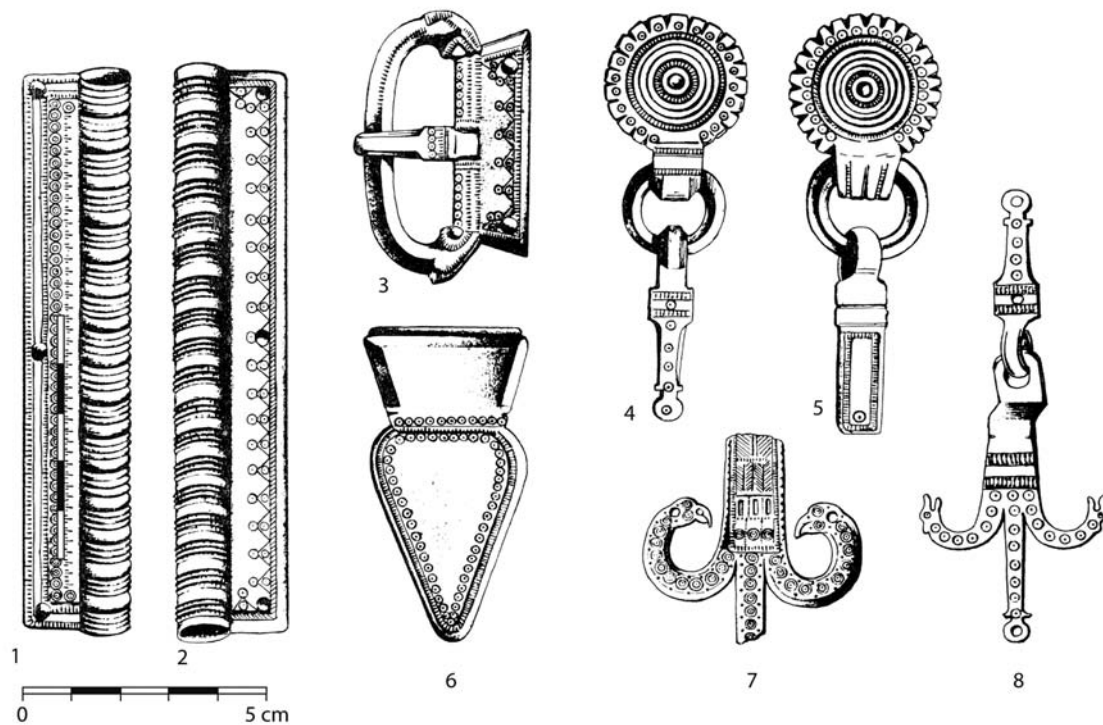


Fig. 31 - Belleray (Meuse). Éléments de ceinturons du Bas-Empire de type militaire découverts en 1872. D'après Böhme 1974, échelle approximative.

par W. Böhme en ce qui concerne la rive gauche du Rhin (52 cas sur 113, soit 46 %). Les tombes à épées découvertes dans la région (2 cas sur 10) représentent de même une proportion comparable à celle donnée par Böhme (23 cas sur 113, soit 20,5 % ; Böhme 1974, p. 164).

L'interprétation en termes "ethniques" du dépôt d'armes dans les tombes du Bas-Empire a fait l'objet de nombreux débats. Pendant longtemps, ces sépultures ont été considérées par la plupart des chercheurs comme étant celles de soldats germaniques au service de Rome, qu'il s'agisse de *Laeti* ou bien de *Fœderati* (Werner 1950 ; Breuer, Roosens 1957 ; Böhner 1963 ; Böhme 1974). Les travaux récents contribuent à nuancer fortement cette image, puisqu'il semble que la coutume d'enterrer avec des armes soit attestée également parmi la population gallo-romaine du Bas-Empire. On s'accorde par ailleurs à penser que les ceinturons à boucle et garniture en alliage cuivreux ont été fabriqués dans des ateliers romains et portés par tous les soldats sans distinction d'origine (Kazanski 1995, p. 40). En fait, sur les diverses découvertes lorraines, seules les tombes du Hérapel à Cocheren et de Molvange présentent des caractères exogènes évidents, avec surtout la présence de torques à fermeture à œillet dont la zone de répartition principale couvre un vaste secteur depuis la rive droite du Rhin jusqu'à la Scandinavie, à la Pologne et au Danube (Böhme 1974, pp. 118-120 ; Keller 1979, pp. 27-32 - fig. 32). Les parures de ce type, totalement étrangères au costume gallo-romain, sont extrêmement rares en Gaule septentrionale. Le torque est en outre d'un port assez contraignant : ainsi, même s'il faut se méfier des interprétations par trop "ethniques", cet accessoire a donc plus de probabilités que d'autres de signer l'origine géographique de son propriétaire. Il est donc fort possible que les découvertes de Cocheren et de Molvange témoignent de la présence d'auxiliaires germaniques, peut-être de ces *Laeti* dont la *Notitia Dignitatum* mentionne la présence en Belgique première (voir § 2).

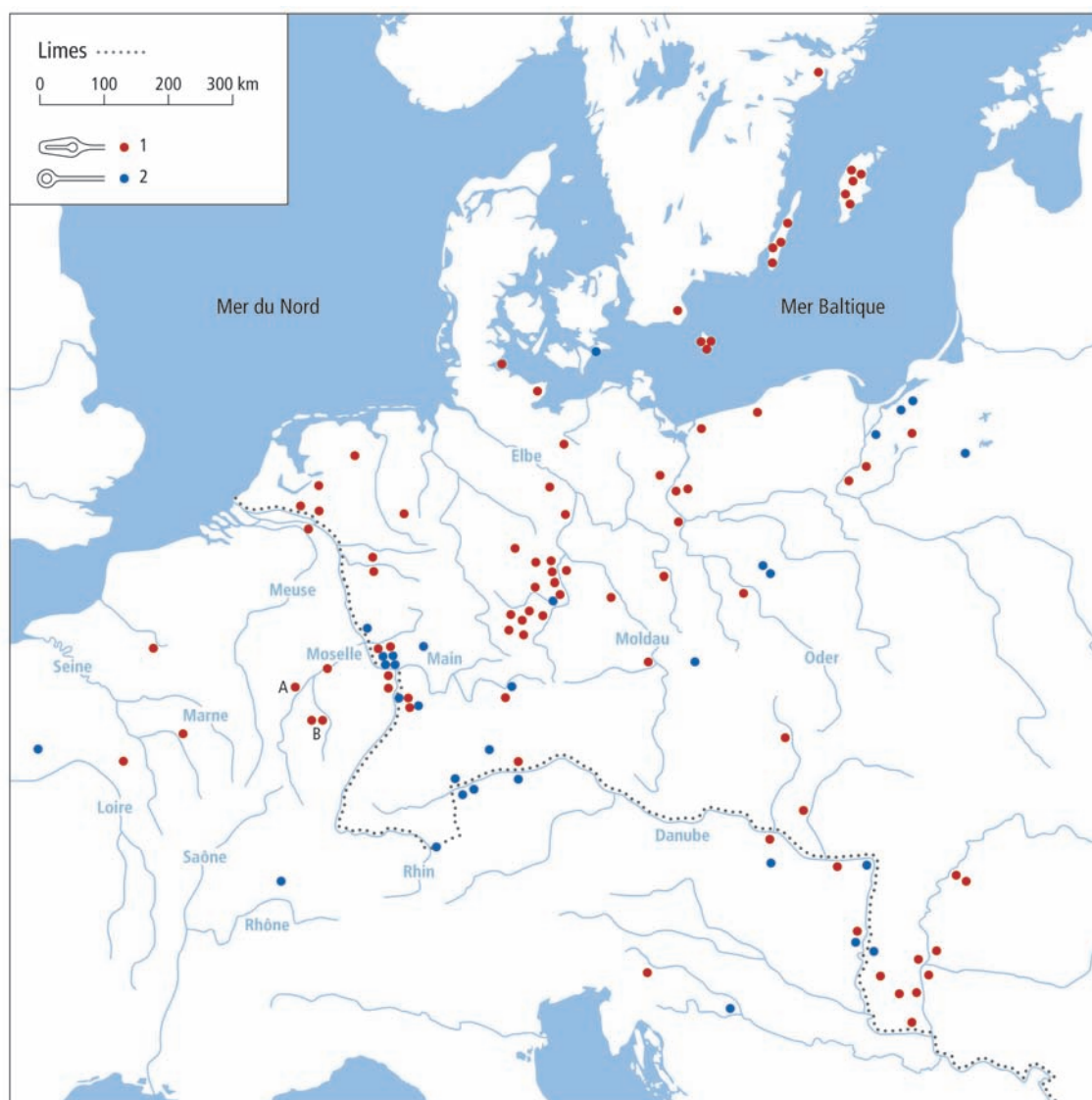


Fig. 32 - Carte de répartition des torques à fermeture à œillet de l'Antiquité tardive. 1. variante à fermeture à œillet en forme de languette allongée (Halsring mit birnenförmiger Öse) ; 2. variante à fermeture à œillet annulaire (Halsring mit Ringöse). A : Molvange ; B : Cocheren-le Hérapel. D'après Keller 1979, annexes 1 et 2.

Comme celles de Cocheren, les tombes de Metz-Sablon et de Dieulouard sont localisées à proximité immédiate d'enceintes du Bas-Empire et peuvent avoir appartenu à des membres de leur garnison. De même, les sépultures de Belleray et Dieue-sur-Meuse témoignent peut-être de l'existence d'un dispositif protégeant l'agglomération de Verdun et/ou contrôlant l'axe stratégique que constitue la vallée de la Meuse. En ce qui concerne les cas de Molvange, Fontoy et Cutry, il est possible que des sites défensifs de cette époque restent à découvrir dans les environs, surtout quand on considère le caractère fugace d'un fortin simplement fossoyé comme celui d'Ennery. La tombe de Molvange est d'ailleurs considérée comme témoignant de l'existence d'un système de protection des agglomérations secondaires gallo-romaines du secteur du nord mosellan, auquel se rattacheraient également les découvertes luxembourgeoises de Dudelange et d'Esch-sur-Alzette (Hebbert *et al.* 2000, p. 417). D'autres possibilités existent, mais

semblent moins convaincantes : certaines de ces tombes pourraient ainsi être celles de vétérans inhumés sur les lieux de leur retraite avec leurs armes et équipement d'achat personnel, ou bien celles de membres d'une de ces milices privées mentionnées par les textes antiques dont il a été question plus haut (voir § 5. 2). L'absence d'armes à Saint-Julien-lès-Gorze pourrait effectivement militer dans le sens de sépultures de vétérans, d'autant plus qu'un des ceinturons semble être incomplet et qu'il pourrait s'agir d'un simple objet souvenir ; il nous paraît cependant préférable de ne pas sur-interpréter ce type d'indice.

7. Les découvertes de *militaria* hors contexte ou non localisées

Des quatre exemplaires de poignard romain découverts en Lorraine, deux proviennent malheureusement de contextes mal définis. Un *pugio* a ainsi été mis au jour fortuitement en 1984 sur la commune de Griscourt (Meurthe-et-Moselle) lors de travaux de défrichement ; hormis la présence à cet endroit de fragments de *tegulae*, on ignore la nature exacte du site sur lequel cette trouvaille est localisée (Hamm 2004, p. 233). Le poignard de Griscourt est de grande taille (longueur totale 39,5 cm) et sa lame, large de 7,5 cm à la base, présente une nervure centrale bien marquée (fig. 33, n° 1). Ces caractéristiques permettent une attribution chronologique relativement tardive, couvrant le II^e et la première moitié du III^e siècle ap. J.-C. (Bishop, Coulston 2006, p. 134 et 164 ; Saliola, Casprini 2012, p. 13 et 15).

Le fourreau d'un second *pugio* provient de Petite-Hettange, écart de la commune de Malling (Moselle). Conservé au musée de Metz, il n'en subsiste aujourd'hui qu'un fragment (fig. 33, n° 2a) et seule une photographie ancienne nous permet de connaître son état initial (fig. 33, n° 2b). Il appartient à une arme plus précoce que la précédente puisque sa longueur (22 cm) et sa largeur au niveau de la garde (4,5 cm) correspondent à une lame courte et étroite, caractéristique des poignards du début de l'empire (Bishop, Coulston 2006, pp. 83-88 ; Saliola, Casprini 2012, p. 12 et 14). La forme pointue et peu galbée de ce fourreau l'apparente plus exactement au type A défini par M. Saliola et F. Casprini, datable de la fin du I^{er} siècle avant et des trois premiers quarts du I^{er} siècle ap. J.-C. (Saliola, Casprini 2012, pp. 73-74). L'exemplaire de Malling présente par ailleurs une décoration associant des motifs solaires et lunaires que l'on retrouve notamment à Richborough en Grande-Bretagne et à Ristissen en Allemagne (Obmann 2000, p. 12) ainsi que des couronnes de laurier qui connaissent des parallèles à Colchester en Grande-Bretagne, à Leeuwen aux Pays-Bas et à Allériot en France (Saône-et-Loire) (Obmann 2000, GB 25, NL1 et F1). Remarquons au passage que l'origine de cette découverte est quelque peu confuse. Une inscription bien visible sur la photographie ancienne mentionne comme lieu de trouvaille *Kleinhettingen*, nom du hameau de Petite-Hettange avant 1918. De nombreuses trouvailles liées à la destruction d'une nécropole gallo-romaine par une sablière vers 1875-1880 sont effectivement signalées à cet endroit (Flotté, Fuchs 2004, p. 579) et il est possible que le fourreau en fasse partie. Cependant, un changement de localisation semble être intervenu puisque l'objet est ensuite attribué à la nécropole de Kœnigsmacker "Métrieh" (Clermont-Joly 1978, p. 118 et 257, n° 515) ; il est vrai que cette dernière a fourni de nombreux objets au musée de Metz, notamment entre 1898 et 1906 (Flotté, Fuchs 2004, p. 539). Le fait que Petite-Hettange soit un écart et que les deux communes de Malling et Kœnigsmacker soient voisines a sans doute contribué à créer cette confusion, qui a eu comme curieux effet d'amener à considérer parfois qu'il existait deux fourreaux différents (Obmann 2000, F2 et F3). Il semble préférable de privilégier l'indication figurant sur l'ancienne photographie ; le hameau de Petite-Hettange à Malling paraît donc être le lieu de découverte le plus probable. Si le contexte funéraire était avéré, il pourrait s'agir d'un souvenir ramené par un vétéran à la fin de son service et enseveli avec lui ; on a d'ailleurs vu plus haut qu'il s'agit là d'une coutume fréquente au I^{er} siècle ap. J.-C et qui se raréfie par la suite (voir § 5).

Deux éléments de ceinturons de type militaire en alliage cuivreux proviennent du site de Dieulouard-Scarpone (Meurthe-et-Moselle) mais il est malheureusement impossible de préciser s'ils ont été mis au jour dans la nécropole, à l'intérieur de la fortification du Bas-Empire ou bien dans l'habitat contigu à celle-ci.



Fig. 33 - Militaria hors contexte. 1 : pugio de Griscourt (Meurthe-et-Moselle). © DRAC Lorraine, SRA ; 2a : fragment subsistant actuellement du fourreau de pugio de Petite-Hettange (Moselle), d'après Clermont-Joly 1978 ; 2b : le fourreau de pugio de Petite-Hettange dans son état d'origine, au début du XX^e siècle, d'après Krier, Reinert 1993 ; 3-4 : éléments de ceinturons de type militaire découverts à Dieulouard (Meurthe-et-Moselle), d'après Clermont-Joly 1978 et document DRAC Lorraine, SRA ; 5 : bouterolle de fourreau de glaive conservé au musée d'Épinal (Vosges), © musée départemental d'Art ancien et contemporain d'Épinal.



Fig. 34 - Ferret de ceinturon de type militaire en forme d'amphore conservé au musée de Toul (Meurthe-et-Moselle). © Musée de Toul.

Le premier est une plaque-boucle de type *Tierkopfschnalle* appartenant comme les exemplaires de Belleray et de Saint-Julien-Lès-Gorze au type *Schnalle mit festem Beschläg* du type Haillot (Clermont-Joly 1978, pl. 23, n° 122) (fig. 33, n° 3). On a vu plus haut que ce dernier est placé par H.-W. Böhme dans son niveau III, soit vers 400-450 ap. J.-C. (Böhme 1974, p. 83 et p. 368, liste 16, n° 9). Le second objet est plus rare : il s'agit d'un passant de ceinture dont la forme s'inspire des appliques de type *Propellerbeschlag* (fig. 33, n° 4)³⁰. Cependant, contrairement à ces dernières qui ne présentent qu'un décor souvent rudimentaire, l'exemplaire de Dieulouard est orné de motifs en relief de belle facture, dont une roue solaire et des rinceaux végétaux stylisés. Ce décor laisserait penser que cet objet appartient – ou au moins s'apparente – à une garniture de type *Kerbschnittverzierte Gürtelgarnitur*, dont les différentes variantes sont datées par H.-W. Böhme de ses niveaux I et II, soit vers 350-420 ap. J.-C. (Böhme 1974, pp. 82-83). Tout comme la tombe à arme découverte dans la nécropole (voir § 6. 2) ces deux découvertes pourraient témoigner de l'existence d'une garnison liée à la fortification du Bas-Empire de Scarponne.

Une bouterolle de fourreau de glaive en alliage cuivreux, malheureusement sans provenance connue (fig. 33, 5), est conservée au musée départemental d'Art ancien et contemporain d'Épinal (inv. n° R 2010-2-69). Si l'on excepte un dépôt de vases grecs et étrusques de la collection Campana, les objets archéologiques de ce musée sont de provenance locale ; l'origine vosgienne de cette bouterolle peut donc être envisagée, même s'il faut conserver une certaine prudence. Elle présente un motif ajouré qui constitue une simplification des décors d'inspiration végétale qui figurent sur plusieurs exemplaires de fourreaux précoces, tels ceux de Valkenburg et de Wiesbaden (Feugère 1993, p. 144). Sa datation se situe aux alentours du I^{er} siècle ap. J.-C.

Le musée de Toul (Meurthe-et-Moselle) possède quant à lui un ferret de ceinturon de type militaire en forme d'amphore, également sans provenance (fig. 34). Ce type d'objet est répandu depuis la Grande-Bretagne jusqu'au Danube (Bishop, Coulston 2006, p. 219) et sa datation se situe dans la seconde moitié du IV^e et au début du V^e siècle ap. J.-C. (Konrad 1997, p. 53). Les collections archéologiques du musée étant constituées de découvertes effectuées dans les environs de Toul, une provenance locale paraît là aussi probable.

On considérera enfin une découverte ancienne faite à Tarquimpol (Moselle). Il s'agit d'une applique en forme de barrette en alliage cuivreux ornée d'un décor de traits et de cercles oculés, faisant peut-être partie elle aussi d'un ceinturon de type militaire du Bas-Empire (Clermont-Joly 1978, pl. 29, n° 193). Toutefois, l'absence de contexte bien défini et le caractère peu typique et isolé de l'objet ne permettent pas de l'identifier avec certitude.

8. Conclusion

Les indices matériels relatifs à la présence de l'armée romaine en Lorraine permettent de définir plusieurs périodes successives. La première, située à l'époque tardo-républicaine et au début du Haut-Empire, correspond à la nécessité de mettre en sécurité la région face aux troubles et révoltes endémiques qui agitent alors la population indigène. Ce processus de consolidation des acquis de la Conquête est perceptible dans l'ensemble de la Gaule orientale et septentrionale (Poux 2008, p. 425) et le territoire lorrain ne fait pas exception : la proximité des Trévires, peuple guerrier prompt au soulèvement contre l'autorité romaine, y rendait d'ailleurs ces mesures plus nécessaires que dans d'autres secteurs. C'est sans doute à ce phénomène qu'il faut rattacher la découverte de *militaria* sur les *oppida* de Boviolles et d'Essey-les-Nancy, mais aussi peut-être dans l'habitat rural de Basing. En revanche, la présence de tombes à armes datables de cette période dans la partie septentrionale de la région doit être envisagée avec précaution, car toutes ne sont probablement pas celles d'auxiliaires gaulois au service de Rome : il peut, en effet, s'agir des dernières manifestations de cette culture des armes qui semble avoir tenu tant de place chez les Trévires. De fait, si ces derniers sont attestés de manière significative au sein de l'armée romaine, les inscriptions mentionnant l'origine géographique des soldats montrent un taux d'engagement beaucoup plus faible de la part des Médiomatriques et surtout des Leuques, chez qui la tradition martiale semble avoir tenu une place secondaire. L'échec de la révolte de 69 marque ensuite le début d'une période plus paisible, bien que des militaires stationnent encore dans la région : c'est ainsi que, dans le dernier tiers du I^{er} siècle ap. J.-C., les légions cantonnées sur le Rhin envoient des détachements afin de travailler dans les carrières de Norroy-les-Pont-à-Mousson³¹.

La *pax romana* n'a cependant qu'un temps, et la seconde moitié du II^e siècle ap. J.-C. voit les premières alertes face aux incursions germaniques (raids des Chattes en Germanie supérieure vers 162-170) ainsi que de graves troubles qui touchent la Gaule et les provinces du Rhin (*bellum desertorum*, insurrection de Maternus ; Brulet 2006a, p. 41). Il est possible que le réaménagement du rempart protohistorique de l'*oppidum* d'Étival-Clairefontaine corresponde à la nécessité de mieux contrôler à ce moment les cols vosgiens, itinéraires tout désignés pour une pénétration en profondeur du territoire lorrain à partir de l'Alsace. Les premières invasions touchant véritablement la région (celles des Alamans en 254 et des Francs en 259-260 ap. J.-C.) ainsi que la période troublée des "empereurs gaulois" (aux environs de 260-274 ap. J.-C.) sont sans doute la cause du renforcement de la présence militaire en Lorraine. Parmi les travaux de défense réalisés à ce moment, ceux qui ont consisté à transformer l'amphithéâtre de Metz en forteresse au milieu du III^e siècle ap. J.-C. sont les mieux datés et les plus remarquables. Ils témoignent de la nécessité de recourir dans l'urgence à des solutions improvisées. Les ouvrages défensifs meusiens de Senon et Saint-Laurent-sur-Othain semblent construits à la même époque ; leur petite taille, l'absence de tours et la faible épaisseur des courtines³² militent, comme dans le cas de l'amphithéâtre de Metz, pour une réalisation rapide. Cette période voit également le début d'un phénomène d'autodéfense de la population civile, bien perceptible dans diverses régions de la frontière rhénano-danubienne par la présence d'armement (essentiellement des épées) au sein du mobilier des habitats ruraux. La Lorraine ne semble pas faire exception, comme l'indique la découverte de *spathae* dans les *villae* de Rigny-la-Salle et Sarreinsming.



Fig. 35 - Toul (Meurthe-et-Moselle) : détail du parement externe de la muraille du Bas-Empire, mis au jour lors d'une démolition en 1994 ; à gauche, le départ d'une tour.

© M. Georges-Leroy, DRAC Lorraine, SRA.

Le comblement avant la fin du III^e siècle ap. J.-C. du fossé entourant l'amphithéâtre de Metz paraît symboliser un certain retour à la normale. Comme dans le reste de l'empire, le territoire lorrain subit ensuite (sous Dioclétien ou Constantin ?) une réorganisation territoriale, concrétisée par la création de la cité des Verdunois mais peut-être également par le transfert du chef-lieu de la cité des Leuques de Naix-aux-Forges vers Toul. C'est à partir de ce moment, à la fin du III^e siècle ou au début du IV^e siècle ap. J.-C., que pourrait débuter dans la région l'édification d'un nouvel ensemble de fortifications, dans le cadre de la mise en place d'un dispositif de défense en profondeur sur les arrières du limes. Le manque d'éléments chronologiques nous interdit malheureusement tout phasage de ce phénomène, qui est sans doute plus complexe qu'il n'y paraît. La qualité observable sur les murailles (fig. 35) de cette époque (emploi quasi systématique du petit appareil, chaînages de briques) ainsi que l'énorme quantité de maçonnerie utilisée (présence notamment de tours pleines) indique qu'il s'agit là de travaux extrêmement coûteux, planifiés sur une durée conséquente, et non de mesures d'urgence comme auparavant³³. On voit ainsi s'élever des enceintes urbaines visant à protéger les principaux centres administratifs, mais aussi à contrôler les axes de communication majeurs (Metz, Toul, Verdun).

Parallèlement, des forts sont établis dans certaines agglomérations secondaires, choisies également du fait de leur localisation sur un point stratégique par rapport à un itinéraire routier important (Dieulouard, Soulosse-sous-Saint-Élophe, Cocheren). Ces forts, bien que de taille bien plus réduite que les enceintes urbaines, présentent toutefois une surface et une qualité de construction qui les différencient nettement de leurs homologues du milieu du III^e siècle³⁴.

Ce système est complété par des défenses plus modestes et pour l'instant assez mal connues, consistant à la fois dans la réutilisation de sites de hauteur d'origine protohistorique (Saint-Dié, Sorcy-Saint-Martin) ainsi que dans l'aménagement de fortins fossoyés probablement dotés d'un rempart en bois et en terre (Ennery).

Même s'il est évident que ces défenses n'ont pas toutes été édifiées en même temps, il n'en reste pas moins que l'on est en présence d'un véritable réseau destiné à sécuriser l'ensemble des points sensibles de la région, analogue à celui que l'on peut observer dans les pays limitrophes, notamment en Belgique et en Allemagne (Brulet 1996, pp. 243-244 ; Brulet 2006a, pp. 52-53). La réorganisation territoriale dont il a été question plus haut avait avant tout un but stratégique, permettant de mieux contrôler les axes de pénétration vers l'intérieur de la Gaule (vallée de la Meuse dans le cas de Verdun, voie Lyon-Trèves dans celui de Toul). De même, on peut probablement percevoir, à travers l'exemple lorrain, l'intervention directe de l'État impérial dans la mise en place de ce système défensif, à la fois par l'octroi de subsides ou d'aide matérielle (très possible comme on l'a vu dans le cas de Toul) et par le choix de l'implantation des fortifications, y compris dans celui de laisser certaines agglomérations secondaires sans protection (Bliesbruck, Sarrebourg, Hettange-Grande).

Sans surprise, on constate que la voie Lyon-Trèves a été protégée avec un soin particulier, car elle est balisée par des fortifications échelonnées de manière régulière, les enceintes urbaines (Metz, Toul) y alternant avec les forts (Dieulouard, Soulosse-sous-Saint-Élophé). Cet itinéraire constituait en effet une artère vitale pour les communications et le ravitaillement, puisqu'il reliait les provinces méridionales avec les centres politiques locaux de Metz et de Toul mais surtout avec Trèves, siège du diocèse des Gaules et séjour des empereurs, et au-delà avec le limes rhénan.

En Lorraine, plusieurs sites fortifiés de cette époque ont en outre livré des indices pouvant témoigner de l'existence d'une garnison : il s'agit le plus souvent d'armes ou d'éléments de ceinturons de type militaire, découverts dans des niveaux d'occupation ou bien dans les nécropoles proches. Le fait que, dans la région, les *militaria* du Bas-Empire soient en majorité postérieurs au milieu du IV^e siècle ap. J.-C. pourrait attester d'un renforcement de la présence de l'armée, suite à l'incursion des Alamans en 352 et aux campagnes de Julien et Jovin vers 356-366 ap. J.-C. Il convient cependant de relativiser cette observation puisque le même phénomène chronologique semble s'observer dans l'ensemble de la Gaule septentrionale en ce qui concerne les sépultures à armes (Böhme 1974, p. 163). Peut-être notre perception est-elle en partie faussée par des problèmes de datation du mobilier, ou bien par le développement à cette époque du rite consistant à déposer de l'armement dans les tombes ? L'existence de *militaria* datables de la première moitié du V^e siècle ap. J.-C. (Cocheren, Belleray, Dieulouard, Saint-Julien-lès-Gorze) pourrait, en revanche, indiquer qu'une partie au moins du système défensif était encore opérationnelle à cette époque, ce que confirmerait l'échec des Huns devant Dieulouard en 451. De fait, certains forts de l'ancien limes rhénan, comme Alzey ou Krefeld, semblent encore occupés vers 450 (Bruley 1996, p. 264). Parmi les soldats chargés de protéger le territoire lorrain, figuraient alors vraisemblablement des auxiliaires d'origine germanique (*Laeti*) dont l'existence est attestée en Belgique première par la *Notitia Dignitatum*. Même s'il faut relativiser l'interprétation du mobilier archéologique en termes "ethniques", la présence de ces troupes semble confirmée localement par l'existence de parures spécifiques (torques) dans les sépultures de Cocheren et de Molvange.

L'ensemble de ces informations donne donc de la Lorraine antique une image bien plus "militarisée" qu'on pouvait le penser jusqu'ici, même si, de toute évidence, la population locale n'a guère fourni de recrues aux légions, tout du moins au Haut-Empire.

Les recherches sur le sujet n'en sont cependant qu'à leur début. Ainsi, le réexamen du mobilier métallique conservé dans les dépôts de fouille et les musées nous réserve sans doute encore quelques surprises – même s'il convient de rester très prudent sur l'interprétation de certains objets qualifiés souvent un peu rapidement de *militaria*, comme par exemple, les appliques de harnachement découvertes en contexte civil. De même, les fortifications du Bas-Empire sont loin d'avoir livré tous leurs secrets : outre le fait qu'il est indispensable de préciser la chronologie des enceintes urbaines et des forts, notre connaissance du

phénomène de réoccupation des sites de hauteur d'origine protohistorique reste encore embryonnaire. Un travail récent (Royère 2013) a confirmé le potentiel de ce type de gisement, largement démontré par les résultats des recherches réalisées en Belgique (Brulet 2008) et dans le Hunsrück-Eifel (Gilles 1985 ; 2008). Enfin, si la découverte de l'ouvrage fossoyé d'Ennery reste pour l'instant un cas isolé, il n'est pas douteux que l'archéologie préventive mette au jour dans les années à venir d'autres sites de ce type : fort logiquement, l'attention des chercheurs s'est pour l'instant concentrée vers les vestiges les plus visibles. Ceci ne signifie pas que d'autres, restant à découvrir, ne présentent pas un intérêt comparable.

Si le présent travail permet de constater la richesse et la variété des données disponibles, il met aussi en évidence le caractère peu fiable de certaines d'entre elles. C'est notamment le cas du corpus épigraphique de Metz, dont on a vu à quel point il est riche en provenances incertaines, voire en faux. Parmi d'autres, la stèle funéraire mentionnant le *numerus misiacus* semble suspecte, même si il paraît possible de la rapprocher d'un passage d'Ammien Marcellin – un faussaire ayant d'ailleurs pu s'inspirer du texte antique. Bien qu'il existe un fort doute au sujet de cette inscription, un travail récent la considère toujours comme authentique, au point d'imaginer que les soldats qu'elle mentionne aient pu travailler à la construction de l'enceinte urbaine (Dreier 2011, p. 178).

L'examen des sources bibliographiques se doit donc de prendre en compte la propension de certains chercheurs à rapprocher de manière abusive un fait archéologique souvent peu assuré et un événement historique mentionné dans les textes antiques. La pointe de flèche "hunnique" de Bliesbruck constitue le dernier exemple en date de cette dérive. Cet objet isolé, qui peut parfaitement avoir appartenu à un auxiliaire de l'armée romaine, devient ainsi curieusement l'indice de la présence en Moselle de Burgondes qui auraient été massacrés vers 430-436 ap. J.-C. par des Huns au service d'Aetius (Henning 2013, p. 97-99). Or, si l'existence en Lorraine de nombreuses fortifications et de *militaria* attribuables au Bas-Empire témoignent bien de la riposte du pouvoir impérial face aux invasions, force est de constater que les envahisseurs eux-mêmes ne semblent guère avoir laissé de restes matériels. Jean-Jacques Hatt, dans les années 1950-1960, considérait les couches d'incendie comme autant d'indices de destructions volontaires ; il croyait ainsi parvenir à identifier à Metz les vestiges archéologiques de la révolte des Trévires en 21, de deux séries successives de troubles et révoltes en 68 et 69-70, de troubles militaires sous Nerva en 97 et enfin du passage des Francs en 254 et des Alamans en 352 ap. J.-C. (Hatt 1958, pp. 324-327). Les recherches de ces trente dernières années ont contribué à remettre totalement en cause ce genre d'interprétation. Outre le fait qu'il est impossible de dater un fait archéologique avec une telle précision sur la seule base du mobilier, la fréquence des incendies accidentels, des démolitions et des reconstructions dans les villes antiques a généré d'innombrables couches de décombres qu'il faut se garder de considérer comme des preuves d'événements historiques – d'autant plus qu'en cherchant bien, il est possible d'en découvrir pour n'importe quelle période. Bien qu'obsolète, cette théorie semble conserver quelques adeptes puisqu'un travail récent considère encore ce type de vestige comme une trace des événements politiques du Bas-Empire, y compris lorsqu'il s'agit d'un simple comblement de cave dont la seule caractéristique notable est d'avoir été réalisé dans la seconde moitié du III^e siècle ap. J.-C. (Dreier 2011, p. 174, fig. 7).

Les problématiques actuelles concernant l'armée romaine en général – et la période du Bas-Empire en particulier – sont appréhendées de manières très diverses et souvent opposées (Ferdrière 2012). Les vestiges archéologiques liés à ces questions sont parfois sur-interprétés, trop facilement qualifiés de *militaria* ou envisagés de manière abusive en termes "ethniques". Au contraire, par un effet d'excès inverse typique de l'histoire de la discipline, la présence de l'élément militaire est parfois sous-estimée et toute trace matérielle de l'existence de populations exogènes mise en doute – même lorsqu'elle est bien attestée par les textes antiques.

Nous avons tenté de prendre ici une voie médiane ; espérons que de nouvelles découvertes viendront compléter ou modifier ce qui ne constitue qu'une première esquisse.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier tous ceux qui, par leur aide ou leur conseil, ont permis la réalisation de cette étude :

Mmes Mireille Bouvet (Service régional de l'Inventaire du patrimoine culturel de Lorraine), Françoise Clémang (Musées de la Cour d'Or, Metz), Dominique Heckenbenner, Jenny Kaurin, Murielle Leroy (DRAC Lorraine - SRA), Laurence Ollivier (DRAC Rhône-Alpes - SRA), Caroline Roelens-Duchamp (Musée du Pays de Sarrebourg), Francesca Schembri (INRAP), Hélène Schneider (Musée de Toul), Bernadette Schnitzler (Musée archéologique de Strasbourg) et Régine Schlemaire.

MM. Jean-Marie Blaising (ADRAL), Richard Dagorne (Musée Lorrain, Nancy), Thierry Dechezleprêtre (Conseil général des Vosges), Franck Gama (INRAP / DRAC Lorraine - SRA), Jacques Guillaume, Norbert Hebbert, Michel Kasprzyk (INRAP), Jean-Denis Laffitte (INRAP), Vincent Lamarque (Musée de Toul), Laurent Olivier (Musée d'Archéologie Nationale, Saint-Germain-en-Laye), Gérard Schlemaire, Philippe Stachowski et Michel Tête.

NOTES

1. C'est probablement cette attitude favorable à Rome qui vaut ensuite aux Leuques de bénéficier du statut de "cité libre" (Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, IV, 106) qui leur assurait une certaine autonomie (Freyssinet 2007, p. 55).

2. Cette démonstration de cruauté semble avoir eu le résultat escompté, puisque selon Tacite "un tel effroi s'empara des Gaules qu'à l'approche de l'armée les populations entières accouraient avec leurs magistrats pour demander grâce." (Tacite, *Histoires*, I, 63).

3. L'expression *apud Senonas* employée par Ammien Marcellin a longtemps fait croire que Julien, attaqué par les Alamans, s'était réfugié à l'abri des remparts de la ville de Sens. Une reprise du dossier semble démontrer qu'il s'agit plutôt de Senon, ce qui donnerait notamment plus de cohérence topographique au récit d'Ammien Marcellin (Cazin 1958).

4. Valerius Concordius serait le premier à avoir porté le titre de *Dux* (Kolbe 1962, p. 45). L'inscription de Trèves ne mentionne pas de province, mais Kolbe à la suite de Nesselhauf considère comme probable qu'il ait porté le titre de *Dux Belgicae Primae* (Nesselhauf 1938, p. 56).

5. L'histoire de cette épitaphe est particulièrement curieuse. Elle fait partie à la fin du XVI^e siècle de la collection du baron de Clervant qui comprenait en tout 27 inscriptions antiques, dont les deux tiers environ auraient été des faux réalisés par l'humaniste et antiquaire Jean-Jacques Boissard (1528-1602) aidé par son beau-père l'orfèvre et graveur Jean Aubry (Keune 1896). L'épitaphe de T. Turus/Turos est publiée au début du XVII^e siècle par Gruter (1603, p. 563, n° 10) puis par Meurisse (1634, p. 10). Par la suite, l'hôtel de Clervant devient au XVIII^e siècle la propriété de la famille d'Horthé et l'historien Dom Calmet peut alors y voir quelques éléments subsistant de la collection lapidaire, avant d'apprendre quelque temps plus tard que "le petit reste de ces monuments a été mis depuis peu dans les fondements de quelques chambres bâties par les héritiers de ce seigneur". Le témoignage de Dom Calmet est consigné par J. François et N. Tabouillot (François, Tabouillot 1769, p. 79) qui signalent également l'épitaphe de T. Turus/Turos, ce dernier étant identifié à l'époque comme "Titurus" (*ibid.*, pl. IX, n° 4 et p. 83). Cette épitaphe est ensuite mentionnée plus d'un siècle plus tard par Robert et Cagnat comme celle de "Titurus" ou "Tituro" ; ils la jugent toutefois douteuse sans pouvoir conclure toutefois nettement à un faux (Robert, Cagnat 1883, p. 90). En 1894, des travaux de rénovation du cloître des Carmélites aux numéros 10, 12 et 14 de la rue des Trinitaires font réapparaître trois des inscriptions de la collection Clervant. L'expertise de cette découverte est l'occasion pour J.-B. Keune de réétudier l'ensemble de cette collection. En ce qui concerne la stèle de "Titurus", alors perdue, J.-B. Keune conclut nettement à un faux (Keune 1896, n° 8). C'est enfin en août 2000 que des travaux d'archéologie du bâti entrepris dans le cadre de la rénovation du cloître des Trinitaires (re)mettent au jour la stèle de Titurus/Tituro/T. Turus/T.Turos, dissimulée sous un crépi depuis deux siècles et demi (Grapin 2003).

6. La stèle d'Apollinaris aurait été découverte en 1676 lors de travaux de fortifications à proximité de "La Porte des Allemands" (François, Tabouillot 1769, pp. 83-84 ; Flotté 2005, p. 245). Aujourd'hui perdue, il est impossible de

vérifier son authenticité. Le texte d'Ammien Marcellin a d'ailleurs pu servir de base à un faussaire pour donner un semblant de véracité à cette épitaphe.

7. La stèle de Niger était conservée avec d'autres dans le jardin des Jésuites à Luxembourg (Flotté 2005, p. 337). Aujourd'hui perdue, il est comme pour la précédente impossible de vérifier son authenticité ni même de confirmer sa provenance messine. Edmond Frézouls ne la retient d'ailleurs pas parmi les inscriptions antiques qu'il recense dans sa monographie (Frézouls 1982). On notera par ailleurs l'existence d'une troisième épitaphe, considérée depuis longtemps comme une supercherie (Robert, Cagnat 1883, p. 74) et reprenant un schéma similaire aux deux précédentes : il s'agit de celle de Lucius Firmus Vitalianus, soldat de la VII^e légion, offerte par "son cher camarade de chambrée" (*karo contubernali*) Julius Elvorix (François, Tabouillot 1769, pl. IX, n° 5). Cette dernière proviendrait de la collection Joli, qui semble avoir été aussi peu fiable que la collection Clervant. Les dédicaces réalisées pour un soldat défunt par ses compagnons d'armes étant rares, la présence de trois d'entre elles est pour le moins suspecte, d'autant plus qu'aucune n'a été découverte à Metz depuis le XVIII^e siècle. Mentionnons, enfin, pour mémoire, cinq autres inscriptions messines elles aussi identifiées depuis longtemps comme fausses : celle du soldat Marcus Duronicus, décédé après 20 ans de service dans une unité non identifiée, provenant elle aussi de la collection Clervant (François, Tabouillot 1769, pl. IX, n° 3 ; Robert, Cagnat 1883, p. 93), celle de Marcus Turranius, préfet de l'aile de cavalerie *Macedonica* (François, Tabouillot 1769, pl. VIII, n° 6 ; Robert, Cagnat 1883, p. 85), celle de Cneius Ebutius, préfet de la VI^e légion (François, Tabouillot 1769, pl. IX, n° 1 ; Robert, Cagnat 1883, p. 73), celle de Titus Coelius Celer, préfet de la X^e légion (*CIL* III, 5212 ; Gruter 1603, p. 482, n° 8 ; François, Tabouillot 1769, pl. IX, n° 2 ; Robert, Cagnat 1883, p. 32) et enfin celle de Titus Varius Clemens, procureur de la province de Belgique, préfet de l'aile de cavalerie *Britannica* et préfet des auxiliaires espagnols (Gruter 1603, p. 482, n° 6, François, Tabouillot 1769, pl. IX, n° 6 ; Robert, Cagnat 1883, p. 30). La prédilection évidente des faussaires messins pour les inscriptions à caractère militaire doit donc nous inciter à la plus extrême prudence, d'autant plus qu'il ne s'agit pas de cas ponctuels : J.-B. Keune estime la production du seul tandem Boissard-Aubry à une soixantaine de contrefaçons (Keune 1896, p. 53).

8. Le pendant de harnais d'Étival provient d'ailleurs d'une sépulture à incinération dont le reste du mobilier ne présente pas de caractère militaire. De même, nous n'avons pas pris en compte les trouvailles de l'*oppidum* de la Bure à Saint-Dié (Vosges) qui se limitent à deux pointes de flèche à barbelure, du fait de l'absence de contexte chronologique et des interrogations qui subsistent sur le caractère spécifiquement romain de ce type d'armement. La carte dressée par Matthieu Poux (2008, p. 420) doit donc être prise avec précaution en ce qui concerne la Lorraine pour les deux sites vosgiens.

9. Sur les rôles respectifs de Naix-aux-Forges et Toul en tant que chef-lieu de cité des Leuques, voir note 12.

10. L'abondance de ce type de mobilier sur le site de Boviollles est déjà signalée en 1877 par L. Maxe-Werly : "On rencontre fréquemment sur le Châtel de Boviollles des clous en fer dont la forme singulière avait depuis longtemps attiré mon attention ; c'est par milliers qu'on les recueille dans les fouilles et sur la surface du sol mêlés aux rouelles et aux pièces de potins au type au sanglier, mais en raison de leur peu de valeur personnelle, jusqu'à ce jour, n'y avait pris garde quoique leurs formes variées méritassent d'être étudiées non seulement en raison de leur fabrication toute spéciale mais encore au point de vue de leur décor." (correspondance inédite, archives du musée d'Archéologie Nationale de Saint-Germain-en-Laye). Même s'il faut relativiser le chiffre élevé donné par L. Maxe-Werly, les découvertes de 2010 viennent donc confirmer ces observations anciennes.

11. Hormis le fait qu'elle possède un contexte militaire évident, la série de fers de lance ou de javelot et de pointes de flèche mise au jour au Hérappel (une quinzaine d'exemplaires au minimum) apparaît d'autant plus significative quand on la compare avec les découvertes d'un habitat civil comme Bliesbruck, qui sont nettement moins nombreuses (deux fers de lance, une pointe de flèche) alors que la surface fouillée est beaucoup plus importante (voir § 6. 2). Même si certaines pièces interprétées par Émile Huber comme étant des armes peuvent être en fait des outils, la sur-représentation de ce type d'armement au Hérappel fait que son interprétation en tant que matériel de chasse doit être écartée pour au moins une partie des trouvailles, d'autant qu'au moins trois fers de traits de section quadrangulaires à emmanchement à douille ou à soie peuvent avoir appartenu à des projectiles de catapulte (Huber 1907, pl. XV, n° 114 et 873 ; Feller 1992, zone 8 ; pour ce dernier voir fig. 12b, n° 5).

12. Les sondages de diagnostic archéologique réalisés ces vingt dernières années sur le centre ancien de Toul ont mis en évidence le fait que le rempart enclôt la majeure partie de l'agglomération du Haut-Empire, qui ne semble pas avoir dépassé la taille d'un *vicus* moyen. Ceci contribue à entretenir le doute sur le fait que Toul ait été chef-lieu de cité avant le Bas-Empire. Sans revenir en détail sur la question (voir Freyssinet 2007, p. 55-57), il faut souligner

que la première mention claire sur le sujet n'apparaît que dans la *Notitia Galliarum*, datable de la fin du IV^e ou du début du V^e siècle ap. J.-C. La tablette découverte à Valkenburg et mentionnant *Tul(l)o Loucoru(m)* vers 40 ap. J.-C. (Freyssinet 2007, p. 57) ne semble pas constituer une preuve suffisante d'un transfert précoce du chef-lieu de cité de Naix-aux-Forges vers Toul : il s'agit non pas d'une inscription officielle mais d'un document qui mentionne l'adresse d'un expéditeur. *Loucoru(m)* étant ici un locatif, il y aurait donc lieu de lire "de Tullo, dans le pays des Leuques" et non "de Tullo, cité des Leuques" (*L'année épigraphique*, 1975, p. 634). Une autre inscription mentionnant Naix en tant que *Forum Leucorum* sous Hadrien atteste par ailleurs le rôle de capitale de cité dans la première moitié du II^e siècle ap. J.-C. (Vipard, Burnand 2006). Il reste donc possible que le transfert de chef-lieu ait eu lieu à une date tardive, peut-être sous Dioclétien ou Constantin, en même temps que la création de la cité du Verdunois et pour des raisons stratégiques. Toul aurait alors pu être préféré à Naix du fait de sa position sur la voie Lyon-Trèves et suite à l'importance prise par la cité trévire à partir de la fin du III^e siècle.

13. La petite taille de l'enceinte de Senon implique que Julien n'ait été accompagné que d'une troupe peu nombreuse ; or c'est précisément ce qu'indique le texte d'Ammien Marcellin, qui parle d'une garnison dont la taille réduite empêche toute tentative de sortie. Afin de limiter les problèmes d'approvisionnement lors de l'hivernage de son armée, Julien avait en effet été obligé de répartir une grande partie de ses soldats dans diverses agglomérations des environs (Ammien Marcellin, *Histoires*, XVI, 3).

14. Étude métallographique réalisée en 1977 par A. Thouvenin, du Laboratoire d'archéologie des métaux de Jarville. Archives du LAM, fiche n° 7396.

15. Étude métallographique réalisée en 1969 par A. Thouvenin, du Laboratoire d'archéologie des métaux de Jarville. Archives du LAM, fiche n° 2615.

16. La découverte d'une tombe à armes de la seconde moitié du IV^e siècle ap. J.-C. à Wolfersheim, en territoire allemand, à seulement 7 km au nord de Bliesbruck, pourrait venir conforter cette hypothèse (Reinhard 2010). L'interprétation de cette sépulture comme étant celle d'un "officier german de l'armée romaine" (Reinhard 2013, p. 92) nous paraît cependant extrêmement sujette à caution. Les arguments avancés par W. Reinhard concernant l'identité germanique du défunt (présence d'une hache-marteau et différence anthropologique avec les autres inhumations de la nécropole) dérivent en effet de théories à tendance très "ethnique" depuis longtemps contestées (Périn 1981 ; Kazanski 1995, p. 42) et dont le caractère désuet a été encore démontré récemment (Fehr 2010 ; Ferdière 2012).

17. Joachim Henning affirme que "les pointes de flèche européennes étaient toujours pourvues d'un emmanchement à douille" et que les modèles à trois ailerons utilisés par l'armée romaine "se distinguaient des pointes de l'époque des Huns par leur forme barbelée" (Henning 2013, p. 94 et 98). Les découvertes archéologiques faites sur les camps du limes contredisent cependant ce postulat. Le site de Vindonissa (Suisse) a livré à lui seul une vingtaine de pointes de flèche à emmanchement à soie et à trois ailerons ; deux d'entre elles au moins ne présentent pas de barbelures (Unz, Deschler-Erb 1997, pl. 20, n° 338 et 339). Du point de vue chronologique, les pointes de flèches à trois ailerons sont présentes de manière continue sur les sites militaires depuis la période républicaine jusqu'au Bas-Empire (Bishop, Coulston 2006, p. 58, 89, 136, 167 et 205). Iaroslav Lebedynsky souligne d'ailleurs que "la théorie de J. Werner, suivant laquelle arcs et flèches 'asiatiques' auraient été abandonnés par l'armée romaine tardive avant d'être réintroduits en Occident par les Huns, paraît inutilement compliquée et n'est pas confirmée par l'archéologie." (Lebedynsky 2001, p. 178).

18. Il s'agit d'une longue tige de section carrée (longueur : 71,8 cm, largeur : 1,4 cm ; musée du Pays de Sarrebourg, inv. n° 2740), d'une pointe conique munie d'une douille quadrangulaire (outil ? ; longueur : 28 cm, largeur : 4 cm ; idem inv. n° 3414) et d'une pointe de section carrée (longueur : 25 cm, largeur : 1,7 cm ; idem inv. n° 4007). Les deux premiers, supposés être des fragments de *pilum*, sont en fait de dimensions trop importantes pour correspondre à ce type d'arme. Le dernier objet pourrait être un fragment de fer de trait de catapulte, mais là encore sa grande taille s'oppose à cette identification.

19. Le type d'umbo découvert dans la tombe 180 de Cutry est notamment attesté dans les tombes 39 et 58 de la nécropole de Lamadelaine, toutes deux datées de la Tène D2a (Metzler-Zens *et alii* 1999, p. 207) ainsi qu'à Alésia (Sievers 1996, pp. 69-70). La tombe 233 de Cutry a livré une fibule à colerette (*Kragenfibel*) du type 10 de M. Feugère, attribuable à La Tène D2b (Metzler-Zens *et alii* 1999, p. 207). L'umbo de la tombe 326 de Cutry, enfin, est associé à un vase-tonnelet de forme élancée décoré à la molette de type Gose 340/341, présent également dans

la nécropole de Lamadelaine ainsi que sur l'*oppidum* du Titelberg et datant de l'époque augustéenne ou tibérienne (Metzler-Zens *et alii* 1999, p. 320, type D.2.12).

20. La présence d'un umbo à pointe centrale à Alésia est notamment interprétée par Suzanne Sievers comme résultant de la présence d'auxiliaires germains dans l'armée de César. L'auteur de cette hypothèse reconnaît cependant elle-même qu'"une très stricte différenciation des boucliers celtiques et germaniques apparaît toutefois problématique" (Sievers 1996, p. 69) et qu'on ne peut exclure que "cette arme soit bien celle d'un Germain, ou, au moins, qu'elle ait appartenu à un Celte originaire du pays trévire ou de la rive droite du Rhin" (Sievers, 2001, p. 145). On a cru voir également dans la répartition de ce type d'objet une preuve du déplacement vers l'ouest de populations d'Europe centrale au cours de la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C. (Bochnak 2007) ; il s'agit là encore d'une théorie à tendance très "ethnique" dont on a vu plus haut le caractère contestable (voir note 16).

21. Le rapport final d'opération n'étant pas disponible à la date de rédaction de cet article, les informations sur les sépultures d'Epping sont extraites d'un pré-rapport sommaire, rédigé par Nathalie Soupard et Isabelle Le Goff et conservé au SRA de Lorraine.

22. Le masque de Conflans est par ailleurs remarquable par son curieux destin. Après sa découverte il est acquis par le docteur Coliez, résidant à Longwy. En 1919, suite au décès de ce dernier, la famille souhaite vendre sa collection d'antiquités ; le musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye est alors alerté par Jean-Baptiste Sibenaler, conservateur du musée de l'Institut archéologique d'Arlon (Belgique). Le MAN renonce cependant à l'achat du masque, le prix demandé étant semble-t-il trop élevé. Pendant la Seconde Guerre mondiale, le masque est acquis par l'écrivain Henri de Montherlant, qui était un grand collectionneur d'antiquités égyptiennes, grecques et romaines. Interviewé par Pierre Desgraupes pour l'ORTF en février 1954, H. de Montherlant présente le masque de Conflans comme une des pièces majeures de sa collection et précise qu'il souhaite que cet objet l'accompagne dans la tombe ; on ignore si ce vœux a été exaucé. Archives du Musée d'Archéologie Nationale et de l'Institut National de l'Audiovisuel ; l'interview de Montherlant est visible sur Internet à l'adresse suivante : www.ina.fr/video/CPF86644601/henry-de-montherlant-video.html

23. Il s'agit des tombes de Saarbrücken, Limbach et Lautzkirchen (Allemagne), situées dans la partie nord-est de la cité des Médiomatriques. La localisation de ces découvertes à proximité du territoire des Trévires, sur lequel se concentrent les sépultures renfermant des armes, n'est sans doute pas fortuite. Notre connaissance des frontières des cités antiques étant fort imprécise, il n'est même pas impossible qu'elles se trouvent en fait sur l'ancien territoire trévire !

24. Le fait que l'inhumation supérieure 23.1 ait été, suivant les notes de Böcking, accompagnée de deux épées pose problème. Le caractère inhabituel de ce type de rituel nous a d'abord incité à supposer qu'une des armes appartenait en fait à l'inhumation inférieure 23.2 ; cependant, rien dans la description de cette dernière n'indique qu'elle pourrait être de nature militaire. De fait, si les dépôts funéraires composés de deux épées semblent très rares, l'un d'eux au moins est attesté à Silistra (Bulgarie) au bord du Danube, dans la tombe d'un officier de l'armée romaine d'origine barbare, peut-être sarmate (Martin-Kilcher 1993, p. 300).

25. Ce torque est attribué de manière hypothétique par Roland Hoffmann au modèle à œillet annulaire (*Halsring mit Ringöse* ; voir fig. 33, 2). Bien que l'objet ait disparu pendant la Seconde Guerre mondiale, le dessin qui en subsiste (fig. 26b, n° 1) semble plutôt indiquer une variante à fermeture à œillet en forme de languette allongée (*Halsring mit birnenförmiger Öse* ; voir fig. 33, 1). La comparaison avec le torque de Molvange (fig. 27a) est à cet égard assez parlante ; c'est donc cette seconde hypothèse que nous avons retenue dans la carte de répartition de la figure 33.

26. Les torques de cette période sont portés aussi bien par des femmes que par des hommes ; plusieurs parures de ce type proviennent de sépultures à armes, comme à Pouan dans l'Aube (France-Lanord, Salin 1956, p. 74), à Mayence-Kostheim, Wiesbaden, Lampertheim en Allemagne et Vermand dans l'Aisne (Böhme 1974, p. 118).

27. Constatant l'hétérogénéité des décors présents sur les éléments de garniture de ceinture découverts à Belleray, Vera Evison suppose qu'ils appartiennent en fait à deux sépultures différentes (Evison 1965, p. 12 ; Böhme 1974, p. 309). L'absence de doublons ou d'éléments surnuméraires et la cohérence de l'ensemble, y compris du point de vue chronologique, ne militent cependant pas dans ce sens. Il est possible que cette garniture de ceinture ait été assemblée dès l'origine à partir d'éléments de provenance diverse, dont certains pouvant provenir d'une récupération.

28. Nous n'avons pas pris en compte parmi les autres découvertes meusiennes la tombe 203 de Lavoye (Geoffroy 1974) qui a livré une boucle de type *Tierkopfschnalle* qui semble avoir été réemployée à l'époque mérovingienne ; toutes

les autres sépultures de cette très importante nécropole appartiennent en effet à cette période. Elle n'est pas retenue non plus par Böhme dans son inventaire de sites, bien qu'il la fasse figurer sur une carte de répartition des boucles de type *Schmalte mit festem Beschläg* (Böhme 1974, p. 368, n° 8).

29. Belleray, où la présence d'arme est hypothétique ; la tombe 6.16 du Hérapel, insuffisamment documentée ; la tombe 8025 de Cutry dont les deux javelots peuvent être des armes de chasse.

30. Cet objet est actuellement conservé au dépôt de fouille de Dieulouard (Meurthe-et-Moselle).

31. Peut-être que ce choix économique a été également guidé par des considérations politiques et stratégiques ; les détachements de légionnaires de Norroy-les-Pont-à-Mousson assuraient en effet une présence militaire à proximité de la cité des Trévires à une époque où la révolte de 69 était encore dans les mémoires.

32. L'épaisseur de la courtine est de 1,20 m à Senon et de 1,55 m à Saint-Laurent-sur-Othain. Par comparaison, cette dimension est en moyenne de 2,50 m à Dieulouard et Soulosse-sous-Saint-Élophe, de 2,80 à 3 m à Toul et de 3,60 m à Metz.

33. Même s'il ne s'agit pas d'un indice déterminant, la quantité et la qualité des maçonneries observées sur certains sites défensifs lorrains (notamment les enceintes urbaines de Metz et de Toul) paraît incompatible avec des mesures d'urgence. Leur édification, qui a dû s'étaler sur une durée assez longue, pourrait se situer pendant la période de calme relatif qui va de la fin du III^e au milieu du IV^e siècle ap. J.-C. Stephen Johnson donne des dates assez précises dont on a vu plus haut (§ 4. 2) à quel point elles sont sujettes à caution, en l'absence d'éléments de datation fiables : Metz et Toul seraient ainsi attribuables à la Tétrarchie (285-305) et Dieulouard-Scarpone à Constantin (306-337 ; Johnson 1983, pp. 252 et 254).

34. 0,25 ha à Senon et Saint-Laurent-sur-Othain, contre environ quatre fois plus à Dieulouard-Scarpone et Soulosse-sous-Saint-Élophe.



BIBLIOGRAPHIE

Alfödy 1968 : ALFÖDY (G.) — *Die Hilfstruppen in der römischen Provinz Germania inferior*, Düsseldorf, Rheinland-Verlag, 1968, 238 p.

Behrens 1919 : BEHRENS (G.) — Germanische Kriegergräber des 4. bis 7. Jahrhunderts im Städtischen Altertumsmuseum zu Mainz. *Mainzer Zeitschrift*, 14, 1919, pp. 1-16.

Bertaux, Billoret 1967 : BERTAUX (J.-P.), BILLORET (R.) — *Nécropole gallo-romaine de Scarponne (commune de Dieulouard, 54) rapport provisoire 1967*, Nancy, Direction des Antiquités Historiques de Lorraine, 1967.

Bertaux 1997 : BERTAUX (C.) — Soulosse-sous-Saint-Élophé, un authentique vicus sur la grande voie impériale Langres-Trèves, *In* : MASSY (J.-L.) dir. — *Les agglomérations secondaires de la Lorraine romaine*, 1997, pp. 297-312 (*Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté*, 647).

Bertaux et alii 2000 : BERTAUX (J.-P.), BERTAUX (C.), GUILLAUME (J.), ROUSSEL (F.) — *Grand, Vosges*, Images du patrimoine, 78, Inventaire Général, Nancy, 2000, 72 p.

Berton, Petit 1997 : BERTON (R.), PETIT (J.-P.) — Tarquimpol, un grand sanctuaire en pays médiomatrique, *In* : MASSY (J.-L.) dir. — *Les agglomérations secondaires de la Lorraine romaine*, *Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté*, 647, 1997, pp. 313-329.

Bévard 2000 : BÉVARD (F.) — La légion XXI^e *Rapax*, *In* : LE BOHEC (Y.), WOLFF (C.) dir. — *Les légions de Rome sous le Haut-Empire*, Paris, De Boccard, 2000, pp. 49-67.

Billoret 1972 : BILLORET (R.) — Informations archéologiques, circonscription de Lorraine, *Gallia*, 30, 2, 1972, pp. 349-377.

Billoret 1974 : BILLORET (R.) — Informations archéologiques, circonscription de Lorraine, *Gallia*, 32, 2, 1974, pp. 335-376.

Bishop 2001 : BISHOP (M. C.) — A catalogue of military weapons and fittings, *In* : DESCHLER-ERB (E. et S.) dir. — *Military equipment in civil context*, ROMEC XIII, Jahresbericht, Brugg, Gesellschaft Pro Vindonissa, 2001, pp. 7-12.

Bishop, Coulston 2006 : BISHOP (M.C.), COULSTON (J.C.N.) — *Roman Military Equipment From The Punic Wars To The Fall Of Rome*, Oxford, Oxbow Books, 2006, 321 p.

Bochnak 2007 : BOCHNAK (T.) — L'umbo à pointe centrale d'Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or) dans son contexte d'Europe centrale et septentrionale, *Antiquités nationales*, 38 (2006-2007), pp. 67-76.

Böhme 1974 : BÖHME (H.-W.) — *Germanische Grabfunde des 4. bis 5. Jahrhunderts zwischen unterer Elbe und Loire*, Münchner Beiträge zur Vor- und Frühgeschichte, 19, München, C.-H. Beck, 1974.

Böhme 1978 : BÖHME (H.-W.) — Tombes germaniques des IV^e et V^e siècle en Gaule du Nord. Chronologie, distribution, interprétation, *In* : FLEURY (M.), PÉRIN (P.) — *Problèmes de chronologie relative et absolue concernant les cimetières mérovingiens d'entre Loire et Rhin*, Paris, H. Champion, 1978, pp. 21-38.

Böhme 2008 : BÖHME (H.-W.) — Gallische Höhensiedlungen und germanische Söldner im 4./5. Jahrhundert, *In* : STEUER (H.), BIERBRAUER (V.) dir. — *Höhensiedlungen zwischen Antike und Mittelalter von den Ardennen bis zur Adria*, Berlin, Walter de Gruyter, 2008, pp. 71-104.

Böhner 1963 : BÖHNER (K.) — Zur Historischen Interpretation der sogenannten Laetengräber, *Jarbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, 10, 1963, pp. 139-167.

Bonaventure, Pieters 2010 : BONAVENTURE (B.), PIETERS (M.) — *Nasium. Sondage archéologique à Saint-Amand-sur-Ornain "Le cul de Breuil"*, Rapport final d'opération, Metz, 2010, 113 p.

Bonaventure, Pieters 2011 : BONAVENTURE (B.), PIETERS (M.) — *Nasium. Les fouilles du "Cul de Breuil" à Saint-Amand-sur-Ornain*, Rapport final d'opération, Metz, 2011, 130 p.

Bonaventure, Pieters 2012 : BONAVENTURE (B.), PIETERS (M.) — *Nasium. Les fouilles du "Cul de Breuil" à Saint-Amand-sur-Ornain (Meuse). Fouille triennale 2012-2014*, rapport intermédiaire 2012, 223 p.

Born, Junkelmann 1997 : BORN (H.), JUNKELMANN (M.) — *Römische Kampf- und Turnierrüstungen, Band VI, Sammlung Axel Guttman*, Mainz, Verlag Philipp von Zabern, 222 p.

Boulanger et alii 2008a : BOULANGER (K.), CABART (H.), FORELLE (L.), PILLARD-JUDE (C.) — *Cutry (Meurthe-et-Moselle), "La Hache", "Canton de la Chapelle"*, Rapport préliminaire de fouille préventive, annexes 2 à 6, 2008, 308 p.

Boulanger et alii 2008b : BOULANGER (K.), HECKENBENNER (D.), MEYER (N.), MONDY (M.) — *Le site gallo-romain de la Croix-Guillaume à Saint-Quirin*, Nancy, ARAPS, 2008, 44 p.

Breuer, Roosens 1957 : BREUER (J.), ROOSENS (H.) — Le cimetière franc de Haillot, *Archaeologia Belgica*, 34, 1957, pp. 172-373.

Brouquier-Reddé, Debeyr 2001 : BROUQUIER-REDDÉ (V.), DEYBER (A.) — Fourniment, harnachement, quinquaillerie, objets divers, *In* : REDDÉ (M.), VON SCHNURBEIN (S.) — *Alésia. Fouilles et recherches franco-allemandes sur les travaux militaires romains autour du Mont-Auxois (1991-1997)*, Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, t. XXII, vol. 2, Le matériel, Paris, De Boccard, 2001, pp. 294-333.

Brulet 1990 : BRULET (R.) — *La Gaule septentrionale au Bas-Empire. Occupation du sol et défense du territoire dans l'arrière-pays du limes aux IV^e et V^e siècles*, *Trierer Zeitschrift, Beiheft* 11, 1990, 431 p.

Brulet 1996 : BRULET (R.) — Les transformations du Bas-Empire, *In* : REDDÉ (M.) dir. — *L'armée Romaine en Gaule*, Paris, Errance, 1996, pp. 223-262.

Brulet 2006a : BRULET (R.) — L'organisation territoriale de la défense des Gaules pendant l'Antiquité tardive, *In* : REDDÉ (M.), BRULET (R.), FELLMANN (R.), HAALEBOS (J.-K.), VON SCHNURBEIN (S.) dir. — *L'architecture de la Gaule Romaine. Les fortifications militaires*, Documents d'archéologie française, 100, Paris-Bordeaux, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Ausonius Éditions, 2006, pp. 50-66.

Brulet 2006b : BRULET (R.) — L'architecture militaire romaine en Gaule pendant l'Antiquité tardive, *In* : REDDÉ (M.), BRULET (R.), FELLMANN (R.), HAALEBOS (J.-K.), VON SCHNURBEIN (S.) dir. — *L'architecture de la Gaule Romaine. Les fortifications militaires*, Paris/Bordeaux, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Ausonius Éditions, 2006, pp. 156-179 (Documents d'archéologie française, 100).

Brulet 2008 : BRULET (R.) — Fortifications de hauteur et habitat perché de l'Antiquité tardive au début du haut Moyen Âge, entre Fagne et Eifel, *In* : STEUER (H.), BIERBRAUER (V.) dir. — *Höhensiedlungen zwischen Antike und Mittelalter von den Ardennen bis zur Adria*, Berlin, Walter de Gruyter, 2008, pp. 13-70.

Burnand 1990 : BURNAND (Y.) — *Encyclopédie illustrée de la Lorraine. Les temps anciens. 2. De César à Clovis*, Nancy/Metz, Presses universitaires de Nancy / Éditions Serpenoise, 1990, 266 p.

Caumont 2011 : CAUMONT (O.) — *Dépôts votifs d'armes et d'équipements militaires dans le sanctuaire gaulois et gallo-romain des Flaviers à Mouzon (Ardennes)*, Montagnac, Monique Mergoïl, 480 p.

Cazin 1958 : CAZIN (R.) — Senon fut-il défendu par l'empereur Julien à la fin de 356 après J.-C. ? *Bulletin de la Société des Naturalistes et Archéologues du Nord de la Meuse*, 1958, pp. 47-50.

Chadwick-Hawkes, Dunning 1961 : CHADWICK-HAWKES (S.), DUNNING (G.-C.) — Soldiers and Settlers in Britain, Fourth to Fifth Century, *Medieval Archaeology*, 5, 1961, pp. 1-70.

Chapman 2005 : CHAPMAN (E.-M.) — *A Catalogue of Roman Military Equipment in the National Museum of Wales*, British Archaeological Reports, British Series, 388, Oxford, Archeopress, 2005, 287 p.

Chastagnol 1976 : CHASTAGNOL (A.) — *La fin du monde antique*, Paris, Nouvelles Editions Latines, 1976, 383 p.

Clermont-Joly 1978 : CLERMONT-JOLY (M.) — *Catalogue des collections archéologiques des musées de metz. L'époque mérovingienne*, Metz, Musées de Metz, 1978, 300 p.

Dechezleprêtre 2004 : DECHEZLEPRÊTRE (T.) — Le petit équipement militaire, *In* : MOUROT (F.), DECHEZLEPRÊTRE (T.) — *Nasium, ville des Leuques*, catalogue d'exposition, Bar-le-Duc, Conservation Départementale des Musées de la Meuse, 2004, pp. 124-125.

Dechezleprêtre 2008 : DECHEZLEPRÊTRE (T.) — Présence de *militaria* sur quelques *oppida* de l'est de la Gaule, *In* : POUX (M.) dir. — *Sur les traces de César. Militaria tardo-républicains en contexte gaulois*. Bibracte, Centre Archéologique Européen, 2008, pp. 95-102.

Dechezleprêtre 2010 : DECHEZLEPRÊTRE (T.) — *L'agglomération antique de Grand (Vosges), projet collectif de recherches*, Épinal, Conseil Général des Vosges, 2010, 142 p.

Dechezleprêtre 2011a : DECHEZLEPRÊTRE (T.) — *L'agglomération antique de Grand (Vosges), projet collectif de recherches*, Épinal, Conseil Général des Vosges, 2011, 190 p.

Dechezleprêtre 2011b : DECHEZLEPRÊTRE (T.) dir. — *La partie occidentale du territoire leuque entre le II^e siècle av. J.-C. et le II^e siècle ap. J.-C. : organisation territoriale et interactions spatiales*, Projet collectif de recherches 2010-2012, Rapport intermédiaire 2011, 46 p.

Delencre, Garcia 2011 : DELENCRE (F.), GARCIA (J.-P.) — La distribution des tuiles estampillées de la VIII^e légion *Augusta* autour de Mirebeau-sur-Bèze, *Revue Archéologique de l'Est*, 60, 2011, pp. 553-562.

Demarolle 2004 : Les Médiomatriques dans l'Empire romain d'Auguste au Ve siècle : état des questions, *In* : FLOTTÉ (P.), FUCHS (M.) — *Carte archéologique de la Gaule. La Moselle*. Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2004, pp. 110-142.

Demarolle 2005 : Époque romaine. Cadre historique et institutionnel, *In* : FLOTTÉ (P.) — *Carte archéologique de la Gaule. Metz*. Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, pp. 68-69.

Demarolle 1999 : DEMAROLLE (J.-M.) — L'artisanat dans les campagnes de la Lorraine antique : d'un bilan général prématuré à l'étude du travail de la pierre, *In* : M. POLFER (M.) dir. — *Artisanat et productions artisanales en milieu*

rural dans les provinces du nord-ouest de l'Empire romain. Actes du colloque d'Erpeldange, Montagnac, Monique Mergoïl, 1999, pp. 260-262.

Demarolle 2010 : DEMAROLLE (J.-M.) — Recherches sur le travail du lapicide à partir d'une nouvelle dédicace à Hercule Saxsetanus, *In* : CHARDRON-PICAULT (P.) dir. — *Aspects de l'artisanat en milieu urbain : Gaule et Occident romain*. Actes du colloque international d'Autun, Dijon, 2010, pp. 269-279 (*Revue Archéologique de l'Est*, 28^e supplément).

Deschler-Erb et alii 1991 : DESCHLER-ERB (E.), PETER (M.), DESCHLER-ERB (S.) — *Das frühkaiserzeitliche Militärlager in der Kaiseraugster Unterstadt*, *Forschungen in Augst*, 12, Augst, Römermuseum, 1991, 149 p., 86 pl.

Deschler-Erb 1999 : DESCHLER-ERB (E.) — *Ad Arma ! Römisches Militär des 1. Jahrhunderts n. Chr. in Augusta Raurica*, *Forschungen in Augst*, 28, Augst, Römermuseum, 1999, 189 p., 46 pl.

Deschler-Erb 2001 : DESCHLER-ERB (E. et S.) dir. — *Military equipment in civil context*, *ROME C XIII, Jahresbericht / Brugg*, Gesellschaft Pro Vindonissa, 2001, 190 p., 46 pl.

Deyber 1983 : DEYBER (A.) — Le réaménagement défensif de l'*oppidum* de la "Pierre d'Appel" à Étival-Clairefontaine (Vosges), *Études Lorraines d'Archéologie Nationale*, 1, 1983, pp. 105-115.

Deyber 1984 : DEYBER (A.) — L'habitat fortifié laténien de la "Pierre d'Appel" à Étival-Clairefontaine (Vosges), *Gallia*, 42, 1984, pp. 175-217.

Dixon, Southern 1997 : DIXON (K.-R.), SOUTHERN (P.) — *The Roman Cavalry*, London, Routledge, 1997, 272 p.

Dreier 2011 : DREIER (C.) — Zwischen Kontinuität und Zäsur : Zwei aktuelle Befunde zur Entwicklung der Stadt Metz nach der Mitte des 3. Jahrhunderts, *In* : SCHATZMANN (R.), MARTIN-KILCHER (S.) — *L'Empire romain en mutation. Répercussion sur les villes dans la deuxième moitié du III^e siècle*, Actes du colloque de Berne/Augst 2009, Montagnac, Monique Mergoïl, 2011, pp. 167-179.

- Evison 1965** : EVISON (V. I.) — *The Fifth-Century Invasions south of the Thames*, New York, Oxford University Press, 1965, 142 p.
- Faye et al. 1990** : FAYE (O.), GEORGES (M.), THION (P.) — Des fortifications de La Tène à Metz (Moselle), *Trierer Zeitschrift*, 53, 1990, pp. 55-126.
- Fehr 2010** : FEHR (H.) — *Germanen und Romanen im Merowingerreich*, Berlin/ New-York, De Gruyter, 2010, 806 p.
- Feller 1992** : FELLER (M.) — *Cocheren (57). Hérapel. Sauvetage urgent 1992*, Rapport de fouille, DRAC Lorraine, Metz, 1992, 43 p.
- Ferdière 2012** : FERDIÈRE (A.) — Militaires, barbares en Gaule intérieure : interprétations, surinterprétations et effets de mode dans la recherche en archéologie, *In* : CAVALIERI (M.) dir. — *Industria Appium. L'archéologie : une démarche singulière, des pratiques multiples. Hommages à Raymond Brulet*, Louvain-La-Neuve, Presses Universitaires de Louvain, pp. 283-329.
- Feugère 1993** : FEUGÈRE (M.) — *Les armes des Romains de la République à l'Antiquité tardive*, Paris, Errance, 1993, 288 p.
- Feugère 1996** : FEUGÈRE (M.) — Les tombes à armes et l'aristocratie gauloise sous la paix romaine, *In* : REDDÉ (M.) dir. — *L'armée romaine en Gaule*, Paris, Errance, 1996, pp. 165-176.
- Feugère, Poux 2001** : FEUGÈRE (M.), POUX (M.) — Gaule pacifiée, gaule libérée ? Enquête sur les *militaria* en Gaule civile, *In* : DESCHLER-ERB (E. et S.) dir. — *Military equipment in civil context*, ROMEC XIII, Jahresbericht, Brugg, Gesellschaft Pro Vindonissa, 2001, pp. 79-95.
- Feugère 2002** : FEUGÈRE (M.) — Le mobilier militaire romain dans le département de l'Hérault, *Gladius*, XXII, 2002, pp. 73-126.
- Fischer 2001** : FISHER (T.) — Waffen und militärische Ausrüstung in zivilem Kontext : grundsätzliche Erklärungsmöglichkeiten, *In* : DESCHLER-ERB (E. et S.) dir. — *Military equipment in civil context*, ROMEC XIII, Jahresbericht / Gesellschaft Pro Vindonissa, Brugg, Gesellschaft Pro Vindonissa, 2001, pp. 13-18.
- Flotté, Fuchs 2004** : FLOTTÉ (P.), FUCHS (M.) — *Carte archéologique de la Gaule. La Moselle*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2004, 894 p.
- Flotté 2005** : FLOTTÉ (P.) — *Carte archéologique de la Gaule. Metz*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2005, 374 p.
- France-Lanord, Salin 1956** : FRANCE-LANORD (A.), SALIN (E.) — Sur le trésor barbare de Pouan (Aube), *Gallia*, 14, 1956, pp. 65-75.
- François, Tabouillot 1769** : FRANÇOIS (J.), TABOUILLOT (N.) — *Histoire de Metz par des religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Vanne, I*, Metz, Pierre Marchal, 1769, 657 p., 25 pl.
- Franke 2000a** : FRANKE (T.) — Legio XXII Primigenia, *In* : LE BOHEC (Y.), WOLFF (C.) dir. — *Les légions de Rome sous le Haut-Empire*, Paris, De Boccard, 2000, pp. 95-104.
- Franke 2000b** : FRANKE (T.) — Legio XIV Gemina, *In* : LE BOHEC (Y.), WOLFF (C.) dir. — *Les légions de Rome sous le Haut-Empire*, Paris, De Boccard, 2000, pp. 191-202.
- Freyssinet 2007** : FREYSSINET (E.) — *L'organisation du territoire entre Meuse et Rhin à l'époque romaine*, Mémoire de doctorat, Strasbourg, Université Marc Bloch, 2007, 300 p.
- Frézouls 1982** : FRÉZOULS (E.) dir. — *Les villes antiques de la France : Belgique 1, Amiens, Beauvais, Grand, Metz*, Strasbourg, AECR, 1982, 352 p.
- Gama 2014** : GAMA (F.) dir. — *Les abords du grand amphithéâtre de Metz durant l'Antiquité, tome VIII, synthèse*, Rapport d'opération de fouille archéologique, Inrap Grand-Est Nord, 2014, p.
- Geoffroy 1974** : GEOFFROY (R.) — *Le cimetière de Lavoye, nécropole mérovingienne*, Paris, Picard, 1974, 180 p.
- Georges 1988** : GEORGES (M.) — *Les fortifications du Bas-Empire en Lorraine, axes de recherche*, Mémoire de DEA, Université des Sciences Humaines de Strasbourg, 1988, 97 p.
- Georges-Leroy, Massy 1993** : GEORGES-LEROY (M.), MASSY (J.-L.) — Les fortifications de la Lorraine, un dossier à reprendre, *In* :

VALLET (F.), KAZANSKI (M.) dir. — *L'armée romaine et les barbares du III^e au VII^e siècle*, Actes du colloque de Saint-Germain-en-Laye, Mémoires de l'AFAM, 5, 1993, pp. 149-155.

Georges-Leroy 1997 : GEORGES-LEROY (M.) - Cocheren. Le Hérapel, une bourgade de hauteur, *In* : MASSY (J.-L.) dir. — *Les agglomérations secondaires de la Lorraine romaine*, 1997, pp. 57-82 (Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté, 647).

Georges-Leroy 2011 : GEORGES-LEROY (M.) — Une seconde dédicace du centurion G. Appius Capito découverte dans le bois communal de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle), *In* : DEOUX C. dir. — *Corolla Epigraphica. Mélanges au professeur Yves Burnand*, Bruxelles, Latomus, 2011, pp. 148-156, pl. X-XII.

Génot 1970 : GÉNOT (G.) — *Rapport sur le sondage effectué à Rigny-la-Salle du 26 août au 2 septembre 1970*, manuscrit, Nancy, Direction des Antiquités Historiques de Lorraine, 1970, 9 p.

Gilles 1985 : GILLES (K.-J.) — *Spätrömische Höhensiedlungen in Eifel und Hunsrück*, Trier, Landesmuseum Trier, 1985, 296 p.

Gilles 2008 : GILLES (K.-J.) — Befestigte spätrömische Höhensiedlungen in Eifel und Hunsrück, *In* : STEUER (H.), BIERBRAUER (V.) dir. — *Höhensiedlungen zwischen Antike und Mittelalter von den Ardennen bis zur Adria*, Berlin, Walter de Gruyter, 2008, pp. 105-120.

Gómez-Pantoja 2000 : GÓMEZ-PANTOJA (J.) — Legio X Gemina, *In* : LE BOHEC (Y.), WOLFF (C.) dir. — *Les légions de Rome sous le Haut-Empire*, Paris, De Boccard, 2000, pp. 169-190.

Goudineau 1990 : GOUDINEAU (C.) — *César et la Gaule*, Paris, Errance, 1990, 365 p.

Grenier 1931 : GRENIER (A.) — *Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine, V - Archéologie gallo-romaine, 1 - Généralités - Travaux Militaire*, Paris, A. Picard, 620 p.

Gruter 1603 : GRUTER (J.) — *Inscriptiones antiquae totius orbis Romani*, Heidelberg, Officina Commeliniana, 1603, 1200 p.

Guihard et al. 2013 : GUIHARD (P.-M.), LAFFITE (J.-D.), THOMASHAUSEN (L.) —

De l'argent pour la guerre. Le trésor monétaire de Bassing (Moselle), *L'archéologue*, 124, février-mars 2013, pp. 33-37.

Guillaume 1975 : GUILLAUME (J.) — Les nécropoles mérovingiennes de Dieue-sur-Meuse (France), *Acta Praehistorica et Archeologica*, 5/6 (1974-1975), p. 211-349.

Guillaume 1978 : GUILLAUME (J.) — La chronologie des nécropoles mérovingiennes de Dieue-sur-Meuse (France), *In* : FLEURY (M.), PÉRIN (P.) — *Problèmes de chronologie relative et absolue concernant les cimetières mérovingiens d'entre Loire et Rhin*, Paris, H. Champion, 1978, pp. 87-103.

Guillaume 2004 : GUILLAUME (J.) — L'agglomération de Nasium et son environnement à l'époque mérovingienne, *In* : MOUROT (F.), DECHEZLEPRÊTRE (T.) — *Nasium, ville des Leuques*, Catalogue d'exposition, Conservation Départementale des Musées de la Meuse, Bar-le-Duc, 2004, pp. 288-297.

Hamm 2004 : HAMM (G.) — *Carte archéologique de la Gaule. La Meurthe-et-Moselle*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2004, 468 p.

Hanel et al. 2000 : HANEL (N.), PELTZ (U.), WILLER (F.) — Untersuchungen zur römischen Reiterhelmmasken aus der Germania inferior, *Bonner Jahrbücher*, 200, 2000, pp. 234-274.

Hatt 1958 : HATT (J.-J.) — Informations archéologiques, circonscription de Strasbourg, *Gallia*, 16, 1958, pp. 323-328.

Hebbert et al. 2000 : HEBBERT (N.), SIMMER (A.), WAGNER (R.) — Tombes du Bas-Empire à caractère militaire de la région de Thionville (Moselle), *Revue Archéologique de l'Est*, 50, 1999-2000, pp. 411-421.

Heckenbenner 1997 : HECKENBENNER (D.) — Pons Saravi, un bourg sur la Sarre, *In* : MASSY (J.-L.) dir. — *Les agglomérations secondaires de la Lorraine romaine*, 1997, pp. 271-284 (Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté, 647).

Henning 2013 : HENNING (J.) — Une pointe de flèche "hunnique" à Bliesbruck. Indice d'une

catastrophe au V^e siècle ? *Dossiers d'Archéologie*, 24, juin 2013, pp. 94-99.

Henning et al., à paraître : HENNING (J.), McCORMICK (M.), FISHER (T.) — Decempagi at the end of antiquity and the fate of the Roman road system in eastern Gaul. In : BIDWELL (P.) dir. — *Proceedings of the XXI International Limes (Roman Frontiers) Congress*, British Archaeological Reports, International Series, à paraître.

Hofmann 1995 : HOFFMANN (R.) — *La nécropole du Kohlberg au Hérapel (Moselle)*, Collection Sources et documents, série Histoire régionale antique, 1. Metz, Université de Metz, 1995, 97 p.

Hoffmann 1999 : HOFFMANN (R.) — *Du Hérapel à Berlin. Heinrich Böcking et le destin d'une prestigieuse collection archéologique*, Catalogue d'exposition, musée de Sarreguemines, 1999, 166 p.

Huber 1895 : HUBER (E.) — Restitution d'un monument dédié à la déesse Epone, *Mémoires de l'Académie Nationale de Metz*, 1894-1895, pp. 215-219.

Huber 1907 : HUBER (E.) — *Le Hérapel. Les fouilles de 1881 à 1904*, Strasbourg, Imprimerie Alsacienne, 1907, 457 p.

Humbert 1974 : HUMBERT (B.) — L'enceinte gallo-romaine de Toul. État actuel de la question, *Actes du 95^{ème} Congrès national des Sociétés Savantes*, Reims, 1974, pp. 93-100.

Johnson 1983 : JOHNSON (S.) — *Late Roman Fortifications*, London, B. T. Batsford Ltd, 1983, 315 p.

Junkelmann 2001 : JUNKELMANN (M.) — Waffen für die Jagd und Gladiatur, In : DESCHLER-ERB (E. et S.) dir. — *Military equipment in civil context*, ROMEC XIII, Jahresbericht, Brugg, Gesellschaft Pro Vindonissa, 2001, pp. 19-21.

Kaurin 2009 : KAURIN (J.) — *Recherches autour du métal : les assemblages funéraires tréviens. Fin du III^e siècle av. J.-C. – troisième quart du I^{er} siècle ap. J.-C.*, Mémoire de doctorat, Université de Bourgogne, 2009.

Kazanski 1995 : KAZANSKI (M.) — L'équipement et le matériel militaire au Bas-Empire en Gaule du Nord et de l'Est, *Revue du Nord-Archéologie*, LXXVII, 313, 1995, pp. 37-54.

Keller 1979 : KELLER (E.) — *Das spätrömische Gräberfeld von Neuburg an der Donau*, Kallmünz, Lassleben, 1979, 171 p.

Keune 1896 : KEUNE (J.-B.) — Fälschungen römischer Inschriften zu Metz und die neuesten Funde in der Trinitarierstrasse. *Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde*, VIII, 1, 1896, pp. 1-118.

Kolbe 1962 : KOLBE (H.-G.) — *Die Statthalter Numidiens von Gallien bis Konstantin*, Vestigia, Beiträge zur alten Geschichte, Band 4, München, C.-H. Beck, 1962, 90 p.

Konrad 1997 : KONRAD (M.) — *Das römische Gräberfeld von Bregenz-Brigantium I*, München, Beck, 1997, 277 p., 107 pl.

Krier, Reinert 1993 : KRIER (J.), REINERT (F.) — *Das Reitergrab von Hellingen. Die Treverer und das römische Militär in der frühen Kaiserzeit*, Luxembourg, Musée national d'Histoire et d'Art, 1993, 104 p.

Laffite et alii 2005 : LAFFITTE (J.-D.) dir. — *Liéhon (Moselle) "Larry", aéroport Metz-Nancy Lorraine, volume II : annexes, études spécifiques, inventaire des mobiliers*, DFS d'opération de fouille préventive, INRAP, 2005, 158 p.

Lamoine 2009 : LAMOINE (L.) — *Le pouvoir local en Gaule romaine*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2009, 468 p.

Lebedynsky 2001 : LEBEDYNSKY (I.) — *Armes et guerriers barbares au temps des grandes invasions*, Paris, Errance, 2001, 224 p.

Le Bohec 2000 : LE BOHEC (Y.) — Legio XV Primigenia, In : LE BOHEC (Y.), WOLFF (C.) dir. — *Les légions de Rome sous le Haut-Empire*, Paris, De Boccard, 2000, p. 69.

Le Bohec 2002 : LE BOHEC (Y.) — *L'armée romaine sous le Haut-Empire*, Paris, Picard, 2002, 292 p.

Leclerc 2012 : LECLERC (A.) — *Étude du mobilier métallique d'époque gallo-romaine de*

Grand dans les collections lorraines (hors fibules et monnaies), Mémoire de Master 2, Université de Lorraine, Nancy, 2012.

Lefebvre, à paraître : LEFEBVRE (A.) dir. — *Hagéville et Saint-Julien-les-Gorze, Chambley Planet'air, site 3. Développement d'une nécropole entre le Haut-Empire et le début du Moyen Âge*, DFS d'opération de fouille préventive, INRAP Grand-Est nord, à paraître.

Legendre, Olivier 2003 : LEGENDRE (J.-P.), OLIVIER (L.) — *L'oppidum de Sion, état de la question et contexte régional*, In : FICHTL (S.) dir. — *Les oppida du Nord-Est de la Gaule à la Tène Finale*, Actes des journées d'étude à Nancy, 17-18 novembre 2000, Luxembourg, MNHA, 2003, pp. 53-76 (Archaeologia Mosellana, 5).

Lejars 1996 : LEJARS (T.) — *L'armement des Celtes en Gaule du Nord à la fin de l'époque galloise*, *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, 1996, pp. 79-103.

Lemant 1985 : LEMANT (J.-P.) — *Le cimetière et la fortification du Bas-Empire de Vireux-Molhain (Ardennes)*, Mayence, Rudolf Habelt Verlag, 1985.

Lenz 2006 : LENZ (K.-H.) — *Römische Waffen, militärische Ausrüstung und militärische Befunde aus dem Stadtgebiet der Colonia Ulpia Traiana (Xanten)*, Bonn, Habelt-Verlag, 2006, 210 p., 90 pl.

Liéger, Choux 1949 : LIÉGER (A.), CHOUX (J.) — *Découvertes gallo-romaines à Toul (Meurthe-et-Moselle)*, *Gallia*, 7, 1949, pp. 88-101.

Liéger 2000 : LIÉGER (A.) — *La nécropole gallo-romaine de Cutry (Meurthe-et-Moselle)*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2000, 237 p.

Lutz 1961 : LUTZ (Marcel) — *Le chantier Blum, rue de la Paix*, *Annuaire de la société d'Histoire et d'Archéologie Lorraine*, 74, 1961, pp. 65-86.

MacMullen 1967 : MACMULLEN (R.) — *Soldier and Civilian in the Later Roman Empire*, Cambridge, Harvard University Press, 1967, 217 p.

Martin-Kilcher 1993 : MARTIN-KILCHER (S.) — *À propos de la tombe d'un officier de Cologne (Severinstor) et quelques tombes à armes vers 300*, In : VALLET (F.), KAZANSKI (M.)

dir. — *L'armée romaine et les barbares du III^e au VII^e siècle*, Actes du colloque de Saint-Germain-en-Laye, *Mémoires de l'AFAM*, 5, 1993, pp. 299-312.

Massy 1997a : MASSY (J.-L.) - *Dieulouard-Scarponne, une ville pont sur la grande voie impériale Langres-Trèves*, In : MASSY (J.-L.) dir. — *Les agglomérations secondaires de la Lorraine romaine*, 1997, pp. 107-141 (Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté, 647).

Massy 1997b : MASSY (J.-L.) - *Saint-Laurent-sur-Othain, du bourg romain au castellum*, In : MASSY (J.-L.) dir. — *Les agglomérations secondaires de la Lorraine romaine*, 1997, pp. 367-368 (Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté, 647).

Metzler 1995 : METZLER (J.) — *Das treverische Oppidum auf dem Titelberg (G.-H. Luxemburg). Zur Kontinuität zwischen der spätkeltischen und der frühromischen Zeit in Nord-Gallien*, Luxembourg, MNHA, 1995, 2 vol., 789 p. (Dossiers d'Archéologie, III).

Metzler-Zens et alii 1999 : METZLER-ZENZ (N. et J.), MÉNIEL (P.), BIS (R.), GAENG (C.), VILLEMEUR (I) — *Lamadelaine, une nécropole de l'oppidum du Titelberg*, Luxembourg, MNHA, 1999, 472 p. (Dossiers d'Archéologie, VI).

Meurisse 1634 : MEURISSE (M.) — *Histoire des Evêques de l'église de Metz*, Metz, Jean Antoine, 1634, 1448 p.

Meyers 1964 : MEYERS (W.) — *L'Administration de la province romaine de Belgique*, Bruges, 1964 (Dissertationes Archaeologicae Gandenses, VIII).

Michler 2004 : MICHLER (M.) — *Carte archéologique de la Gaule. Les Vosges*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2004, 426 p.

Mourot 2001 : MOUROT (F.) — *Carte archéologique de la Gaule. La Meuse*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2001, 656 p.

Mourot 2004 : MOUROT (F.) — *Les divinités et les pratiques cultuelles*, In : MOUROT (F.), DECHEZLEPRÊTRE (T.) — *Nasium, ville des Leuques*, Catalogue d'exposition, Bar-le-Duc, Conservation départementale des musées de la Meuse, 2004, pp. 224-227.

- Moitrieux 1992** : MOITRIEUX (G.) — *Hercules Salutaris. Hercule au sanctuaire de Deneuvre (Meurthe-et-Moselle)*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1992, 270 p.
- Moitrieux 1997** : MOITRIEUX (G.) — Deneuvre, une bourgade sanctuaire, *In* : MASSY (J.-L.) dir. — *Les agglomérations secondaires de la Lorraine romaine*, 1997, pp. 93-105 (Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté, 647).
- Nesselhauf 1938** : NESSELHAUF (H.) — *Die spätrömische Verwaltung der gallisch-germanischen Länder*, Abhandlungen der preussischen Akademie der Wissenschaften, Phil.-hist. Kl. Nr. 2, Berlin, 1938, 106 p.
- Nicolay 2001** : NICOLAY (J.) - Interpreting Roman military equipment and horse gear from non-military contexts : the role of veterans, *In* : DESCHLER-ERB (E. et S.) dir. — *Military equipment in civil context*, ROMEC XIII, Jahresbericht, Brugg, Gesellschaft Pro Vindonissa, 2001, pp. 53-66.
- Nicolay 2007** : NICOLAY (J.) — *Armed Batavians. Use and significance of weaponry and horse gear from non-military contexts in the Rhine delta (50 BC to AD 450)*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2007, 407 p.
- Obmann 2000** : OBMANN (J.) — *Studien zu Römischen Dolchscheiden des 1. Jahrhunderts n. Chr.*, Koelner Studien Zur Archäologie Der Römischen Provinzen, Rahden/Westf., Verlag Marie Leidorf, 2000, 45 p., 78 pl.
- Perdrizet 1911** : PERDRIZET (P.) — Le bronze de Conflans, *Mémoires de la Société d'Archéologie Lorraine*, LXI, 1911, pp. 5-12.
- Périn 1981** : PÉRIN (P.). — A propos de publications récentes concernant le peuplement en Gaule à l'époque mérovingienne : la "question franque". *Archéologie médiévale*, 11, 1981, pp. 125-145.
- Pernet 2010** : PERNET (L.) — *Armement et auxiliaires gaulois (II^e et I^{er} siècles av. notre ère)*, Montagnac, Monique Mergoïl, 2010, 294 p., 253 pl.
- Petit 2000** : PETIT (J.-P.) — *Le complexe des thermes de Bliesbruck (Moselle)*, Bles 3, Paris et Metz, Exé Productions et Éditions Serpenoise, 2000, 464 p.
- Petit 2004a** : PETIT (J.-P.) — Les agglomérations secondaires de la cité des Médiomatriques, *In* : Flotté, Fuchs 2004, pp. 161-176.
- Petit 2004b** : PETIT (J.-P.) — Bliesbruck (et Reinheim, Land de Sarre), *In* : Flotté, Fuchs 2004, pp. 278-324.
- Petit et al. 2011** : PETIT (J.-P.), SEBAG (D.), PASTOR (L.) — *Tarquimpol (Moselle). Lieu-dit "Rue de l'Étang"*, Rapport de diagnostic archéologique, Metz-Bliesbruck, Conseil Général de la Moselle, Conservation départementale d'Archéologie, 2011, 43 p., 22 pl.
- Pirling 1974** : PIRLING (R.) — *Das römisch-fränkische Gräberfeld von Krefeld-Gellep 1960-1963*, I. Teil : Text, Berlin, Mann Verlag, 1974, 246 p.
- Poux 2008** : POUX (M.) — L'empreinte du militaire césarien dans les faciès mobiliers de La Tène finale. Caractérisation, chronologie et diffusion de ses principaux marqueurs, *In* : POUX (M.) dir. — *Sur les traces de César. Militaria tardo-républicains en contexte gaulois*. Bibracte, Centre archéologique européen, 2008, pp. 299-432.
- Reddé 2010** : REDDÉ (M.) — Un camp militaire à Eysses ? *In* : CHABRIÉ (C.), DAYNÈS (M.), GARNIER (J.-F.) dir. — *La présence militaire au I^{er} siècle à Eysses (Villeneuve-sur-Lot, 47). Puits et dépotoir du site de Cantegrue*, Bordeaux, Ausonius, 2010, 240 p.
- Robert, Cagnat 1883** : ROBERT (P.-C.), CAGNAT (R.) — *Épigraphie gallo-romaine de la Moselle*. Paris, H. Champion, 1883, 178 p.
- Reinhard 2010** : REINHARD (W.) — Das Grab eines germanischen Offiziers von Wolfersheim, *In* : REINHARD (W.) dir. — *Kelten, Römer und Germanen im Bliesgau*, Denkmalpflege im Saarland 3, 2010, p. 88-100.
- Reinhard 2013** : REINHARD (W.) — Des Germains dans l'armée romaine de l'Antiquité tardive, *Dossiers d'Archéologie*, 24, juin 2013, pp. 92-93.
- Royère 2013** : ROYÈRE (K.) — *Les sites de hauteur fortifiés de l'époque romaine tardive (milieu III^e s. - V^e siècles) en Gaule mosellane méridionale*

(Meurthe-et-Moselle, Moselle, Vosges), Mémoire de Master 1, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2013, 204 p.

Saliola, Casprini 2012 : SALIOLA (M.), CASPRINI (F.) — *Pugio, Gladius Brevis Est. History and technology of the Roman battle dagger*, British Archaeological Reports, International Series, 2404, Archaeopress, Oxford, 2012, 140 p.

Sareteanu-Müller 2007 : SARETEANU-MÜLLER (F.) - Les grandes villas de notables en gaule : l'exemple de Reinheim, In : PETIT (J.-P.), SANTORO (S.) dir. — *Vivre en Europe romaine. De Pompéi à Bliesbruck-Reinheim*. Paris, Errance, 2007, p. 201-207.

Schembri 2009 : SCHEMBRI (F.) - Peut-on trouver un intérêt à reprendre l'étude de mobilier ou de sites anciens ? Le cas de Dieulouard-Scarpone, In : HECKENBENNER (D.) dir. — *D(is) M(anibus), pratiques funéraires gallo-romaines*, Catalogue d'exposition, Sarrebourg, Musée du Pays de Sarrebourg, 2009, pp. 110-113.

Schembri 2011 : SCHEMBRI (F.) — *Les ménils "Chêne Brûlé" (54)*, Document final de synthèse, Metz, INRAP/DRAC, 2011, 320 p.

Schlemaire 1972 : SCHLEMAIRE (R.) — *Catalogue des inscriptions gallo-romaines funéraires et votives des musées de Metz*, Mémoire de maîtrise, dactylographié, Université de Nancy II, 1972, p.

Scott 1985 : SCOTT (I. R.) — Firts century military daggers and the manufacture and supply of weapons in the roman army, In : BISHOP (M.C.) — *The Production and Distribution of Roman Military Equipment*, BAR International Series 275, 1985, pp. 160-213.

Seilly 1995 : SEILLY (M.) — *Fontoy (Moselle), "Rue de l'église"*, Rapport de fouille de sauvetage urgent, Metz, DRAC Lorraine, Service Régional de l'Archéologie, 1995.

Sievers 1996 : SIEVERS (S.) — Armes germaniques, celtiques et romaines : ce que nous apprennent les fouilles d'Alésia, In : REDDÉ (M.) dir. — *L'armée romaine en Gaule*, Paris, Errance, 1996, pp. 67-79.

Sievers 2001 : SIEVERS (S.) — Les armes d'Alésia, In : REDDÉ (M.), VON SCHNURBEIN

(S.) — *Alésia. Fouilles et recherches franco-allemandes sur les travaux militaires romains autour du Mont-Auxois (1991-1997)*, Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, XXII, 2, Paris, De Boccard, 2001, pp. 174-175.

Simon 1856 : SIMON (V.) — *Notice sur des sépultures découvertes au Sablon près de Metz*, Mémoires de l'Académie Impériale de Metz, XXXVII, 1856, pp. 259-265.

Sommer 1984 : SOMMER (M.) — *Die Gürtel und Gürtelbeschläge des 4. und 5. Jahrhunderts im römischen Reich*, Bonner Hefte zur Vorgeschichte 22, Bonn, 1984, 165 p.

Soupart, Le Goff 2009 : SOUPART (N.), LE GOFF (I.) — La nécropole d'Epping "Hottwiese", In : HECKENBENNER (D.) dir. — *D(is) M(anibus), pratiques funéraires gallo-romaines*, Catalogue d'exposition, Sarrebourg, Musée du Pays de Sarrebourg, 2009, pp. 48-56.

Southern, Dixon 1996 : SOUTHERN (P.), DIXON (K.-R.) — *The Late Roman Army*, Batsford/New Haven, Yale University Press, 1996, 206 p.

Tassaux 1996 : TASSAUX (D. et F.) — Les soldats gaulois dans l'armée Romaine, In : REDDÉ (M.) dir. — *L'armée romaine en Gaule*, Paris, Errance, 1996, pp. 147-163.

Toussaint 1947 : TOUSSAINT (M.) — *Répertoire archéologique du département de la Meurthe-et-Moselle : période gallo-romaine*, Nancy, Société d'Impression Typographiques, 1947, 140 p.

Troncart 1986 : TRONCART (G.) — *Le réaménagement défensif du catellum de la Bure (Saint-Dié/Vosges)*, Studien zu den Militärgrezen Roms III, Vorträge des 13. Internationalen Limeskongresses, Aalen 1983, Stuttgart, Konrad Theiss Verlag, 1986, pp. 274-280.

Ulbert 1974 : ULBERT (G.) — Straubing und Nydam. Zu römischen Langschwerten der späten Limeszeit, In : KOSSACK (G.), ULBERT (G.) — *Studien zur Vor- und Frühgeschichtlichen Archäologie. Festschrift für J. Werner*, Munich, Beck, 1974, pp. 197-216.

Unz, Deschler-Erb 1997 : UNZ (C.), DESCHLER-ERB (E.) — *Katalog der Militaria*

aus Vindonissa, Veröffentlichungen der Gesellschaft Pro Vindonissa, XIV, Brugg, Gesellschaft Pro Vindonissa, 1997, 96 p., 86 pl.

Van Ossel 1995 : VAN OSSEL (P.) — Insécurité et militarisation en Gaule du Nord au Bas-Empire. L'exemple des campagnes, *Revue du Nord-Archéologie*, LXXVII, 313, 1995, pp. 27-35.

Vignerón 1986 : VIGNERON (B.) — *Divodurum Mediomatricum – Metz Antique*, Sainte-Ruffine, Maisonneuve, 1986, 306 p.

Vipard, Burnand 2011 : VIPARD (P.), BURNAND (Y.) — Hadrien et la cité des Leuques, *Latomus*, 70, 4, 2011, pp. 1068-1080.

Walser 1993 : WALSER (G.) — *Römische Inschriftkunst. Römische Inschriften für den aka-*

demischen Unterricht und als Einführung in die lateinische Epigraphik, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 1993, 296 p.

Waurick 1994 : WAURICK (G.) — Zur Rüstung von frühkaiserzeitlichen Hilfstruppen und Verbündeten der Römer, *In* : CARNAP-BORNHEIM (C.) dir. — *Beiträge zu römischer und barbarischer Bewaffnung in den ersten vier nachchristlichen Jahrhunderten*, Akten der 2. Internationalen Kolloquiums in Marburg a.d. Lahn, Lublin/Marburg, Vorgeschichtliches Seminar der Philipps-Universität, 1994, pp. 1-25.

Werner 1950 : WERNER (J.) — Zur Entstehung der Reihengräberzivilisation, *Archaeologia Geographica*, 1, 1950, pp. 23-32.

